

**Recherches critiques sur la chirurgie moderne, avec des lettres à M. Louis / [Louis Antoine Valentin].**

**Contributors**

Valentin, Louis Antoine, 1735-1823.

**Publication/Creation**

Amsterdam : [publisher not identified], 1772.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/mxw9du8b>

**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>



53009/A

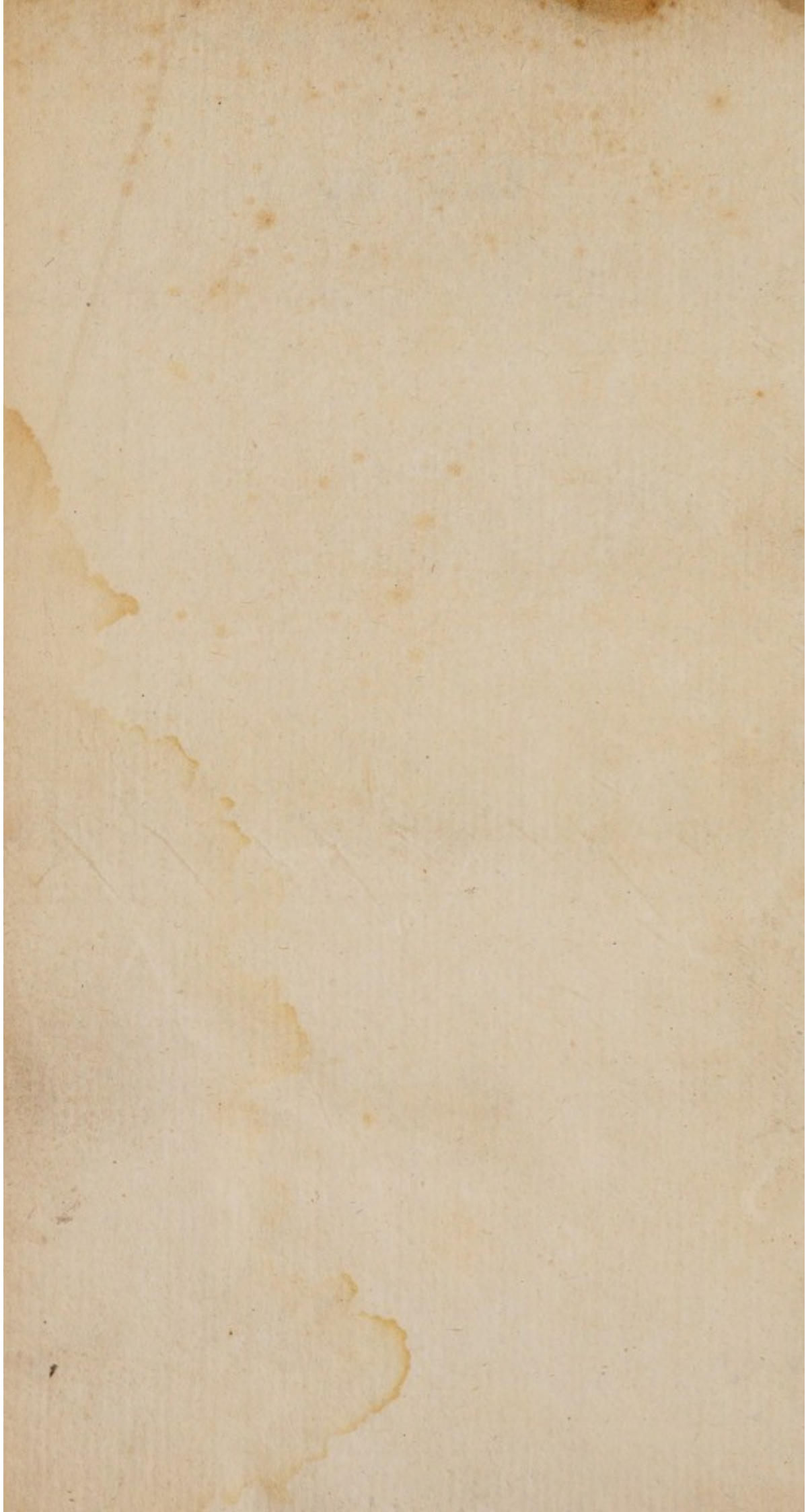
H. VII. Val

53. CH

23827

\_\_\_\_\_

Edzet  
Davis. 09



23827

# RECHERCHES

## CRITIQUES

SUR

# LA CHIRURGIE

## MODERNE,

*Avec des Lettres à M. LOUIS, Docteur en Droit, Professeur, Docteur en Chirurgie, Chirurgien consultant des Armées du Roi, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, &c.*

Par M. VALENTIN, du College Royal de Chirurgie de Paris.



A A M S T E R D A M.

---

M. DCC. LXXII.

23827



---

# T A B L E.

<b>A</b> VERTISSEMENT.	Page 1
<i>Des plaies de poitrine avec épanch.</i>	25
<i>Inconvéniens des méthodes reçues.</i>	40
<i>Avantages de la contr'ouverture dans les plaies de poitrine avec épanchement.</i>	57
<i>Des signes des épanchemens de sang à la suite des plaies de poitrine.</i>	60
<i>Dissertation sur l'amputation des gran- des extrémités, où, après avoir examiné les différentes méthodes proposées, on indique celle qui est la plus sûre pour éviter la saillie de l'os.</i>	81
<i>De l'amputation en deux tems.</i>	89
<i>L'amputation à lambeaux.</i>	92
<i>Causes de la saillie de l'os, selon M. Louis.</i>	98
<i>Méthode d'amputer, décrite dans le pre- mier Mémoire de M. Louis.</i>	106
<i>Nouvelle méthode d'amputer les grandes extrémités.</i>	135
<i>Premier principe de la réunion des plaies réduit à la situation.</i>	145
<i>Il n'y a point de rétraction secondaire dans les fibres motrices qui ont été coupées.</i>	151
<i>Les bandages proposés par M. Louis pour gêner l'action des fibres motrices, ne peuvent point produire cet effet.</i>	155

## T A B L E.

<i>Le vrai principe de la réunion se trouve dans les propositions contradictoires de celles que M. Louis a établies.</i>	161
<i>La situation seule suffit pour procurer la réunion des fractures transversales de la rotule.</i>	173
<i>De la luxation de la rotule.</i>	186
<i>Du bec-de lievre.</i>	200
<i>Description de l'agraffe proposée pour la réunion du bec-de-lievre.</i>	212
<i>Premiere Lettre. A M. Louis.</i>	219
<i>Deuxieme Lettre. Le principe de M. Louis, sur la réunion des plaies, n'est qu'une mauvaise paraphrase.</i>	224
<i>Troisieme Lettre. M. Louis ne raisonne pas toujours conséquemment.</i>	234
<i>Quatrieme Lettre. M. Louis sait falsifier les textes.</i>	249
<i>Cinquieme Lettre. On peut soupçonner M. Louis de ne pas entendre les auteurs latins.</i>	257
<i>Sixieme Lettre. Nouvelle preuve de ce que j'ai avancé dans la lettre préc.</i>	270
<i>Septieme Lettre. M. Louis n'auroit-il point oublié les premiers principes de l'art ?</i>	279
<i>Huitieme Lettre. M. Louis fait tronquer les textes.</i>	291
<i>Neuv. Lettre. Les ouvrages de M. Louis ne sont point approuvés par l'acad.</i>	302



## AVERTISSEMENT.

**L'**OUVRAGE que je donne au public n'est pas un traité complet de chirurgie , il s'en faut beaucoup ; c'est un simple recueil de quelques remarques que l'expérience & la réflexion m'ont fait faire sur plusieurs opérations très-importantes : peut-être cependant contiendra - t - il plus de choses vraiment utiles, que bien des volumes annoncés avec des titres fastueux.

Ce sont des erreurs que j'attaque, & des erreurs accréditées par de grands noms, par l'adoption presque universelle des praticiens : l'autorité & la routine peuvent en imposer en toute autre matière ; mais il seroit affreux qu'on s'en laissât aveugler dans

## 2 A V E R T I S S E M E N T.

l'art de guérir. Quand on pense que la moindre méprise y peut coûter la vie à des milliers d'hommes, que plus la méprise est ancienne, plus elle sera meurtrière, & qu'un système respecté peut devenir plus funeste qu'une épidémie, s'il est défectueux; comment un chirurgien ose-t-il s'en rapporter à l'usage? L'expérience doit être son premier maître; s'il lui est permis de prendre d'autres leçons, ce ne doit être que dans la vue de parvenir plus tôt à se rendre digne de consulter & d'entendre cet instituteur infailible, qui n'abuse ses disciples que quand ils apportent à son école des sens gâtés, & qui ne les trompe que quand des préjugés fâcheux leur font dénaturer le sens de ses préceptes.

C'est donc ce guide sûr que j'ai suivi, c'est à lui que je dois la

AVERTISSEMENT. 3

découverte des routes que j'ai osé tracer dans cet ouvrage pour le traitement des plaies de poitrine avec épanchement, pour les amputations, pour le pansément des plaies en général, & pour procurer la plus prompte réunion des parties divisées. Sur tous ces objets, je propose des idées encore plus méconnues que nouvelles, & des méthodes de la bonté desquelles peut-être il n'y a aucun chirurgien qui n'ait eu des preuves d'avance, quoiqu'elles aient toujours été négligées.

A l'égard des plaies de poitrine avec épanchement, c'est une chose bien inconcevable, que tant d'hommes célèbres, tant de praticiens instruits, tant d'auteurs respectables qui en ont parlé, n'aient jamais senti quel étrange obstacle devoient apporter à la guérison presque tous les moyens in-

#### 4 AVERTISSEMENT.

diqués ou employés par eux pour l'accélérer ; leur but à tous est d'arrêter l'hémorrhagie ; & de tous leurs procédés, il n'y en a presque pas un qui ne tende à la renouveler. Ces sortes d'accidens sont très-communs dans les armées. Combien de blessés ont donc été nécessairement victimes des préceptes reçus ! Combien de fois la nature a-t-elle été troublée dans les efforts qu'elle multiplioit pour faciliter ses succès ! Et combien d'infortunés ont trouvé la mort dans les secours qui sembloient devoir les en garantir ! J'ose me flatter que les chirurgiens qui se trouveront dans le cas de panser de ces sortes de plaies, s'ils sont de bonne foi, sentiront sans peine la nécessité de la réforme que je prêche aujourd'hui. Les principes que je vais développer sont posés & constans, il ne s'agit que d'en faire l'application.

AVERTISSEMENT. §

Quant à l'amputation, je ne suis du nombre ni des partisans outrés qui ne savent guérir qu'en mutilant, ni des censeurs pufillanimes que la vue du fer effraie, & qui aiment mieux risquer de sacrifier le corps entier qu'un seul membre. Je crois que, sur cet article comme sur tous les autres, le vrai ne se trouve guere que dans un juste milieu, & que, pour se conduire sagement, il faut éviter les excès. Sans doute un chirurgien ne doit pas être sans cesse armé du bistouri & de la scie; destiné par état à la fonction honorable, mais pénible, de conserver, il seroit triste qu'il préférât l'emploi facile & funeste de détruire. Cependant il y a des cas où la pitié même doit forcer la main à se saisir de ces instrumens cruels. Ce qui distingue le maître habile de l'éleve inexperienced, & le sau-

## 6 AVERTISSEMENT.

veur de l'affassin, c'est le choix du moment, c'est la sûreté du coup - d'œil qui démêle sur le champ l'occasion où l'indulgence est sans danger, & celle où la rigueur est salutaire.

Ce qui a le plus fourni de matière aux reproches des adverfaires absolus de l'amputation, ce sont sur-tout les inconvéniens qui en résultent; & parmi ces inconvéniens, un des plus fâcheux, celui même auquel il a jusqu'ici été le moins possible de parer, c'est la faillie de l'os; les plus grands génies en ont fait l'objet de leurs recherches & de leur spéculation. C'est à leurs efforts que sont dues l'amputation en deux tems, l'amputation à lambeaux, & toutes les réformes successivement proposées, soit pour rendre l'opération plus sûre, soit pour en rendre les suites moins fâcheuses: mal-

## AVERTISSEMENT. 7

heureusement ces tentatives n'ont point produit l'effet qu'on avoit paru en attendre. L'amputation à lambeaux prévient à la vérité la dénudation de l'os ; mais cet avantage est compensé par tant d'inconvéniens, qu'il n'y a point de chirurgien éclairé qui ne doive la rejeter.

L'amputation en deux tems, quoique moins funeste en général, ne mérite pas plus la confiance d'un maître instruit ; & de tous les supplémens qu'on leur a donnés, il n'y en a pas un qui soit plus capable de le satisfaire.

L'imperfection de ces différentes méthodes est sans doute ce qui a motivé les travaux d'un de nos contemporains à ce sujet. Il n'a pas manqué de blâmer les procédés usités : il a annoncé, avec emphase, une nouvelle méthode d'amputer, dont il s'est cru l'au-

## 8 AVERTISSEMENT.

teur ; éclairé un peu tard par l'expérience qu'il auroit fallu consulter avant que de s'ériger en maître , convaincu lui-même de l'insuffisance de ses regles , il a tâché de suppléer aux procédés opératoires par des machines, & de justifier sa prétendue invention par des chimères : il a supposé une rétraction secondaire des muscles , qu'il falloit combattre ; il a imaginé, pour cet effet, des bandages circulaires , assez ferrés pour ramener ces muscles & la peau sur l'extrémité de l'os , sans songer que la violence de la compression devoit donner lieu à des accidens fort graves, sans que d'ailleurs on pût en retirer le plus léger avantage.

Cette doctrine ainsi réparée, a été comblée des plus grands éloges par son auteur ; il n'a pas balancé à dire qu'elle étoit la plus

parfaite de toutes celles qui ont été publiées sur cet important sujet, & que les plus grands maîtres l'avoient adoptée. Les éloges ne font rien, les succès font tout; & il faut avouer que si on jugeoit du mérite de l'amputation par ceux des correctifs que présente la méthode dont je viens de parler, l'averfion des esprits opiniâtres, qui la bannissent sans exception de la chirurgie, seroit bien justifiée. On seroit excusable de poser pour principe fondamental, de laisser périr les blessés plutôt que de les opérer à la manière de M. Louis.

C'est pour sauver à l'art cette ressource utile, que j'ai entrepris, d'une part, de relever les méprises de ce systême, & de l'autre, de proposer un nouveau procédé suivant lequel la saillie de l'os ne pût plus avoir lieu. Dans une opé-

ration mécanique, j'ai cru pouvoir appeller la géométrie à mon secours ; c'est d'après un de ses plus sûrs axiomes que j'établis le mien, qui d'ailleurs est conforme aux vrais principes de la réunion des plaies ; je dis aux vrais principes, car il y en a de faux, & qui, à la honte de l'art, ou, pour mieux dire, de ceux qui l'exercent, ne sont pas encore sans partisans.

Un peu d'attention auroit suffi aux premiers observateurs qui songerent à remédier aux solutions de continuité opérées dans les parties molles par des instrumens tranchans, pour se convaincre qu'il falloit aider la nature & non pas la forcer, & qu'il étoit ridicule de s'exposer à déchirer les parties pour les maintenir dans une situation qui pût en faciliter la réunion. Malheureusement, en

toutes fortes de sciences, les vues les plus simples, les plus naturelles, sont toujours les dernières qui se présentent aux hommes, & celles qu'ils adoptent avec plus de peine. Au lieu donc d'avoir égard à l'action même des parties qui occasionnoient l'écartement de celles qui étoient divisées, c'étoit sur ces dernières où ils croyoient devoir appliquer les différens moyens de réunion ; c'est ainsi qu'ils employoient les fils & les aiguilles. La doctrine des futures s'est enfin foutenuë depuis Hypocrate jusqu'à nos jours, cette erreur a même été considérée comme un axiome irréfragable, dont il n'étoit pas possible de douter.

Il est vrai que Paracelse, au quatorzième siècle, eut assez d'intelligence pour en découvrir le faux, & de courage pour l'atta-

quer ; il reproche durement aux praticiens de son tems d'employer, pour guérir, un moyen aussi douloureux qu'inutile, un moyen qui occasionnoit plus d'accidens que le mal même. L'observation journaliere auroit dû, ce semble, ouvrir les yeux de tous ceux à qui s'adreffoient les remontrances de cet auteur. Mais, d'un côté, la réputation de Paracelse, qui passoit pour un écrivain plus hardi qu'éclairé, & à qui il étoit souvent arrivé d'attaquer des doctrines solidement établies ; le défaut d'un développement suffisant dans l'exposé de son opinion ; d'un autre côté, la force de l'habitude, rendirent ses efforts infructueux. Il avoit eu assez de sagacité pour démêler le danger des futures ; mais, en déclamant contre les inconvéniens qui en résultoient, il ne parvint pas à faire

voir qu'ils étoient l'effet nécessaire & indispensable de la méthode. L'on regarda donc ces exemples comme des cas particuliers qui ne concluoient point contre le principe général. Malgré la solidité de sa critique, l'art de coudre n'en continua pas moins à faire partie de la chirurgie, & les futures se sont soutenues avec un triste succès au milieu des progrès qu'a faits d'ailleurs cette science.

Enfin, de nos jours, l'abus en a été démontré dans un mémoire exprès ; M. Pibrac a fait voir combien il importoit au salut des hommes de les bannir à jamais d'un traitement conduit par la réflexion ; joignant l'expérience au raisonnement, il a cité une multitude de cas où, pour parvenir à la guérison, il avoit fallu débarrasser les plaies de ces en-

## 14 AVERTISSEMENT.

traves sanglantes, qui ne faisoient que les irriter, puisqu'alors même de simples bandages avoient suffi pour contenir les parties & en opérer le rapprochement. Il est clair que si, dès le premier instant, on s'étoit contenté d'employer ce procédé facile, il n'auroit pas été moins efficace, on auroit donc abrégé les pansemens & les douleurs. Telle a été la juste conséquence qu'a tirée M. Pibrac de ses observations, & elle est si frappante qu'elle a produit son effet : c'est à la publicité de cet ouvrage qu'on peut fixer l'époque du délaissement presque général des futures.

Au milieu du discrédit universel & si bien mérité d'une erreur funeste, on n'auroit pas dû s'attendre à voir un moderne s'efforcer de revivifier, pour ainsi dire, le principe qui l'avoit mo-

tivée, & travailler à relever de nos jours la fausse supposition qui avoit séduit, parmi les anciens, ceux même qui étoient capables de réfléchir. Ils étoient persuadés que les muscles coupés, après le premier instant d'écartement, conservoient encore une tendance à s'écarter davantage, une espèce de mouvement rétroactif, contraire à la réunion des lèvres de la plaie : c'étoit pour le vaincre qu'ils employoient le fil & les aiguilles. Ce préjugé est directement contraire à l'expérience : elle établit sensiblement que toute fibre d'un muscle coupée se réduit, à l'instant de la division, à la juste longueur dont elle est susceptible, comme une corde tendue qui éprouve les mêmes accidens ; qu'il n'y a plus à craindre d'écartement postérieur, s'il n'est occasionné par une cause étran-

gere, & que la prétendue force de rétraction est une chimere absolument illusoire. C'est pourtant sur cette chimere que M. Louis a jugé à propos de nous donner le premier principe de la réunion des plaies, dans son mémoire sur le bec-de-lievre : quelque adresse qu'ait employée cet auteur pour donner à sa doctrine une apparence de fraîcheur & de nouveauté, quelque hauteur même qu'il ait mise dans les reproches qu'il a affecté de faire aux anciens, apparemment afin d'éloigner toute idée de ressemblance, il est évident que leur théorie & la sienne ne different que par les mots ; il est clair qu'en blâmant leur méprise, il n'a fait que se l'approprier, & même l'aggraver. Les prétendues réformes qu'il semble y avoir faites, ne l'ont conduit qu'à une méthode plus dan

gereuse encore que toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour. J'ai donc cru rendre service aux gens de l'art que sa réputation auroit pu induire en erreur & empêcher de peser les raisonnemens, en leur présentant les notions solides dont il ne leur est pas permis de s'écarter en cette matiere, sous la peine la plus rigoureuse à laquelle un chirurgien puisse être soumis, celle de ne répondre que très-imparfaitement à la confiance des malades, & souvent même de la tromper.

La doctrine que j'établis ne se borne point aux seules plaies; elle fournit des vues nouvelles sur le traitement des fractures, & plus spécialement sur celui de la rotule; la difficulté qu'on éprouve à contenir dans un contact immédiat les parties divisées, a forcé les gens de l'art de recourir à une

infinité d'inventions : l'on a imaginé des bandages sans nombre, tous inutiles, & presque sujets au défaut ordinaire du bandage, qui nuit par la compression plus qu'il ne peut servir pour le rapprochement. J'en fais voir ici le danger, & j'ose en proposer un que je crois infiniment plus avantageux ; c'est presque le même qu'a donné M. Petit pour la réunion du tendon d'Achilles ; tous deux n'ont d'autre propriété que de maintenir la jambe dans la situation convenable, pour que les parties se touchent immédiatement, sans que les muscles qui recouvrent la rotule de leurs aponévroses, soient exposés au tiraillement & à la compression qu'ils éprouvent dans la méthode ordinaire. On me répondra, je le fais bien, sur le simple exposé, que je n'enseigne rien de nouveau ; que les avanta-

ges de la situation , en pareil cas , sont connus , mais que ce moyen est insuffisant , puisque souvent , après l'avoir employé & soutenu par beaucoup d'autres , le praticien le plus industrieux échoue. Je n'en disconviens pas ; mais aussi j'espère qu'après m'avoir lu on conviendra que le vrai principe de la situation a été jusqu'ici trop inconnu ou trop négligé ; ce secret si simple une fois découvert & établi , ces difficultés qu'on éprouve à maintenir les parties divisées dans le contact immédiat , disparaîtront ; on pourra sans peine apprécier les différens bandages , suivant qu'ils seront plus ou moins conformes aux règles incontestables que j'ose me flatter de poser : c'est d'après elles que j'ai condamné celui qu'a inventé M. Louis pour la réunion du bec-de-lievre. Je fais qu'il n'a

## 20 AVERTISSEMENT.

pas toujours produit de mauvais effets, mais aussi il n'en a pas toujours produit de bons. Si l'on ne trouvoit rien de mieux, peut-être faudroit-il encore préférer la future entortillée, toute défectueuse qu'elle est. Elle a, il est vrai, la complication dont ce bandage est exempt; mais au moins elle a la solidité que ce bandage n'a point. J'ai cru rencontrer les avantages de ces deux manières de contenir les deux portions de la levre divisée, sans leur défaut, dans une agraffe que j'ai imaginée & mise sous les yeux de l'académie. M. Louis l'a honorée d'une critique très-vive; je suis persuadé qu'il ne s'y est porté que par zèle pour la perfection de l'art; sans quoi ses reproches seroient bien suspects, puisque la dégradation de mon agraffe étoit le triomphe de son

bandage. Au reste, c'est aux gens de l'art à prononcer; ainsi j'imprime simplement mon mémoire sur le bec-de-lievre, où cet instrument est décrit; je ne tairai point les plus fortes objections que M. Louis m'a faites, & je terminerai par une réponse en forme de lettre, que j'ai cru devoir aux difficultés qu'il m'a proposées.

Tel est le plan de mon ouvrage; il consiste, comme on le devine aisément d'après le court exposé, sur-tout en critique. Si j'étois bien jaloux de la réputation, j'aurois plutôt préféré de donner des éloges: il n'y a rien de tel, pour se faire des partisans, que d'être celui de tout le monde. Les auteurs loués s'acquittent avec la monnoie qu'on leur prodigue, & le panégyriste adroit ne tarde pas à avoir des prôneurs,

espece de secours sans lequel il est bien difficile de parvenir à la célébrité.

Je n'ignore pas l'utilité de ces échanges, qui n'en imposent à aucune des parties contractantes, & dont le public seul est la dupe; mais j'ai déjà observé, en commençant, que si un commerce, ou plutôt une charlatanerie de ce genre, étoit excusable dans la simple littérature, dans les sciences d'agrément, elle devenoit vraiment criminelle, quand il s'agit de la santé & de l'existence des hommes. Sur un pareil sujet, il n'est permis de se piquer ni de politique ni même de complaisance: tel qui me blâmera d'avoir censuré vivement une opinion erronée, dont il aime l'auteur, ne songe pas qu'à chaque instant elle peut lui coûter la vie. J'ai donc mis à part les noms, &

n'ai examiné que les choses ; ce qui m'a paru mauvais, j'ai dit que je le jugeois mauvais, avec autant de franchise envers l'ouvrage, que de ménagement pour la personne. Malheur à l'écrivain qui se plaindroit de cette sincérité !

Je ne fais si je dois prévenir ici un reproche que je ne puis redouter que des gens passionnés ou inconfidérés ; plusieurs des principes que je discute, & que je condamne, se trouvent inférés dans des ouvrages publiés au nom de l'académie royale de chirurgie ; j'ai l'honneur d'en être membre : ne m'accusera-t-on pas de lui avoir manqué de respect ? Mais non, cette savante compagnie n'est jalouse que du progrès de l'art & de la manifestation de la vérité ; outre que les erreurs, contre lesquelles je m'éleve, ne

lui appartiendroient tout au plus qu'indirectement, outre qu'il est très-permis de penser qu'elles ont été inférées dans ses mémoires sans sa participation, elle est trop supérieure aux petiteffes pufillanimes qui déterminent quelquefois des particuliers; elle aime trop sincèrement le bien de l'humanité, pour me savoir mauvais gré de travailler à le procurer. Son véritable ennemi seroit celui qui, remarquant dans des ouvrages adoptés par elle des principes dangereux, auroit la lâcheté de feindre de les approuver. Elle n'a point d'autre système que la vérité, ni d'autre intérêt que celui de la découvrir. Quiconque la lui montre, même aux dépens des opinions qu'elle semble avoir favorisées, a droit à sa reconnoissance, & lui donne une preuve de son respect.

RECHERCHES



*RECHERCHES*  
 CRITIQUES  
 SUR  
 LA CHIRURGIE  
 MODERNE.

---

*Des plaies de poitrine avec épanchement.*

**D**EPUIS long-tems nous regardons comme ridicule l'idée que nos premiers maîtres s'étoient formée des plaies pénétrantes dans la poitrine; les connoissances que nous avons acquises en physiologie nous mettent à même de sentir combien étoit pusillanime leur crainte sur l'entrée de l'air entre les poumons & la plevre, & sur l'évaporation des esprits animaux,

B

que quelques-uns d'entre eux ont cru possible par ces sortes de plaies : l'expérience nous a appris que l'on peut, sans un grand inconvénient, les tenir ouvertes; l'on a même cru devoir les placer au rang des plaies simples, lorsqu'elles n'intéressent pas les parties contenues, & que l'instrument n'a point produit d'accident en divisant les parties contenant.

Ces changemens heureux dans la théorie, auroient dû porter au plus haut degré de perfection la méthode curative des plaies pénétrantes avec épanchement; il est cependant vrai de dire qu'il existe encore des erreurs tout aussi funestes que celles qu'on a bannies.

La contre-ouverture qui, dans le plus grand nombre des cas, doit être considérée comme le moyen le plus sûr & le plus prompt pour donner issue au sang épanché dans la poitrine, a toujours été regardée comme une opération à laquelle l'on ne doit avoir recours que dans les cas désespérés, & lorsqu'on auroit employé en vain une multitude d'autres moyens tous également dangereux,

Ces préjugés contre l'empirisme ont sans doute pris naissance dans les ouvrages de plusieurs médecins qui ont publié des traités sur les maladies de poitrine. Si l'on s'étoit donné la peine de peser les motifs qui les ont déterminés à embrasser une doctrine aussi peu réfléchie, il auroit été facile de se préserver de leurs erreurs.

Savonarole, médecin célèbre du xv<sup>e</sup> siècle, a avancé que, lorsqu'il y avoit épanchement dans la poitrine, l'on ne devoit avoir recours à l'empirisme que lorsque les cas seroient désespérés; il appuie son opinion du seul exemple d'un malade à qui on la pratiqua, & qui en mourut. Riverius pense également que, lorsqu'il y a épanchement, il faut abandonner les moyens que la chirurgie propose pour n'employer que les ressources de la pharmacie; mais il semble n'avoir adopté cette opinion que pour éviter les reproches, & ne se point trouver exposé au blâme & à l'opprobre du vulgaire, dans le cas où les suites de l'opération ne seroient pas heureuses: un homme instruit doit se trouver au-dessus d'une foiblesse aussi cruelle. La réus-

sité de l'empirisme dépend sur-tout de l'instant où on le pratique. Ce n'est pas dans cette occasion seule que des considérations de ce genre se font opposées aux progrès de la chirurgie. En jettant les yeux sur l'histoire de l'art, l'on voit que les opérations qui sont aujourd'hui le plus communément suivies du succès, n'auroient pas passé pour meurtrieres entre les mains de nos peres, si, pour les pratiquer, ils n'avoient pas attendu que la nature se fût épuisée en vains efforts, & que la perte du malade fût déjà décidée.

D'ailleurs, comment feroit-il possible qu'on regardât l'ouverture de la poitrine comme dangereuse, lorsqu'elle est faite par un chirurgien qui est guidé par le flambeau de l'anatomie & les principes de son art; tandis qu'on place cette même ouverture au rang des plaies simples, lorsqu'elle a été la suite d'un coup où le hasard seul a dirigé l'instrument. Il est évident que si la contre-ouverture, dans ces sortes de cas, étoit suivie de la mort du blessé, l'on ne pourroit attribuer cet accident qu'à la lésion des

parties contenues, ou à des pansemens peu méthodiques.

Les plus fâcheuses des plaies pénétrantes dans la poitrine, & où il est le plus important d'appeller un chirurgien sage & éclairé, sont celles où l'artere intercostale se trouve ouverte dans un point où la compression exacte devient impossible, & celles où l'instrument a ouvert des vaisseaux assez gros dans la substance du poumon pour donner lieu à un épanchement considérable. Dans l'un & l'autre de ces cas il y a deux indications à remplir; la première, & la plus urgente, seroit sans doute de s'opposer à l'effusion du sang, mais on ne peut y parvenir que par les moyens généraux, tels que les saignées plus ou moins répétées, suivant les forces du malade, le repos, la diète, les boissons calmantes. L'homme de l'art ne peut donc qu'aider la nature sur ce premier objet; son génie doit s'occuper spécialement du moyen de faciliter une issue libre au sang épanché. Les faits dont j'ai été témoin, les observations qu'on trouve dans les différens auteurs ne

m'ont pas permis de douter que la contre-ouverture, au lieu d'élection, ne fût la voie la plus sûre pour remplir cette indication. D'ailleurs, pour se convaincre de son utilité, il ne faut que réfléchir sur les inconvéniens qu'entraînent essentiellement après eux les différens moyens qu'on lui a préférés; ils sont à peu près les mêmes dans tous les auteurs; les modernes ont servilement copié, sur ce point, ceux qui les avoient précédés. Dionis, Garengéot, Ledran donnent pour précepte de n'avoir recours à la contre-ouverture que lorsqu'il n'aura pas été possible de procurer la sortie du sang épanché par la situation, la dilatation de la plaie, les efforts, la toux, les inspirations fortes, l'introduction de la sonde, des bandelettes de linge éfilé, des filets & des injections. Heister, Boerhaave, van-Swieten, qui n'ont écrit en chirurgie que d'après les auteurs les plus estimés, qui n'ont adopté que les opinions qui passent pour les plus sages, & les doctrines les plus solidement établies, ont également cru devoir donner la préférence à

ces différens moyens sur la contre-ouverture. Cette opération n'est, selon eux, que la dernière ressource.

Il seroit ridicule sans doute de proposer de faire une nouvelle ouverture à la poitrine toutes les fois qu'on peut faciliter la sortie du sang épanché, en couchant tout simplement le blessé de façon que la plaie se trouve être le point le plus déclive. Mais comme l'expérience nous apprend que souvent l'issue de la plaie est trop étroite, que le plus fréquemment l'instrument n'a pénétré dans la poitrine qu'après avoir (s'il m'est permis de me servir de ce terme) labouré entre la peau & les muscles, de façon que l'orifice intérieur de ces plaies se trouve très-éloigné de l'extérieur; que le gonflement, qui survient aux parties dans lesquelles le trajet est formé, s'oppose à la sortie du sang; qu'enfin les cas, où la situation seule peut suffire pour donner issue au sang épanché, sont infiniment rares; le point de la question doit se réduire à déterminer s'il est plus sage de pratiquer l'opération de l'empyème, que de faire sortir le sang par la plaie, en

employant les procédés usités & recommandés.

L'on fait depuis long-tems que les hémorragies internes ne peuvent se terminer que par la formation d'un caillot qui devient assez ferme pour s'opposer à la sortie du sang : cette vérité a été démontrée par M. Petit, l'un des plus célèbres chirurgiens de notre siècle. Ce principe une fois posé, comment ne s'est-on pas apperçu plutôt que les pansemens usités pour les plaies de poitrine avec épanchement, s'opposoient à l'intention de la nature, contrarioient l'indication première & les vrais principes de l'art ?

Dans l'un & l'autre des cas supposés, c'est-à-dire, lorsque l'artere intercostale est ouverte, ou que ce sont les vaisseaux mêmes du poumon qui versent le sang, il n'est pas possible que l'ouverture de cette artere ne réponde pas à l'orifice interne de la plaie; si le point même du poumon, où les vaisseaux ont été blessés, n'y répond pas toujours aussi exactement, il n'en est jamais assez éloigné pour ne se pas trouver exposé au frottement d'un corps étran-

ger que l'on introduit par la plaie. Il est donc démontré que l'on ne peut point, par cette voie, conduire dans la poitrine une sonde, un stilet, une bandelette de linge éfilé, enfin un corps étranger quelconque, sans courir les risques de s'opposer à la cessation de l'hémorrhagie, en détournant le caillot par lequel la nature cherche à la terminer. Les injections qu'on a proposées pour entraîner les caillots qui s'opposent à la sortie du sang, n'ont pas moins d'inconvéniens. Lorsqu'on les fait par la plaie, le coup de piston porte avec plus ou moins de force la liqueur sur le *coagulum*, qui forme une barrière au sang qui sans cela s'épancheroit; dès lors même il le détruit, & donne lieu à de nouveaux accidens. Si, dans la vue de rendre l'injection plus utile & plus conforme à l'indication, l'on y ajoute les astringens, comme je l'ai vu pratiquer quelquefois, il en résulte un autre inconvénient; peu de tems après qu'on les a employés, le malade se plaint d'en avoir le goût à la bouche; & s'ils sont un peu actifs, ils procurent de la toux au blessé.

Par une fatalité difficile à concevoir, il semble qu'on ne se soit jamais donné la peine de réfléchir sur les différens préceptes donnés pour faciliter l'issue du sang épanché dans la poitrine : le ridicule est porté au point que ceux des moyens qu'on a cru les plus simples, sont les plus dangereux, & on a été sur cet objet jusqu'à l'oubli des premiers principes.

Dans l'hémoptisie, l'homme de l'art le moins instruit recommande au malade de ne faire aucun effort, il lui défend de se livrer à des inspirations violentes, même de parler; il lui conseille d'éviter avec soin la présence des corps dont les vapeurs odorantes pourroient lui causer de l'éternuement; il lui prescrit les boissons adoucissantes pour calmer la toux ou pour la prévenir, si elle n'existe pas; il porte enfin la précaution jusqu'à lui interdire les différens mouvemens du tronc. Ce qui peut renouveler l'hémorrhagie, lorsque les vaisseaux du poumon ont été ouverts par une cause interne, doit sans doute produire le même effet lorsqu'ils le sont par une

cause externe. Si une artere étoit ouverte au bras, à la jambe ou dans quelque autre partie de notre corps, on conçoit que rien ne feroit plus ridicule que d'exciter le blessé à donner de l'action aux muscles qui environnent les vaisseaux qui fournissent le sang; rien ne paroîtroit plus absurde que de panser fréquemment la plaie, en y introduisant des corps étrangers; & cependant dans les plaies de poitrine avec épanchement, où l'hémorrhagie est souvent fournie par des vaisseaux plus considérables, où conséquemment l'on doit éviter avec plus de soin les différens mouvemens qui peuvent accélérer & rendre plus forte la réaction des vaisseaux sur la liqueur qu'ils contiennent, il n'y a pas un auteur qui n'ait regardé la toux, les inspirations violentes, l'éternuement, &c. comme le moyen le plus simple pour faciliter, par la plaie, l'issue du sang épanché. Par la raison que l'on peut, sans inconvénient, avoir recours à ces différens efforts dans l'empîème de pus, on a cru devoir également les employer dans les autres cas. Ces préceptes, quelque ridicules qu'ils soient,

ont de tous les tems été admis comme les plus certains. Belloste, celui, de tous ceux qui se sont occupés de cette question, qui a le mieux senti la nécessité de la contre-ouverture, n'a point apperçu tout le ridicule de la méthode reçue de traiter les plaies de poitrine avec épanchement : absolument occupé à bannir les tentes de ces sortes de pansemens, il s'est contenté d'en démontrer les inconvéniens. On voit, en lisant ses observations, que certains faits l'ont obligé de reconnoître la solidité de la doctrine que j'établis ici ; mais entraîné par l'usage, aveuglé par la pratique de tous ses contemporains, ses efforts se sont réduits à nous prouver qu'il valoit mieux donner plus d'étendue aux plaies de poitrine par l'instrument tranchant, que de les dilater en introduisant des corps assez durs pour entretenir les levres écartées. Si, d'après ce que je viens de dire, il restoit encore quelques doutes sur les inconvéniens des différens moyens qu'on emploie habituellement pour faciliter l'issue du sang épanché dans la poitrine à la suite d'une plaie, l'obser-

vation suivante suffiroit pour les lever, & pour ramener à mon opinion ceux même des praticiens qui tiendroient le plus aux préjugés de leurs peres.

Au mois de juin 1756, sur les sept heures du soir, on amena, dans un hôpital où j'étois élève, un soldat qui venoit de recevoir un coup d'épée entre la quatrième & la cinquième des vraies côtes, du côté droit, à deux travers de doigts du mamelon; son visage étoit livide, son poux ferré & petit. Quoique la plaie fût très-étroite, les accidens qu'éprouva le blessé, deux heures après, firent connoître qu'elle étoit pénétrante; la difficulté de respirer, qui augmentoit, l'impossibilité de se tenir couché sur le côté gauche, indiquoient qu'il y avoit épanchement dans la poitrine. On lui fit quatre saignées dans la nuit, on le mit plusieurs fois dans une situation favorable pour donner issue par la plaie au sang épanché; mais ces tentatives furent inutiles: au pansément du matin, on se détermina à debrider la plaie dans l'angle postérieur; aussi-tôt qu'on eut

placé le blessé convenablement, il sortit à peu près trois palettes de sang; cette première évacuation procura du soulagement dans l'instant même: pour s'opposer à la trop prompte réunion des parties qu'on avoit divisées, l'on introduisit dans la plaie l'extrémité d'une bandelette de linge éfilé, le reste de l'appareil fut appliqué à l'ordinaire; on fit deux saignées entre le pansement du matin & celui du soir, on leva l'appareil à quatre heures, quoique l'oppression fût médiocre; on exhorta le blessé à faire des inspirations fortes, dans l'instant même le sang sortit avec véhémence, chaque inspiration fournissoit un jet de sang très-écumeux & vermeil; après en avoir tiré trois palettes, on pansa le blessé de la même manière; deux heures après on s'apperçut que la gêne dans la respiration étoit beaucoup plus forte, on lui fit trois saignées dans la nuit; malgré ces précautions, il fut très-agité, il resta dans cet état jusqu'au pansement du matin; aussi-tôt qu'on eut retiré la bandelette, il sortit plus de quatre palettes de sang; le soula-

gement qu'il reçut de cette évacuation ne fut que momentané, peu de tems après il retomba dans les mêmes accidens; on lui fit encore deux saignées, à trois heures de distance l'une de l'autre; au pansément du soir, on évalua le sang qui sortit à plus de cinq palettes, il étoit vif & écumeux; l'on en distinguoit cependant qui étoit d'une couleur plus noire, dans lequel on appercevoit quelques caillots; d'après cette dernière indication, l'on employa des injections faites avec le miel rosat & la décoction d'orge; le pansément fut à peine fini que le blessé se plaignit encore de son étouffement; on le saigna pour la dixième fois, la respiration devint très - fréquente; l'on fut en conséquence obligé de lever l'appareil à onze heures du soir: aussitôt que la bandelette fut retirée, le sang fit éruption avec force, il en sortit une prodigieuse quantité; l'on continua encore l'usage de la bandelette & de l'injection, il n'y eut presque point d'interruption dans les accidens, les foibleesses devinrent de plus en plus fréquentes, & il mourut sur les cinq heures du soir. A l'ouver-

ture de la poitrine, l'on trouva près d'une livre & demie de sang épanché, une plaie peu profonde aux poumons; immédiatement au-dessus de cette plaie, il y avoit des especes de filamens sanguins, qui étoient adhérens à la plevre. Par la situation de la bandelette il étoit aisé de voir qu'on ne pouvoit pas l'introduire dans la poitrine, fans qu'elle frottât les vaisseaux du poumon, qui avoient été ouverts.

S'il n'est pas démontré qu'on auroit sauvé ce blessé en lui faisant l'opération de l'empyème, au lieu d'élection, pour procurer au sang une issue facile, il est du moins très-probable qu'on a accéléré sa perte en ne la faisant pas. L'étouffement & l'oppression, n'augmentoient que pendant les trois ou quatre premières heures qui suivoient l'extraction & l'introduction de la bandelette: cela prouve que l'hémorrhagie étoit renouvelée à chaque pansement; la célérité avec laquelle l'épanchement s'est fait sur la fin, est une nouvelle preuve de ce que j'avance.

Quels que soient les instrumens ou

les pieces d'appareil qu'on introduit dans la poitrine par la plaie, ils doivent s'opposer à la formation du caillot, souvent même ils le détruisent, & donnent lieu à un nouvel épanchement; il seroit, je crois, absurde de prétendre le contraire: une vérité aussi frappante n'auroit point été inconnue jusqu'à ce jour, si l'aveugle routine n'avoit pas autant d'empire sur les esprits les plus judicieux. Quelque effort que fasse la nature pour démontrer qu'on la contrarie, l'homme de l'art croit sa conduite irréprochable, lorsqu'il a suivi les principes reçus; il ne manque même pas de placer au rang de ses succès les cures qu'il a le plus contrariées. Les exemples confirmatifs de cette dernière proposition ne sont pas rares; je me contenterai d'en rapporter un qui prouve, d'une manière bien plus frappante encore que le fait précédent, les inconvéniens des pansemens que l'on est en usage d'employer pour les plaies de poitrine, & conséquemment la nécessité d'avoir recours à la contre-ouverture, au lieu d'élection. Cette observation est très-extraor-

dinaire : la multiplicité des accidens graves que le blessé a éprouvés , pourroient la rendre suspecte ; elle n'en mérite cependant pas moins de foi : plusieurs auteurs célèbres l'ont recueillie dans leurs ouvrages.

Un jeune étudiant , d'un bon tempérament , reçut , le 4 mai 1679 , un coup d'épée entre la cinquieme & la sixieme côte , à deux travers de doigts du *sternum* : la plaie étoit petite ; aussitôt le coup , il pâlit & se trouva mal ; revenu à lui-même , il travailla à gagner son logis. M. Pechlin fut appelé dans l'instant ; il le trouva dans un état déplorable ; la pâleur du visage , l'affaissement des joues , la lividité des levres , l'immobilité des yeux , la sueur froide de tout son corps , la difficulté de respirer , les foibleffes fréquentes , la sécheresse de la plaie , enfin un pouls petit & foible , tout annonçoit une mort prochaine. M. Pechlin croyant qu'une partie de ces symptômes pouvoit avoir pour cause la frayeur qui suit une plaie dangereuse , fit donner aussitôt au malade quelques cuillerées d'une potion cordiale ; cette potion l'ayant un peu ra-

nimé, on le plaça dans une position capable de favoriser l'épanchement qu'on soupçonnoit s'être fait dans la poitrine ; mais ce fut en vain : on se détermina à introduire dans la plaie une tente chargée de digestif ; quatre heures après, les douleurs & les agitations étant des plus vives, on leva l'appareil, il sortit aussi-tôt un sang rouge & écumeux à la quantité de douze onces : on remit la tente sans la charger de digestif.

Le soir, vers les neuf heures, les consultants trouverent le malade peu foulagé, le pouls étoit petit & chancelant, la respiration fort gênée ; il n'étoit pas possible de statuer rien de précis sur l'état du poumon, il n'y avoit ni toux ni crachement de sang. Le 5 mai, au matin, le visage étoit toujours morne, les levres livides, le pouls plus vif, la respiration plus interrompue & coupée, le blessé se plaignoit de pesanteur & de douleur dans la poitrine ; on ne put rien faire sortir par la plaie, on se contenta alors de lui donner des nourritures un peu restaurantes ; on lui fit aussi prendre une infusion de légers vul-

neraires, dans l'intention de résoudre le sang coagulé. Le même jour, vers le midi, on fut obligé de lever tout l'appareil, le malade souffroit considérablement; il rendit alors, par la plaie, seize onces de sang, le pouls étoit toujours petit & mourant; pour arrêter cette hémorrhagie, on appliqua un morceau de Licoperdon, mais ce fut sans succès; quelques heures après le sang força ses digues, & il en sortit encore douze onces, tout étoit du plus triste présage; mais la tempête ne dura pas long-tems, la nature paroissoit faire des efforts pour prendre le dessus: de tems en tems elle donnoit des lueurs d'espérance; on faisoit prendre en plusieurs prises, dans le jour, une poudre composée de vingt-cinq grains de sang de dragon, de vingt-quatre de corail rouge préparé, & d'un grain d'opium. Le lendemain les mêmes accidens ayant reparu, on saigna le malade, & on lui tira douze onces de sang; le soir on mit une bougie devant la plaie, & l'on apperçut distinctement que l'air sortoit de la poitrine; on ne douta plus que le poumon ne fût blessé.

Le 7 mai, la fièvre, la toux, la difficulté de respirer, la pesanteur augmentèrent; on ôta l'appareil, & il sortit de la plaie treize onces de sang. M. Pechlin proposa une injection astringente; le soir le malade rendit encore huit onces de sang, on lui fit une injection de trois cuillerées; comme le visage étoit plus rouge & la fièvre plus ardente, pour contenir la grande raréfaction du sang, on prescrivit une poudre tempérante.

Le 8 mai, qui étoit le cinquième des accidens, la fièvre étoit moindre, le malade sentoit qu'il y avoit encore du sang qui demandoit à sortir, il fit de vains efforts toute la matinée pour en favoriser l'issue; le soir, en deux fois, il en sortit quatre onces; on appuya de nouveau sur les injections: le lendemain au matin, à la levée de l'appareil, il sortit encore quatorze onces de sang; pour empêcher la coagulation, on suppléa aux injections ci-dessus par celles faites avec le miel rosat & les feuilles de petite centaurée; le soir la difficulté de respirer, la pesanteur aug-

menterent ; le malade ne put venir à bout de faire évacuer le sang qu'en pliant un peu le corps, il en rendit douze onces de très-écumeux.

Le 10 mai il en sortit six onces, il étoit noir & corrompu ; le soir il en sortit encore autant & du même caractère ; après ces pertes abondantes le malade, loin de se trouver plus foible, se sentoît beaucoup mieux. Le 11 les mêmes phénomènes parurent, & le malade rendit encore plus d'une livre d'un sang noir, épais & d'une mauvaise odeur. Le 12, la nuit, il fut extraordinairement agité, la respiration étoit très-difficile & très-laborieuse, les angoisses très-fréquentes ; il y eut le matin une hémorrhagie de dix onces de sang semblable à celui qui avoit été rendu la veille ; mais le soir il en sortit de vif, écumeux, qui paroïssoit venir directement, & sans avoir séjourné, de quelque artère du poumon. Le 13 se passa à peu près de même, la nature & la maladie étoient aux prises ensemble, & toujours d'une façon inquiétante ; le malade rendit encore quatorze onces d'un sang noir ; il ne

paroissoit aucun signe de suppuration, quoique ce fût le dixième jour de l'accident. Le 14 il en sortit, par la plaie, dix-huit onces de sang. Le 15 il en sortit douze onces d'un sang épais & mucilagineux. Le 16 il en sortit de la plaie quatorze onces noir & épais, d'une mauvaise odeur. Le 17 il en sortit dix onces le matin, & le soir douze onces; ce dernier sang paroissoit contenir quelques parties purulentes. Le 18 le malade rendit douze onces d'un sang plus fluide & plus rouge, on y distinguoit aisément du pus. Le 19 il en rendit encore douze onces, le pus y étoit encore plus sensible. Le 20 il sortit de la plaie huit onces d'un pus sanieux & fétide, mêlé avec trois onces d'un sang clair & sans consistance; on crut devoir suppléer à l'injection ordinaire par une injection détersive: le soir, déduction faite de l'injection (attention qu'on a toujours eue) il sortit de la plaie quatre onces de pus. Le 21 ces symptômes étoient moins effrayans, on tira de la plaie trois onces de pus, & dans ce pus étoient mêlés des filamens qu'on reconnois-

soit distinctement pour des portions de la substance du poumon ; le soir il sortit de la plaie quatre onces d'un pus de fort mauvaise odeur , avec des filamens solides & corrompus. Le 22 il sortit dix onces de pus d'une odeur si pénétrante qu'il fit tomber en foiblesse un étudiant en médecine , qui assistoit au pansement. Le 23 & le 24 on tira à peu près quatre onces de pus ; on dilata la plaie pour faciliter l'issue des filamens pulmonaires , & on en tira un gros paquet. Le 25 il sortit , le matin , quatre onces d'un pus très - blanc , accompagné d'une petite portion de la substance du poumon ; le soir il en sortit cinq onces d'une odeur plus détestable encore que celui des jours précédens. Le 26 , au matin , il en sortit quatre onces , & le soir , cinq. Le 27 le pus étoit plus blanc , & n'avoit pas autant d'odeur ; le malade en rendit quatre onces le soir , ses jambes étoient enflées , son pouls petit & foible , il se plaignoit d'engourdissement , & il étoit toujours assoupi ; les injections se faisoient avec le baume de soufre anisé. Le 28 il sortit de la plaie trois onces  
d'un

d'un pus blanc & sans odeur. Le 29 il rendit quatre onces d'un pus fort louable. Le 30 il en rendit deux onces de même nature; la fièvre, qui s'étoit toujours soutenue, se passa alors: les jambes étoient déœufées: il n'y avoit point de toux: le malade se sentoit très-bien. Le 31 il rendit une once de pus; le 1 juillet deux onces & demie; le 4 juillet, celui qui sortoit de la plaie étoit d'une odeur très-fœtide. Cette suppuration s'est soutenue ainsi jusqu'au 31 juillet; les symptômes alors disparoiffoient de jour en jour, & le malade guérit parfaitement de cette plaie.

M. Pechlin, qui a conduit le blessé; a été si persuadé que cette cure étoit due à ses soins & à son intelligence, qu'il l'a rapportée comme une de celles qui doit faire le plus d'honneur à sa pratique; il l'a même donnée pour sujet d'une these soutenue sous sa présidence. M. le baron de Haller l'a trouvée si intéressante qu'il l'a placée dans le recueil de ses theses medico-chirurgicales. On est autorisé à croire que cet homme célèbre n'a vu que des procédés louables & usités dans

la conduite que M. Pechlin a tenue dans ce traitement ; le médecin, qui nous a donné la traduction de ces mêmes theses, n'a pas manqué d'ajouter que la maniere dont M. Pechlin avoit conduit cette plaie devoit servir de modele dans un cas semblable. Enfin Michel Bernard Valentin, qui a inféré le même fait dans ses ouvrages, semble croire que M. Pechlin n'a négligé aucun des moyens que l'art pouvoit suggérer.

Si, en entreprenant cet ouvrage, je ne m'étois pas promis de secouer le joug de la prévention, je craindrois d'avancer contre toutes ces assertions, qu'il n'y a peut-être pas une observation qui prouve, d'une maniere plus frappante, la fausseté des idées qu'on a généralement eues jusqu'à ce jour sur le traitement des plaies de poitrine. La conduite qu'a tenue M. Pechlin est si singulièrement révoltante, que je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas eu un pansement où les véritables indications n'aient été contrariées. Il est aisé de voir, par les détails, que l'hémorrhagie n'a été aussi prodigieuse que parce qu'on l'a souvent

renouvellée; le sang vif & écumeux, qui est sorti le soir du neuvième jour, étoit sans doute le fruit du pansement qu'on avoit fait le matin, puisque, depuis plus de soixante heures, on n'avoit tiré de la poitrine que du sang noir, épais & corrompu, sang qui conséquemment avoit séjourné pendant quelques jours. La suppuration énorme par laquelle cette maladie s'est terminée, ne doit être attribuée qu'aux mêmes moyens qui ont détruit l'obstacle que la nature opposoit à l'hémorrhagie; l'on est sûr de conduire la plaie la plus simple à la plus longue suppuration, si l'on en maintient les lèvres écartées en y introduisant un corps étranger. Il me paroît donc démontré que les accidens que le blessé a éprouvés, dépendent plutôt des pansemens qu'on lui a faits, que de la nature même du mal. Si, dans ce cas, au lieu de suivre une pratique aussi peu réfléchie, & qui ne peut être fondée que sur une routine aveugle; si, dis-je, au lieu de dilater cette plaie par une tente, l'on s'étoit déterminé à pratiquer la contre-ouverture, au lieu d'élec-

tion dans l'instant même où l'on a apperçu les signes certains de l'épanchement, le jeune homme, qui fait le sujet de cette observation, n'auroit pas été aussi souvent exposé à périr; l'hémorrhagie auroit été bien plutôt terminée; le sang épanché auroit été évacué le premier; il n'auroit point acquis par son séjour le degré de putréfaction où étoit tombé celui qui est sorti de la plaie le dixième jour de l'accident; enfin le poumon lui-même n'auroit point été exposé à un délabrement aussi considérable que celui dont M. Pechlin nous a donné les détails.

On trouve, dans Smetius, un fait qui prouve bien que les avantages de la contre-ouverture, au lieu d'élection, ne se bornent point aux seuls cas où la situation ne permet que difficilement une issue au sang épanché sur le diaphragme, lors même que les plaies sont dans un point très-déclive. Il arrive quelquefois que des caillots, qui se forment à la partie inférieure, & que la prudence exige que l'on ménage, s'opposent à la sortie des humeurs qui séjournent dans la poitrine: quelquefois aussi

des adhérences que le poumon a contractées avec la plevre, retiennent, sur la partie postérieure du diaphragme, le sang qui y croupit, & qui, par son séjour, entretient une suppuration lente qui fait dégénérer la plaie en fistule, & expose le blessé aux plus grands dangers.

Un soldat reçut un coup de bayonnette entre la sixième & la septième côtes, au-dessous de la mamelle; la plaie étoit pénétrante, elle se termina par une fistule; le blessé tomba dans l'atrophie & la langueur, il resta environ neuf mois dans cet état. Il consulta Smetius qui conçut l'espoir de le guérir par des potions vulnérables; il lui en fit faire usage, pendant trois mois, sans en retirer aucun avantage; le malade s'apercevant que son état devenoit de plus en plus fâcheux, & qu'il s'atténuoit par une fièvre hectique, que son ulcère fournissoit une matière icoreuse, qui ne sortoit que dans les instans où il touffoit ou quand il faisoit quelques efforts; voyant enfin que sa perte devenoit chaque jour de plus en plus certaine, il appella à son se-

cours Jean Halardin. Ce chirurgien, l'un des plus instruits de son siècle, reconnut que la fistule étoit entretenue par le séjour d'une humeur qui s'étoit épanchée à la suite de la plaie, & qui n'avoit pu trouver issue; en conséquence il se décida pour l'opération de l'empîème, au lieu d'élection. Après avoir fait une ouverture d'un pouce, il détruisit une adhérence qui s'étoit formée entre les poumons & la plevre; il eut la satisfaction de voir sortir plus d'une livre d'une matiere très-épaisse; le lendemain il en sortit à peu près la même quantité, ou même un peu plus; le troisieme jour il en sortit presque autant, le quatrieme moins, le cinquieme très-peu; il mit en usage les injections miélées, pour déterger la poitrine; peu de jours après l'injection sortit à peu près la même qu'on l'y avoit injectée, & le malade guérit parfaitement.

Scultet avoit sans doute reconnu, dans sa pratique, les avantages de l'opération de l'empîème, au lieu d'élection, dans les plaies de poitrine avec épanchement; il nous a rapporté

deux observations où il se détermina pour la contre-ouverture, quoique les plaies fussent situées de manière à pouvoir donner issue au sang épanché. Ce célèbre chirurgien fut appelé pour voir un cocher qui venoit de recevoir au dos un coup d'épée qui pénétrait jusqu'à la mamelle gauche, & qui faisoit par conséquent deux plaies; il dilata celle de la partie antérieure, le lendemain il en sortit beaucoup de sang. Voyant que, malgré cette évacuation, les accidens étoient les mêmes, que le malade respiroit avec beaucoup de difficulté, qu'il sentoit une douleur très-vive du côté affecté, près le diaphragme, & qu'il ne sortoit plus de sang par la plaie, quoique le pouls fût extrêmement foible, & qu'il y eût déjà deux ouvertures à la poitrine, il en fit une troisième, au lieu d'élection; le blessé guérit, malgré tous les accidens qu'il éprouva, de l'usage soutenu des tentes que l'on plaçoit dans la contre-ouverture.

Un nautonier de Vulve reçut un coup de couteau au dos, entre la quatrième & la cinquième côtes, en

comptant du haut en bas ; il crachoit du sang, & éprouvoit une grande difficulté de respirer. Scultet le vit dans l'instant même de l'accident : il proposa de faire, avec le scapel, une nouvelle plaie plus basse ; les assistans s'y opposerent : le lendemain matin il proposa cette opération au malade même, qui y consentit. Scultet assure que le blessé fut très-promptement guéri par ce moyen.

J'aurois fort désiré que ces deux observations eussent été accompagnées de détails plus exacts ; l'utilité de l'opération de l'empîème, dans des cas semblables, s'y trouveroit sans doute mieux établie. Cependant, quelque précis qu'en soit l'exposé, il suffit pour prouver que Scultet avoit déjà pressenti la solidité de la doctrine que je desire établir, & qui a été si généralement négligée. S'il est vrai, comme l'on n'en peut pas douter, qu'à la faveur de la contre-ouverture au lieu d'élection, l'on est sûr d'extraire les différentes humeurs qui se sont épanchées sur le diaphragme ; si l'on peut, sans inconvénient, entretenir cette plaie ouverte,

en y introduisant une bandelette de linge éfilé; s'il est possible d'user, par cette voie, des injections, & de déterger la poitrine, sans courir les risques de renouveler l'hémorrhagie & de donner lieu à de nouveaux accidens, il est tout simple de donner pour précepte de faire l'opération de l'empième, au lieu d'élection, toutes les fois qu'il y aura épanchement à la suite d'une plaie qui n'est pas exactement située dans le point le plus déclive de la partie postérieure de la poitrine, & lorsque, par la situation seule, l'on ne pourra pas faciliter la sortie du sang par la plaie.

Ce dernier précepte a des avantages tout aussi réels, & qui ne méritent pas moins l'attention des gens de l'art que ceux que j'ai déjà assignés à la contre-ouverture. D'après ce principe l'on est autorisé à procurer au premier appareil la réunion de toutes les plaies de poitrine; il n'est peut-être point, en chirurgie, de doctrine plus utile; l'on ne peut pas toujours décider si la plaie est pénétrante ou non. L'emphisme, que l'on regarde comme un des signes les plus certains que

la plaie pénétre, n'accompagne pas toujours les plaies pénétrantes ; il n'est pas sans exemple d'avoir rencontré des plaies non pénétrantes, qui étoient accompagnées de l'emphifeme : c'est cette incertitude des signes qui a fait quelquefois commettre des fautes assez grossieres. J'ai vu dilater, par des tentes, les plaies de poitrine les plus simples, & qui ne pénétroient pas, & imputer à un épanchement imaginaire, des accidens qui n'étoient occasionnés que par l'inflammation que la tente procuroit aux levres de la plaie ; il n'est pas sans exemple qu'on ait tenu ouvertes, pendant plusieurs jours, des plaies simplement pénétrantes, & qui n'exigeoient qu'une prompte réunion, ainsi que les premieres.

Dans le cas où la plaie est accompagnée de la lésion des parties contenues, & qu'il y a épanchement, il n'est pas moins avantageux d'en procurer la réunion. Si l'épanchement est peu considérable, il peut être résorbé, & la nature peut s'en débarrasser par différentes voies, ainsi qu'on l'a souvent observé. Si, au contraire

il y a de gros vaisseaux ouverts, & qu'il y ait beaucoup de sang épanché, il est également avantageux de réunir la plaie dans le premier instant; l'on doit même laisser séjourner dans la poitrine la totalité du sang épanché, pendant quelques heures, & jusqu'à ce qu'il soit survenu des accidens qui exigent qu'on évacue le fluide épanché par l'opération; le sang, par sa présence, rallentit l'hémorrhagie, il contribue par son séjour à la prompte formation du caillot. Ce moyen a réussi quelquefois; des praticiens sages ont laissé séjourner dans la poitrine, du sang qui se présentait de lui-même à la plaie, & qui faisoit des efforts pour sortir. Cette pratique auroit peut-être été suivie de plus grands succès, si, pour faciliter ensuite la sortie de la totalité de l'épanchement, on n'avoit point eu recours aux tentes, aux injections & à tous les différens moyens dont j'ai démontré les inconvéniens toutes les fois qu'ils sont employés par la plaie même.

---

*Des signes des épanchemens de sang à  
la suite des plaies de poitrine.*

**I**L feroit à fouhaiter que les signes des épanchemens à la suite des plaies de poitrine, fussent aussi certains que le plus grand nombre des auteurs a semblé le croire; mais des observations nous prouvent qu'on a quelquefois commis des fautes grossières, en supposant des épanchemens où il n'en existoit point, & que quelquefois aussi l'on en a méconnu de très-considérables. Si quelques-unes de ces méprises ont été le fruit d'un défaut d'attention ou d'un manque de connoissances, il en est qui ne sont dues qu'à l'insuffisance des préceptes reçus; la persuasion où l'on semble être depuis long-tems, qu'il ne manque rien à l'art sur ce point, fait qu'on ne s'est pas livré à des recherches plus exactes, & que les praticiens qui nous ont précédés n'ont point cru devoir nous transmettre les observations qui auroient été ca-

pables de jeter plus de lumiere sur cette importante question.

Lorsque le blessé a de la difficulté à respirer, lorsqu'il ne peut être commodément couché que sur le dos, qu'il ne lui est pas possible de rester sur le côté opposé à la plaie, qu'il ressent une pesanteur sur le diaphragme, qu'il éprouve des foiblesses fréquentes, on a cru ne pouvoir pas douter de l'existence de l'épanchement; ces signes passent pour si certains que, lorsqu'on les a une fois reconnus, on s'est toujours affranchi de tout examen; l'expérience m'a cependant appris que l'on pouvoit être trompé par ces symptomes: je crois en conséquence devoir publier les faits que la pratique m'a fournis.

Je fus appelé, il y a quelques années, pour voir un gendarme de la garde du roi, qui avoit reçu un coup d'épée sur la quatrième des vraies côtes, à trois travers de doigts du *sternum*; il me dit que, dans l'instant du coup, il étoit tombé sans connoissance; son adverfaire & un de ses amis eurent assez de peine à rappeler ses sens; quand il fut un peu

revenu, ils le conduisirent chez lui en voiture; à chaque cahot il étoit prêt à tomber en foiblesse. Je ne le vis que douze heures après l'accident; on lui avoit fait deux saignées, il n'étoit sorti que très-peu de sang par la plaie. L'on avoit appliqué, dans le premier appareil, une compresse d'eau vulnéraire, spiritueuse; le malade étoit pâle & dans un très-grand abattement; la difficulté de respirer étoit très-considerable, il ne pouvoit rester couché que sur le dos, il croyoit ressentir un poids énorme sur le diaphragme; enfin les accidens qui accompagnent ordinairement l'épanchement, s'y trouvoient réunis. Le chirurgien qui l'avoit vu avant moi ne doutoit point que la plaie ne fût pénétrante: on ne m'avoit même appelé que parce qu'il y entrevoyoit un danger pressant. J'avoue qu'au premier coup-d'œil je crus à l'existence de l'épanchement; nous convinmes de saigner le blessé pour la troisième fois, & de panser la plaie de la manière la plus simple; j'y retournai quatre heures après, je le trouvai plus oppressé, plus abattu,

tous les accidens paroïssent devenir de plus en plus pressans ; l'état du malade sembloit exiger l'évacuation du sang qu'on supposoit être épanché : heureusement qu'un examen plus particulier de la plaie m'empêcha de suivre cette première idée.

Quoique le peu d'étendue d'une plaie, & sa situation sur une côte, ne soient point des raisons suffisantes pour nous autoriser à croire qu'elle n'est point pénétrante, vu qu'il y a des épées dont la lame est très-étroite, & que l'attitude du blessé peut faire varier la direction ; cependant la plaie dont il s'agit ici étoit si petite que je crus devoir examiner, d'une manière plus particulière, d'où pouvoient dépendre les accidens qui l'accompagnoient : je voulus d'abord chercher la direction de son trajet, en comprimant assez légèrement avec le doigt dans sa circonférence ; lorsque j'appuyai sur la côte, en suivant une direction oblique de la plaie vers le *sternum*, le blessé éprouva la plus vive douleur, l'étouffement & les autres accidens furent extrêmes pendant quelques minutes. D'après

cette expérience je ne doutai plus que tous les symptômes, qui nous avoient effrayés, ne fussent produits par la lésion de quelques filets nerveux ou de quelques-uns des tendons du grand pectoral ; en conséquence je rassurai le blessé sur son état ; je lui conseillai de se faire saigner dans la nuit pour la quatrième fois, d'appliquer sur la plaie un petit emplâtre de *triapharmacum*, & par-dessus, la pulpe des plantes émollientes en forme de cataplasme. Cette conduite lui réussit si bien que le lendemain matin je le trouvai très-soulagé ; l'on continua les mêmes cataplasmes les jours suivans ; les accidens se dissipèrent sensiblement, & il fut bientôt en état de sortir. Cette observation prouve combien il est essentiel de faire des recherches dans le dessein de combattre sa première opinion ; pour peu qu'elle ait de fondement, on est sûr de ne point s'en départir ; c'est ordinairement celle qui a le plus d'empire sur notre esprit, & à laquelle nous renonçons le plus difficilement.

Si des accidens, qui n'ont leur siège

que dans les parties contenant de la poitrine peuvent en imposer au point de faire soupçonner des épanchemens qui n'ont pas lieu, les signes qui caractérisent un épanchement réel peuvent aussi quelquefois s'envelopper de manière à n'être pas apperçus par l'œil le plus clairvoyant : le fait, dont je vais donner le détail, prouvera que les hommes les plus habitués à voir de ces sortes de plaies, peuvent s'y méprendre.

Un horloger, âgé de trente-deux ans ou à peu près, reçut un coup d'épée au côté droit, entre la troisième & la quatrième des vraies côtes, en comptant de haut en bas : je ne fus appelé en consultation que le second jour ; le chirurgien qui le voyoit depuis l'instant de l'accident, lui avoit fait cinq saignées ; la plaie étoit très-étroite, la respiration n'étoit que médiocrement gênée, il faisoit des expirations assez fortes sans beaucoup de difficulté. La situation horizontale, & sur le dos, étoit celle qu'il supportoit le plus difficilement ; à la vérité il ne se trouvoit bien que lorsqu'on le soutenoit, par des oreil-

lers, en son séant & un peu incliné du côté blessé; il ne se plaignoit point du poids qu'il auroit dû éprouver sur le diaphragme. Cependant, comme le pouls étoit dur, & qu'il y avoit un peu de fièvre, nous convînmes de faire le soir deux petites saignées à six heures de distance l'une de l'autre, ce qui le soulagea pour l'instant; on lui fit prendre, dans la nuit, quatre à cinq verres d'eau & de vin, malgré les défenses que j'en avois faites; le malade croyoit trouver, dans cette boisson, le moyen de réparer ses forces. On appella, à la consultation du matin, celui des chirurgiens de Paris, qui, par sa place, doit être le plus exercé dans la pratique de l'art; nous trouvâmes le blessé dans un abattement violent nous examinâmes la plaie de nouveau: nous lui fîmes exécuter quelques mouvemens du tronc pour voir l'effet des différentes situations: lorsqu'il étoit sur le côté opposé à la plaie, il s'y trouvoit moins bien; mais la respiration ne paroissoit pas assez gênée, par cette attitude, pour devenir un signe univoque de l'épan-

chement ; j'avoue même qu'il n'étoit pas possible d'en reconnoître d'après lesquels on pût prononcer avec quelque certitude (toutefois sans s'écarter des préceptes reçus) qu'il y avoit du sang épanché dans la poitrine en assez grande quantité pour exiger l'opération de l'empîème. Je fis remarquer aux consultans une échimose très-sensible & assez large, qui commençoit à quatre ou cinq travers de doigt au-dessous de la plaie, un peu plus postérieurement, & qui s'étendoit ainsi en finissant en pointe vers la partie postérieure de la crête de l'os des isles. Je leur observai que c'étoit pour la troisieme fois que je rencontrois cette espece de signe à la suite des épanchemens de sang dans la poitrine. Après leur avoir développé mes idées, je les prévins aussi qu'en lisant, en présence de plusieurs gens de l'art, une dissertation où je plaçois cette échimose au rang des signes les plus certains de l'épanchement, quelques-uns d'entre eux avouerent qu'ils l'avoient en effet observé quelquefois. Enfin, après être entré dans d'assez longs détails

sur cet objet, je proposai la contre-ouverture au lieu d'élection.

Cette opinion ne parut point fondée: il ne me fut pas possible de ramener les consultants à mon avis. Malgré toutes mes représentations, cette échimose fut confondue avec celles qui sont formées par le sang qui se répand immédiatement de la plaie dans le tissu cellulaire; on se contenta d'ordonner au blessé quelques cuillerées d'une potion cordiale; ce secours n'empêcha pas les foiblesses de devenir de plus en plus fréquentes: la sueur froide s'empara de tous ses membres; il périt quinze heures après la consultation. A l'ouverture de la poitrine, on trouva plus de six livres de sang épanché.

Il n'est pas difficile de se rendre compte de l'infidélité des signes connus de l'épanchement; des dispositions particulières dans les organes qui sont renfermés dans la poitrine peuvent aisément faire varier les accidens: par exemple, des adhérences du poumon avec la plevre, ou même avec le diaphragme, peuvent se trouver formées de maniere que le sang

épanché ne puisse plus se rendre sur cette cloison, ni même sur le médiastin, quelle que soit l'attitude où l'on place le blessé ; dès - lors les symptômes ne sont plus les mêmes, & on ne peut pas prononcer avec confiance pour l'épanchement.

L'oppression ou la difficulté de respirer, qu'on a également placées au rang des signes les plus certains de l'épanchement, en ont souvent imposé. Ces accidens ne sont pas toujours relatifs à la lésion des visceres & des vaisseaux qui sont contenus dans la poitrine, ils ne le sont pas toujours à la quantité de la liqueur épanchée dans cette cavité ; si le sang du blessé est très-raréfié lorsqu'il aborde au poumon, si l'air qu'il inspire est chaud, sa respiration devient entrecoupée & difficile, la capacité de la poitrine se trouve insuffisante, sa dilatation devient plus ou moins laborieuse, lors même qu'il n'y a point d'épanchement. Dans le cas, au contraire, où les vaisseaux du poumon ne contiennent que peu de sang, par l'épuisement général de la masse, lorsque les liqueurs sont trop condensées,

quoiqu'il y ait un épanchement considérable dans la poitrine, le blessé respirera sans peine; dans cette dernière circonstance, il n'exige point des muscles de sa poitrine les mouvemens qui sont nécessaires pour une forte inspiration: le diaphragme n'est point assujetti à des extensions ni à des contractions fortes, de façon que le poids produit par la liqueur épanchée sur cette cloison, se fait à peine ressentir, & la respiration en conséquence semble ne rien coûter. D'où il doit résulter que les signes, qu'on a regardés jusqu'à ce jour comme les plus certains de l'épanchement de sang dans la poitrine, sont très-équivoques, & capables d'induire en erreur.

L'échimose, dont j'ai parlé, n'a point toutes les vicissitudes des signes connus de l'épanchement; c'est, s'il m'est permis de le dire, celui qui peut conduire le plus sûrement à la découverte de la vérité; la nouveauté & l'importance de cette remarque fera peut-être que les gens de l'art n'y auront pas autant de confiance qu'elle en mérite; peut-être aussi m'objectera

t-on qu'il est possible de confondre cette échimose avec celles qui accompagnent ordinairement les différentes plaies, ou même avec celles que l'on peut se faire en tombant du côté blessé sur quelque corps dur. J'ose assurer qu'un chirurgien, pour peu qu'il soit attentif, ne pourra jamais s'y méprendre; ces échimoses ont, les unes & les autres, des caractères si distinctifs que, si on les confondoit, la méprise pourroit passer pour volontaire.

Lorsque les vaisseaux qui ont été ouverts dans le trajet d'une plaie, au lieu de verser le sang au-dehors, le laissent échapper dans le tissu cellulaire qui les environne, il en résulte sans doute une échimose; mais celle-ci se manifeste peu de tems après l'accident: on voit clairement qu'elle prend son origine dans la plaie même, le plus communément elle se trouve dans sa circonférence, sa couleur est très-foncée, ordinairement elle est jaspée de quelques points rouges.

Celle qui a pour cause un coup, une chute sur la poitrine, est de la même couleur que la précédente; elle a d'ailleurs un accident particu-

lier qui l'accompagne ; en appuyant le doigt sur les parties contuses, le malade ressent une douleur vive, & il avertit alors que c'est là où le coup a porté. Ces caractères ne se rencontrent point dans l'échymose qui est le signe de l'épanchement de sang dans la poitrine : celle-ci en a d'autres qui lui sont absolument propres ; dans quelque point de la circonférence de la poitrine que soit la plaie, cette échymose est toujours située dans le même lieu, du côté où l'épanchement existe : elle se forme vers l'angle des fausses côtes : elle prend sa direction vers le carré des lombes ; on l'observe souvent à la surface de ce muscle : sa couleur est la même que celle des taches qui paroissent au bas-ventre peu de tems après la mort, c'est-à-dire, d'un violet très-éclairci ; d'ailleurs ce signe ne se manifeste point dans le premier instant, on ne l'apperçoit ordinairement que deux jours ou environ après l'accident ; il est quelquefois plus long-tems sans se rendre sensible. On conçoit aisément que l'on ne peut attribuer cette échymose qu'à l'infiltration du sang épanché ; la partie  
la

la plus fluide de cette liqueur, après avoir pénétré la plevre dans le point le plus déclive de la poitrine, échappe sans peine aux digitations que forment les attaches du diaphragme.

Ce n'est pas seulement dans les épanchemens de sang que l'on peut observer cette espee de fuintement de l'humeur contenue dans la poitrine ; il a également lieu lorsqu'il se fait, dans cette cavité, un amas d'eau & de pus. Quoiqu'il n'entre point dans mon plan de traiter ici des signes de ces deux especes d'épanchemens, cette seconde vérité vient si naturellement à l'appui de celle que j'ai déjà établie, elle est d'ailleurs si importante par elle-même, que je n'ai pas cru devoir la passer sous silence.

Le 14 mai 1757, je vis dans un hôpital que l'on avoit confié à mes soins, un homme âgé de 50 ans ; il avoit eu une fièvre rhumatismale, accompagnée d'un violent point de côté ; quoique les accidens les plus graves eussent été combattus, & qu'on eût mis le malade au rang des convalescens, il lui restoit cependant une petite toux, le pouls étoit pres-

que toujours fébricitant, il lui prenoit assez fréquemment de légers frissons, il éprouvoit aussi une gêne considérable dans la respiration. D'après un examen très-réfléchi de ces différens symptomes, je ne doutai point que l'inflammation de la plevre, qui avoit été la cause premiere de la maladie, ne se fût terminée par la suppuration. Je savois que c'étoit le côté gauche qui avoit été affecté; mais, malgré cela, je n'étois pas assez sûr de mon pronostic pour me déterminer sur le champ à ouvrir la poitrine; en conséquence je me contentai, à chaque visite, de faire de nouvelles recherches. Le 21 j'apperçus un peu d'élévation vers l'angle des trois dernieres fausses côtes; j'appliquai sur cette partie des cataplasmes émolliens. Le lendemain je trouvai un œdème beaucoup plus sensible, il n'y avoit point de fluctuation décidée; cependant j'espérois qu'en ouvrant cette espece de tumeur, je parviendrois à donner jour au pus, sur l'existence duquel les signes commémoratifs, ne me permettoient pas d'avoir de doute. Aussi-tôt que

J'eus fait l'incision projetée, je reconnus que je n'avois pas attaqué le foyer de la maladie; à travers le peu de sang que fournit cette plaie, l'on voyoit découler du tissu cellulaire engorgé une sérosité légèrement purulente. Je ne crus pas devoir faire d'autres recherches pour le moment, je n'employai dans le premier pansement que de la charpie sèche, & par-dessus, le même cataplasme dont on avoit déjà fait usage, & qu'on renouvela trois fois dans le jour. Le lendemain matin la partie la plus proéminente de la tumeur étoit sur les deux vraies côtes inférieures; l'incision que j'avois faite la veille, avoit fourni une assez grande quantité de sérosité jaunâtre; les pansemens furent les mêmes que le jour précédent, & je les continuai ainsi jusqu'au 26 du même mois. Ce jour-là, au pansement du soir, je découvris une tumeur sensible, accompagnée de fluctuation, entre la seconde & la troisième des vraies côtes, en comptant de bas en haut; j'ouvris alors la poitrine avec confiance dans l'intervalle de ces deux côtes: il sortit plus d'une pinte &

demie de pus d'une couleur blanchâtre; j'introduisis mon doigt dans la poitrine; je rencontrai à la partie inférieure une adhérence très-forte, que je crus devoir ménager; je placai dans l'ouverture une bandelette de linge éfilé; pendant les huit premiers jours il sortoit, matin & soir, une assez grande quantité de pus. Je fis usage des injections détersives, & le malade fut guéri sur la fin de juin.

Ce fait n'est pas le seul que je pourrois rapporter pour prouver que les épanchemens qui se forment dans la poitrine, se manifestent le plus souvent par une tumeur plus ou moins sensible dans le tissu cellulaire qui est au-dessous de l'angle inférieur de cette cavité. J'ai rencontré trois autres fois ce même signe dans des malades qui sont péris de pleurésies terminées par suppuration. Dans ces différentes occasions, on s'est opposé à l'opération que j'avois proposée; je n'ai même pu obtenir de faire des recherches que dans l'un de ces cadavres; j'y trouvai plus de trois pintes d'une sérosité purulente épanchée dans le côté gauche de la poitrine.

Si les faits que je rapporte ici ne font ni assez clairement démontrés, ni en assez grand nombre pour m'autoriser à prononcer que l'œdème, dont je viens de parler, doit être regardé comme un signe de l'épanchement beaucoup plus certain que tous ceux qu'on a cru tels jusqu'à ce jour; si, sur ma propre expérience, je ne puis pas exiger des gens de l'art une confiance assez décidée pour établir ce point de doctrine, j'aurai du moins eu l'avantage d'indiquer la route qui peut conduire à la découverte d'une des plus importantes vérités qui aient jamais été reconnues en chirurgie.

Quoiqu'en général on paroisse croire qu'on peut prononcer, sans courir le risque de se tromper, sur l'existence d'un épanchement de pus & d'eau dans la poitrine, d'après les signes que tous les auteurs ont rassemblés, il est cependant vrai de dire qu'il est peu de questions sur lesquelles nos vues soient aussi bornées. Il ne suffit pas d'étudier dans les livres: c'est dans l'exercice de l'art que l'on apperçoit ce qui nous manque; c'est dans les fautes commises par des hom-

mes éclairés que l'on peut puiser la véritable instruction. On me pria, il n'y a pas encore long-tems, d'assister à une opération de l'empîème, elle avoit été décidée avant que j'eusse vu le malade ; le court récit qu'on nous fit de la maladie, & le tableau qu'on nous présenta des accidens qui subsistoient depuis quelques jours, sembloient à la vérité ne pas permettre de douter de l'existence d'un fluide quelconque épanché sur le diaphragme ; cependant l'issue de cette opération, que l'on croyoit être si sûrement indiquée, ne servit qu'à prouver à ceux mêmes qui l'avoient décidée, qu'il étoit très-possible de se tromper. Rien sans doute ne s'oppose plus aux progrès de la chirurgie que l'obscurité dans laquelle on cherche à retenir des faits de cette nature ; ce n'est que d'après des observations de ce genre que l'on peut apprécier les doctrines reçues.

Je serois bien fâché si l'on pensoit que j'ai rapporté ce dernier fait par la raison que je ne suis pas l'admirateur des talens de celui dont le suffrage avoit déterminé le malade à se

laisser opérer ; je lui rends ce qui lui est dû : il avoit jugé conformément aux préceptes des meilleurs auteurs ; des fautes semblables doivent être plutôt attribuées à l'art qu'à ceux qui l'exercent.

D'ailleurs, si un événement semblable pouvoit intimider, si la mort de ce malade pouvoit donner de l'aversion pour une opération qui n'a déjà été que trop négligée, l'observation suivante, qu'on trouve dans le second volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie, prouvera son utilité, & assurera toujours à la chirurgie la préférence qu'elle mérite sur toutes les ressources que peut offrir la pharmacie contre les épanchemens. Quoiqu'il y eût plus de six pintes d'eau épanchée dans la poitrine d'un jeune ecclésiastique, des consultans de réputation avoient cependant méconnu la cause des accidens pour lesquels on demandoit leur avis. Le malade auroit été perdu sans ressource, s'il n'avoit pas appelé à son secours celui des chirurgiens de Paris qui a le plus contribué à étendre la réputation de la chirurgie fran-

çoise, M. Morand, ce maître habile, guidé par les signes rationels, décida qu'il y avoit épanchement : malgré les oppositions, il se détermina à pratiquer l'opération de l'empîème qui fut suivie du succès le plus éclatant.





# DISSERTATION

SUR

## L' AMPUTATION

DES GRANDES EXTRÊMITÉS,

*Où , après avoir examiné les différentes méthodes proposées , on indique celle qui est la plus sûre pour éviter la saillie de l'os.*

QUELQUE autorisé qu'on semble être à décrier une opération qui a pour but de priver un blessé d'un de ses membres , on ne peut cependant disconvenir qu'il est des circonstances où le chirurgien le plus instruit & le plus prudent est obligé d'avoir recours à l'amputation. S'il est prouvé qu'on a souvent abusé de cette ressource , il ne seroit pas difficile de démontrer aussi que quelquefois , faute de ce secours , on a abandonné à une mort certaine des malheureux qu'il auroit été possible de ramener à la vie.

L'art de conserver la partie blessée est sans doute plus cher à l'humanité que celui de mutiler ; on ne pourroit , sans injustice , soupçonner la chirurgie de nos jours de penser autrement ; elle est si pénétrée de cette vérité , qu'elle s'occupe plus en général des moyens d'éviter les opérations , que des opérations même. Mais il n'en est pas moins vrai de dire qu'un chirurgien qui , par une fausse prudence , & par une aversion trop décidée pour l'amputation , laisseroit périr un blessé que cette opération auroit pu sauver , ne mériteroit pas moins le nom de cruel que celui qui auroit recours à ce moyen dans une circonstance où l'art lui offriroit des ressources plus douces & également sûres.

Mon dessein n'est point d'examiner , dans cette dissertation , les circonstances où l'amputation est nécessaire , ni celles où l'on peut s'en dispenser. Comme il m'a paru que des hommes d'un très-grand mérite ne se font déclarés absolument contre l'amputation , même dans les cas où nos plus habiles maîtres l'ont jugée nécessaire ,

que parce qu'ils y ont entrevu des accidens plus formidables que la maladie pour laquelle on la conseille, j'ai pensé que, pour combattre avec plus de succès leurs préjugés, il étoit essentiel d'examiner si les accidens qu'on attribue à l'amputation, ne dépendent pas plutôt de la méthode d'opérer que de l'opération même.

Si les amputations avoient été plus fréquemment suivies de succès, M. Bilguer & son traducteur ne se feroient point livrés à des déclamations aussi exagérées. Les supputations qu'ils ont faites des blessés qu'on a sauvés par des opérations plus longues, plus douloureuses & plus incertaines que des amputations faites méthodiquement, ne leur auroient pas permis de persister dans leur doctrine; ils n'auroient point mis au nombre de leurs succès la conservation de quelques membres, de la jouissance desquels les blessés ne s'apperçoivent que par la gêne qu'ils en éprouvent.

Il en est des amputations comme de toutes les opérations de chirurgie: leur utilité ne peut être attestée que par les avantages réels que les

malades en retirent. Il n'est point de cas où l'on puisse conseiller une opération qui expose celui qui la supporte, à des dangers aussi certains que la maladie pour laquelle on la pratique.

Dans le tems où l'on ignoroit encore l'art de suspendre le cours du sang dans les extrêmités, où conséquemment le plus grand nombre de ceux qui étoient exposés à l'amputation périssoient de l'hémorrhagie, l'on n'amputoit les membres que dans le cas du sphacele. Cette doctrine, qui étoit fort sage alors, s'est soutenue jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle. Celse, Paul d'Ægine, Avicenne, Guy de Chauliac n'ont conseillé cette opération que pour les membres qui étoient déjà privés de la vie, & pour lesquels l'art n'offroit plus de ressource. Une doctrine opposée n'auroit pas été digne de ces grands hommes.

Ce n'est qu'en perfectionnant les opérations qu'on peut se flatter d'en étendre l'utilité. Ce n'est qu'en prouvant que l'on peut éviter le plus grand nombre des accidens qui accompagnent ordinairement les am-

putations, qu'on peut démontrer que le sphacele n'est pas le seul cas où l'on doive y avoir recours.

Depuis que Paré a imaginé d'appliquer à quelques travers de doigts au-dessus de la ligne où il faisoit la section des chairs, une bande très-ferrée pour s'opposer à l'effusion du sang pendant l'opération, les accidens qu'on redoutoit dans les amputations n'ont plus été les mêmes. D'après cette première découverte, Paré conçut de nouvelles idées sur cette opération; il pensa qu'il y avoit beaucoup de cas où il seroit avantageux de faire la section dans les chairs vives, quoique la doctrine contraire eût été reçue de tous les tems; il pensa aussi alors qu'il seroit essentiel de trouver tout autre moyen que le cautere actuel pour oblitérer les vaisseaux ouverts par l'instrument tranchant.

Son heureux génie, qui ne lui faisoit appercevoir de nouvelles difficultés que pour lui suggérer de nouvelles ressources, toutes capables de hâter les progrès de l'art, lui fit imaginer d'avoir recours à la ligature

des vaisseaux. Hippocrate & Gallien avoient quelquefois pratiqué cette opération pour s'opposer à l'hémorrhagie dans des plaies considérables ; mais Paré m'a paru être le premier qui en ait fait usage dans les amputations.

Malgré cette marche rapide entre les mains d'un seul homme qui vivoit il y a près de deux siècles , la doctrine des amputations n'est cependant point encore arrivée à la perfection.

La difficulté qu'on éprouve à procurer une cicatrice solide , lorsque le moignon devient , pour ainsi dire , conique , & que l'extrémité de l'os n'est recouverte que par des bourgeons charnus , la dure nécessité où l'on est de faire une seconde amputation , lorsque l'os se trouve totalement dénué , les suites fâcheuses dont ces différens accidens sont le plus communément accompagnés , ont fait regarder , avec raison , la saillie de l'os comme un des plus grands inconvéniens qui puissent survenir après l'amputation des grandes extrémités. On a cherché , de tous les tems , le moyen de l'éviter ; mais il ne me pa-

roît que trop certain que, sur ce point, les modernes n'ont pas été plus heureux que les anciens; il semble que les différens préceptes donnés successivement, ne tendent qu'à la détérioration de l'art. Je croirois même ne rien dire de trop en assurant que les méthodes publiées avec le plus d'emphase, & auxquelles leurs propres auteurs ont prodigué les éloges les moins ménagés, sont également insuffisantes, & beaucoup plus fâcheuses que celles qui les avoient précédées.

Je me flatte donc que mes réflexions pourront contribuer aux progrès de la chirurgie, si, comme je l'espère, après avoir démontré les inconvéniens des différentes règles prescrites pour éviter la faillie de l'os, je parviens à donner une méthode beaucoup plus sûre & plus conforme aux principes de l'art, & par laquelle on pourra conséquemment sauver un plus grand nombre de bleffés.

Paré s'étoit flatté d'éviter la faillie de l'os, après l'amputation, par un procédé très-simple; il relevoit la peau & les muscles en haut, & les maintenoit ainsi assujettis pendant l'o-

pération, afin qu'elles pussent recouvrir l'extrémité des os, & qu'après la consolidation de la cicatrice le cuir & les muscles leur servissent comme d'un couffinet. Il y a tout lieu de croire que l'expérience a démontré à cet auteur l'insuffisance de sa première méthode, & qu'il s'est apperçu que les résultats n'en étoient pas tels qu'il l'avoit espéré, puisque pour parvenir à la même fin, & se procurer le même avantage, il a conseillé par la suite de faire promptement quatre points d'aiguille en croix aux levres de la plaie qui, pour me servir de ses termes, doivent être *profondans un doigt dans la chair*, pour ramener plus sûrement les parties des muscles coupés sur l'os. Si les accidens qu'occasionnent indispensablement ces points de future, ne les avoient pas fait abandonner depuis long-tems, on trouveroit leur proscription dans l'excellent mémoire de M. Pibrac, sur l'abus des futures; & si l'on veut faire quelque attention au principe de la réunion des plaies que j'établirai, il sera facile de se convaincre que ce moyen ne peut point

procurer l'effet qu'on semble en attendre.

Les languettes d'emplâtres aglutinatives, que quelques auteurs ont recommandées au lieu des points de future, n'ont pas les mêmes inconvéniens; mais il est prouvé d'après les mêmes principes de la réunion, qu'ils ont du moins celui de ne point remplir l'objet qu'on s'en étoit proposé; il est possible, à leur faveur, de donner un peu plus d'extension aux tégumens; mais les languettes n'auront jamais aucun effet sur les muscles.

M. Petit a adopté en quelque sorte le premier précepte de Paré; pour donner à la peau encore plus de longueur relative, il a recommandé de ne comprendre, dans la première section circulaire, que la peau & la graisse, afin de conserver à ces parties plus de longueur qu'aux muscles, qui d'après cette méthode (à laquelle on a donné le nom d'amputation en deux tems) doivent être coupés quelques lignes plus haut. Cette manière d'opérer a eu beaucoup de partisans; le nom seul de deux grands hommes qui s'en font disputé la découverte,

devoit suffire pour lui mériter la confiance des gens de l'art ; c'est aussi celle qu'on a le plus accueillie dans nos écoles ; le plus grand nombre des praticiens de nos jours y ont encore recours.

Quoique je pense , avec M. Louis , que cette méthode doive être rejetée , je suis bien éloigné de croire , avec lui , qu'en la pratiquant on court les risques de conserver trop de peau ; je ne pense pas , comme il l'a avancé , que la peau dans ce cas là puisse se replier sur elle-même , se flétrir & former un bourlet calleux qu'il faudroit recouper au niveau des chairs pour pouvoir cicatrifer la plaie. Cet auteur à la vérité a ajouté que ces cas sont rares ; mais des faits rares sont des exemples , & M. Louis auroit bien dû nous en rapporter un , n'eût-ce été que pour la rareté du fait ; rien n'est peut-être plus capable d'accréditer une mauvaise doctrine que de lui faire des objections ridicules. Les partisans d'une erreur s'imaginent volontiers l'avoir justifiée , lorsqu'ils sont parvenus à démontrer le faux des raisons qu'on lui oppose.

Pour rejeter solidement l'amputation en deux tems , il devoit suffire de dire qu'elle exige un peu plus de tems , qu'elle procure essentiellement plus de douleur que la méthode ordinaire , & qu'à sa faveur l'on ne peut point se flatter d'éviter la faillie de l'os ; il seroit possible de rapporter en preuve de ce que j'avance, un assez grand nombre d'observations ; mais je me contenterai de rappeler celle qu'on trouve dans le second volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

M. Veyret fit à une fille l'amputation de la cuisse ; pour éviter la faillie de l'os , il releva la peau le plus qu'il lui fut possible avant d'appliquer le lien avec lequel on l'assujettit ; il ne comprit dans la premiere section circulaire que les tégumens , il les fit tout de suite relever pour couper les muscles plus haut par une seconde incision : on retira les chairs par le moyen de la compresse fendue , & il scia l'os le plus près qu'il lui fut possible des parties charnues : la ligature étant faite , il ramena sur l'os la peau & les chairs.

Malgré toutes ces précautions, l'os fit une faille très - considérable, il se trouva dénué dans une assez grande partie; de façon que M. Veyret, après avoir tenté en vain pendant un assez long tems de procurer l'exfoliation de cette partie du fémur, se détermina à une seconde opération, dans laquelle il en emporta une portion de quinze lignes de longueur.

De toutes les méthodes données jusqu'à ce jour pour éviter la faille de l'os, l'amputation à lambeaux est sans doute celle sur laquelle on peut le plus compter: on est sûr par ce moyen, de procurer aux os un couffinet qui les recouvre. Mais doit-on donner à cette maniere d'opérer, la préférence dans les cas ordinaires des amputations? C'est ce que je ne pense pas, si l'on compare les avantages de cette méthode avec les inconvéniens qui y sont attachés. On conçoit aisément qu'elle est au deffous des éloges qu'on lui a prodigués dans le premier instant où MM. Verdiun & Sabourin l'ont publiée. D'après la description seule des procédés opératoires qu'on

est obligé de suivre, l'on voit qu'elle est plus douloureuse, plus longue & plus embarrassante même que l'amputation en deux tems. Ces défauts sont aussi réels que le plus grand nombre des avantages, que ses partisans ont cru y découvrir sont chimériques. On s'est imaginé trouver dans l'amputation à lambeaux l'ineestimable avantage de se passer de la ligature des vaisseaux; mais les faits ont prouvé le contraire. M. de Garengot ne dit pas précisément que le premier blessé qu'il a opéré selon cette méthode, & auquel il n'avoit pas fait la ligature, soit péri d'hémorrhagie; mais il confesse qu'il est mort, qu'il a perdu beaucoup de sang; & lorsque ce chirurgien a fait la même opération, il n'a pas négligé de faire la ligature des vaisseaux. D'ailleurs, comme il est certain que l'on ne devoit cet avantage qu'aux fortes compressions que l'on est obligé de faire sur le lambeau & le moignon, c'est un reproche de plus que l'on peut faire à cette méthode d'amputer.

De tous les moyens que la chirurgie, tant ancienne que moderne, a

proposés pour s'opposer à l'hémorragie dans l'amputation, je n'en connois point de plus fâcheux que la compression. Le désordre qui arrive alors dans la circulation, le gonflement qui survient infailliblement à la suite d'une plaie aussi considérable, seront presque toujours des accidens mortels, toutes les fois que l'extrémité de la partie amputée sera entourée & recouverte de bandages trop ferrés.

Les nouveautés sont en général si favorablement accueillies, que l'on n'hésite point à leur accorder des succès qui ne sont dus qu'au hasard, ou à des circonstances sur lesquelles leurs auteurs n'ont jamais pu compter. Un homme à qui on avoit fait l'amputation de la jambe suivant la méthode ordinaire, souffroit des douleurs cruelles, qui lui sembloient exister dans le pied amputé; cet état fâcheux, joint à la gêne qu'il éprouvoit de cette jambe, qui n'avoit été coupée qu'à quelques travers de doigt au-dessus de la malléole, le déterminèrent à avoir recours à une seconde amputation : elle lui fut faite selon la méthode de Verduin, & elle eut

tout le succès qu'on pouvoit en attendre ; le blessé ne ressentoit plus aucune de ces douleurs sympatiques, & il guérit parfaitement.

Quoiqu'il ait été attesté par des faits que les douleurs sympatiques existent également après l'amputation à lambeaux, Verduin s'est cependant cru autorisé à avancer que ceux qui étoient opérés selon sa méthode, n'éprouvoient point de douleurs de ce genre. Ce fait lui a suffi pour accorder un aussi grand avantage à sa découverte. Les exemples de cet enthousiasme ne sont pas rares.

M. Louis a été si pénétré des inconvéniens des différentes méthodes d'amputer dont je viens de parler, il a été si persuadé de leur insuffisance pour éviter la faillie de l'os, qu'il s'est déterminé à nous donner trois dissertations sur cet objet important.

Si je me permets l'examen de ces ouvrages, si je suis obligé de prouver que le plus grand nombre des principes qu'ils contiennent, & que ceux sur-tout dont M. Louis semble faire le plus de cas, ne sont pas à beaucoup près aussi solidement établis

qu'il se l'est imaginé, je proteste que mon intention n'est point de le troubler dans la douce jouissance des éloges qu'il nous a assuré avoir recueillis de ce travail. Le bien de l'humanité & les progrès de l'art sont les seuls motifs qui m'y engagent; il ne faut rien moins que des prétextes aussi légitimes pour m'autoriser à combattre une doctrine que son auteur a annoncée par le préambule suivant.

« Ce que j'ai avancé pour éclaircir  
» des questions aussi intéressantes, a  
» changé la face de la chirurgie sur  
» une opération que je croyois avoir  
» été trop négligemment soumise à  
» des préceptes généraux. Le juge-  
» ment favorable que des hommes  
» d'un mérite distingué ont porté sur  
» mon travail, l'adoption que des  
» chirurgiens célèbres ont faite dans  
» l'exercice de l'art, la préférence  
» que des auteurs ont donnée dans  
» leurs ouvrages à la doctrine que j'ai  
» établie, l'accueil que des juges  
» éclairés & impartiaux ont fait à ce  
» que j'ai été forcé d'opposer aux cri-  
» tiques qu'ont essuyées mes remar-  
» ques sur les amputations, ne m'en-  
» pèchent

» pêchent pas de ne voir aujourd'hui  
» dans mes premières recherches,  
» qu'un essai que des observations  
» multipliées devoient perfectionner.  
» Les campagnes que j'ai faites dans  
» la dernière guerre, en qualité de  
» chirurgien consultant de l'armée du  
» roi en Allemagne, m'ont fourni  
» plusieurs occasions d'apprécier les di-  
» verses opinions ».

M. Louis a eu assez de zèle pour vaincre sa modestie au point de la réduire au silence dans un instant où elle a dû avoir tant à souffrir ; il ne fera point étonné que je m'en trouve assez pour opposer des raisons que je crois solides, au jugement de ces hommes d'un mérite incontestable que je n'ai point l'honneur de connoître ; pour m'élever contre l'opinion de ces chirurgiens célèbres dont M. Louis a pris soin de taire le nom ; pour prouver aux auteurs distingués qui ont adopté dans leurs ouvrages sa doctrine, qu'ils ont fait un mauvais choix ; pour démontrer à ces juges impartiaux, dont je n'ai jamais entendu parler, qu'ils doivent se rétracter de leur prononcé ; pour faire voir enfin à M. Louis

lui-même , qu'il n'a point profité des occasions que lui ont fournies les campagnes qu'il a faites en qualité de chirurgien consultant du roi ; que l'art ne peut que perdre au changement de face qu'il a procuré à la chirurgie , & qu'il n'a pas plus connu les causes de la saillie de l'os que les moyens d'y remédier.

M. Louis trouvera sans doute les propositions que je viens d'avancer trop hardies , peut-être même téméraires : je le supplie de croire que je ne les aurois point hazardées , si le plan de mon travail ne l'avoit exigé , & si je n'étois forcé d'en venir à la démonstration.

*Causes de la saillie de l'os , selon  
M. Louis.*

L'amputation de la cuisse est celle où la saillie de l'os a le plus fréquemment lieu ; c'est aussi celle que M. Louis a choisie pour faire une application plus sensible de ses principes : voici comme il rend raison , dans ses deux premières dissertations , des causes de cet inconvénient.

« Il n'y a, dit-il, que le muscle cru-  
» ral qui soit fixé à l'os dans toute son  
» étendue; mais ce muscle est très-  
» mince. Ses fibres sont courtes &  
» convergentes à son axe qui est paral-  
» lele à celui de l'os. Les muscles vastes  
» internes, vastes externes & le triceps  
» ont aussi des adhérences au fémur,  
» mais ils n'y sont attachés que par  
» leur bord inférieur: le plan de ces  
» masses musculaires est libre, assez  
» large & par conséquent capable de  
» changer de direction & de faire des  
» replis après leur section; tous les  
» autres muscles sont séparés les uns  
» des autres, de même que les précé-  
» dens, par le tissu cellulaire; il n'y  
» en a aucun qui, dans sa direction,  
» soit parallèle à l'axe du fémur; tous  
» le coupent par des angles plus ou  
» moins aigus: delà il arrive, con-  
» tinue M. Louis, que quand les mus-  
» cles sont divisés ils changent de di-  
» rection, & rien ne les maintient  
» pour former une surface égale à  
» l'extrémité du moignon ».

M. Louis s'explique encore plus  
clairement sur les causes de la faillie  
de l'os, en parlant de l'amputation

du bras, au second paragraphe de son mémoire sur les amputations des grandes extrémités.

« L'os du bras, dit-il, depuis sa  
» partie moyenne jusqu'à l'inférieure,  
» est couverte de muscles qui y sont  
» adhérens; & l'action de ces muscles  
» est directe & parallele à l'axe de l'os.  
( Cette proposition n'est pas exacte.)  
» Il n'en est pas de même, ajoute-t-il,  
» de la cuisse: la plupart des muscles  
» qui en forment le volume, ou ne  
» sont point adhérens à l'os, ou ne le  
» sont que par de très-petites surfaces;  
» leur direction d'ailleurs n'est point  
» parallele à l'axe du fémur; ainsi,  
» dès que les muscles seront coupés,  
» ils doivent s'en éloigner beaucoup  
» moins, à cause de leur rétraction,  
» que par leur changement de situation  
» par rapport à l'os, parce qu'en se  
» retirant ils tendent au parallélisme ».

Si ces hommes d'un mérite distingué, ces chirurgiens célèbres, qui ont accueilli si favorablement les idées de M. Louis sur les causes de la faillie de l'os, s'étoient rappellé les premiers élémens de la géométrie, ils auroient facilement apperçu que

M. Louis sembloit n'emprunter son langage que pour se trouver en contradiction avec les premiers principes ; ils auroient vu que , puisqu'il est vrai même , selon M. Louis , que les muscles qui environnent l'os de la cuisse , *le coupent par des angles* , il n'étoit pas possible que leur tendance au parallélisme , lorsqu'ils sont divisés , pût produire la faillie de l'os : cette erreur est du nombre de celles qu'on peut démontrer aux yeux. S'il n'y avoit pas d'autre cause de cet inconvénient que le changement de direction , cette tendance au parallélisme , l'amputation de la cuisse où la faillie de l'os a lieu le plus ordinairement , seroit celle où il faudroit le moins de précaution pour éviter cet accident.

Il est démontré en géométrie que de deux lignes qui partent d'un même plan pour se rendre au même point , celle qui coupe l'autre est essentiellement plus longue ; il est également démontré que toute ligne qui en coupe une autre ne peut pas être ramenée au parallélisme sans acquérir plus de longueur relative , & que la ligne qui

coupe ainsi dépassera plus ou moins la ligne coupée, à raison de ce que l'angle étoit plus ou moins obtus. Il est donc évident, d'après ceci, que si, comme je l'ai déjà dit, les muscles de la cuisse n'avoient d'autres dérangemens que la tendance au parallélisme, que ce dérangement fût le plus considérable auquel ils fussent assujettis, ainsi que l'a avancé M. Louis, ce seroient les muscles qui dépasseroient l'extrémité de l'os, & non pas l'os qui seroit faillie : ce seroit, dis-je, ceux des muscles dont l'extrémité se trouve toujours à la base du cône que forme le moignon, qui en seroient la pointe, & qui s'avanceroient le plus. Il est donc de toute évidence que M. Louis a pris, pour cause de la faillie de l'os, ce qui produit un effet diamétralement opposé.

Ce même auteur nous a assuré en outre, qu'en voyant les choses de très-près, il s'étoit apperçu que les muscles faisoient des replis lorsqu'ils étoient coupés. Le plus grand nombre de masses charnues qui environnent la cuisse, sont libres pour leur mouvement ; le tissu cellulaire qui les main-

tiennent unies ensemble, leur permet de se raccourcir & de s'allonger; mais ce même tissu cellulaire remplit si exactement l'espace qui se trouve entre les différens muscles, la peau par son propre ressort les tient tous si exactement rapprochés les uns des autres, qu'il leur est absolument impossible de se replier: ils se réduisent à leur longueur donnée aussi-tôt qu'ils sont divisés; mais il est de toute impossibilité qu'ils se rePLOYENT. Qu'il me soit donc permis d'affurer à M. Louis, que dans les occasions même où il nous a dit avoir vu les choses de très-près, il n'a pas toujours bien observé. D'ailleurs, les replis auroient-ils lieu, comme il l'a supposé, ce seroit sans fondement qu'on les placeroit au rang des causes inévitables de la faille de l'os; il ne pourroit certainement y avoir aucune difficulté à les effacer & à les étendre pour en recouvrir l'extrémité du moignon.

Si ce que je viens de dire n'étoit pas suffisant pour prouver que M. Louis n'a point reconnu les causes de la faille de l'os dans ses deux premières dissertations, j'en trouverois

une preuve bien décisive dans le dernier ouvrage qu'il a publié sur cette même question , auquel il a donné pour titre : *Nouvelles Observations sur la rétraction des muscles après l'amputation de la cuisse , & sur les moyens de la prévenir*. Ici il dit bien positivement que l'on ne peut pas douter que la rétraction des muscles ne soit la cause de la saillie de l'os ; dans les précédentes dissertations , il a avancé , avec la même confiance , que les muscles coupés doivent s'éloigner de l'os beaucoup moins , à cause de leur rétraction , que par leur tendance au parallélisme. Tout ceci sans doute ne feroit point une contradiction , si , en changeant d'opinion , M. Louis avoit confessé que ses premières idées sur la tendance au parallélisme n'étoient qu'une erreur à laquelle il s'étoit trop livré ; mais sa tendresse paternelle pour toutes ses productions ne lui a jamais permis de pareils aveux. Au risque de s'exposer aux reproches fondés que devoit lui mériter une contradiction aussi frappante , il a préféré de commencer son dernier mémoire par un compliment

adressé à ses premières idées. « La ma-  
» tière que je me propose de traiter ,  
» dit-il , a déjà été le sujet de mes réflé-  
» xions ; une dissertation sur la faillie  
» de l'os après l'amputation des mem-  
» bres , dans le second tome des mé-  
» moires de l'académie royale de chi-  
» rurgie , expose spécialement les cau-  
» ses de cet inconvénient , & ce qu'on  
» peut faire pour y remédier ». Ce qu'il  
y a de plus malheureux pour cet  
auteur , c'est que les causes de la fail-  
lie de l'os ne se trouvent pas plus  
renfermées dans l'une que dans l'autre  
de ces propositions , quoiqu'elles soient  
contradictoires. J'ai prouvé tout le  
faux de son raisonnement sur la ten-  
dence au parallélisme ; je prouverai  
également , en parlant de la réunion des  
plaies , qu'il ne peut point y avoir de  
rétraction secondaire dans les muscles  
divisés : je crois donc pouvoir me  
dispenser d'entrer dans de plus longs  
détails sur cet objet , je vais exami-  
ner si M. Louis a été plus heureux  
dans le choix des moyens qu'il in-  
dique pour éviter la faillie de l'os ;  
c'est sans doute le point le plus im-  
portant pour les malades.

*Méthode d'amputer, décrite dans le premier Mémoire de M. Louis.*

« Si, dans l'amputation de la cuisse, » dit cet auteur, on veut prévenir la » faillie de l'os, inévitable malgré » toutes les précautions qu'on a indiquées jusqu'ici, il faut avoir celle » d'ôter la ligature qui affermissoit les » chairs; dès que la section des parties » molles sera faite, les muscles mis en » liberté se retireront sur le champ, » ils changeront de situation; on pourra alors retirer les chairs avec la » compresse fendue, porter le bistouri sur le crural, & couper le point » d'adhérence des vastes & du triceps » à l'épine postérieure du fémur; par » ce moyen on pourra très-facilement » scier l'os trois travers de doigt plus » haut que le niveau des chairs affermes par la ligature ».

Il n'est pas difficile de reconnoître, que la méthode de M. Louis n'a jamais été le fruit de l'observation. Quel sens voudroit-il qu'on attachât à ces mots? *L'on pourra porter le bistouri sur le muscle crural, & couper le point d'ad-*

*hérénce des vastes & du triceps !* Que signifie porter un bistouri sur un muscle ? Quel doit être le sort de cette portion du crural sur laquelle l'on aura porté l'instrument, si elle reste attachée à l'os ? De quelle utilité peut-il être d'aller détacher au-delà le point d'adhérence des vastes ? Comment enfin fera-t-il possible, d'après un pareil procédé, de scier l'os trois travers de doigt plus haut que dans la méthode ordinaire ?

Ce qui donne un air de nouveauté à cette méthode, c'est le précepte d'ôter la ligature qui affermissoit les chairs, dès que la section des parties molles sera faite. M. Louis n'a rien négligé pour donner à cette remarque beaucoup d'importance ; il a cherché à la faire valoir dans plusieurs endroits de ses trois dissertations : nos maîtres à la vérité n'ont point parlé de cette précaution ; mais il n'ont pas dit aussi qu'il fallût laisser le lien ; ce détail leur auroit paru trop minutieux pour y entrer. L'usage de cette bande est d'affermir les chairs pendant qu'on les divise ; dès que la section circulaire est parachevée, elle devient inutile. J'ai

toujours vu les praticiens s'en débar-  
rassér avant d'appliquer la compresse  
fendue. La remarque de M. Louis  
n'est donc qu'une futilité qu'il a vou-  
lu transformer en précepte. Personne  
n'a dit encore qu'il fallût ôter le cou-  
teau courbe , lorsque la division des  
parties molles est faite ; l'on n'a point  
recommandé d'ôter la compresse fen-  
due , lorsque l'os est scié , pour pou-  
voir faire la ligature des vaisseaux.  
Les auteurs ont bien fait observer  
qu'il falloit lâcher le tourniquet ,  
après la ligature des vaisseaux , pour  
voir s'il n'y avoit point quelques ar-  
teres qui donnaissent du sang ; mais  
ils n'ont point dit qu'il fallût ôter le  
tourniquet lorsqu'il n'y avoit plus  
lieu d'appréhender l'hémorrhagie. Il  
seroit plaisant de voir un écrivain de  
nos jours s'élever contre ces omis-  
sions , & s'ériger ainsi en réforma-  
teur ? Puisqu'il est évident que la  
bande qui affermit les parties molles,  
s'oppose à l'effet de la compresse fen-  
due , est-il possible de supposer que  
nos maîtres, qui ont recommandé l'u-  
sage de cette compresse pour relever  
les chairs afin de scier l'os le plus haut

possible, ne se soient point apperçus de l'obstacle que ce lien formoit à leur intention ?

M. Louis a pressenti la force de ce raisonnement. Pour mieux faire observer toute l'utilité de son précepte, il n'a point hésité d'avancer que, dans la méthode reçue d'opérer, la compresse fendue n'étoit pas absolument nécessaire, parce que, dit-il, l'on scie l'os au niveau des chairs affermies par la ligature.

Où M. Louis a-t-il pris que la méthode d'amputer fût telle qu'il l'avance ici ? Si ses maîtres lui ont enseigné ainsi, ils ont eu tort ; mais depuis qu'il s'érige en maître lui-même, il auroit dû se défabufer. Comment n'a-t-il pas prévu à quel point une proposition de cette espece doit diminuer de la réputation de celui qui l'a hasardée ? Presque tous les auteurs qui ont décrit le manuel des amputations, ont recommandé de se servir de la compresse fendue pour relever la peau & les muscles, afin de pouvoir scier l'os plus haut que le niveau des chairs. La méthode de Celse a été suivie dans ce point long-tems avant qu'il eût

plu à M. Louis de la renouveler. Fabrice d'Aquapendente, Dominique Rulin n'ont point donné d'autres préceptes que ceux de Celse; ils nous les ont même transmis plus fidèlement que M. Louis. Pigray dit qu'après avoir coupé les chairs tout autour de l'os, il faut prendre un linge fendu pour tirer les chairs vers le haut, afin de couper l'os le plus haut qu'on pourra.

Au lieu de compresse, Fabrice de Hildan se servoit d'une espece de manche dont il nous a donné la description; cette manche a, selon lui, trois usages. 1°. Elle s'oppose à l'effusion du sang, & elle permet en conséquence au chirurgien de choisir avec plus de précision le lieu où il doit scier l'os. 2°. Elle sert à relever sans peine les muscles & la peau; ce qui fait qu'après l'opération les parties recouvrent l'extrémité des os & procurent une cicatrice plus prompte. 3°. Enfin elle garantit les parties molles des dents de la scie. *Usus autem manichæ triplex est: primò enim sanguinis impetum cohibet, ita ut chirurgus multò meliùs videre possit quoniam in*

*loco apponenda sit serra: secundò æqualiter & parvo quidem cum negotio musculos & cutem sursùm trahit, quæ, factâ operatione, iterùm descendit, extremitatesque ossium cœperit atque ut truncus faciliùs cicatrice obduci possit: efficit tertidò ne serra carnem attingat atque dilaceret, impedit.*

Voilà ce que dit Hildan lorsqu'il parle des amputations en général; mais lorsqu'il décrit les amputations de la cuisse en particulier, il recommande l'usage de cette manche avec beaucoup plus de soin, & il insiste encore davantage sur la nécessité de scier l'os plus haut que le niveau des chairs coupées. *Cùm primùm caro ad os usque abscissa fuerit, videat minister carnemque æqualiter in altum trahat, ut chirurgus os altiùs carne amputare cicatricemque firmiorem & temporius inducere possit.*

Heister recommande expressément de se servir de la compresse fendue pour relever les chairs, afin de scier l'os beaucoup plus haut: *ossa que altiùs ressecari queant.* Il ajoute encore à cela le précepte de le scier le plus près qu'il sera possible des chairs qu'on a

relevées : *proximè juxtà carnem sursum retractam os rescindatur.*

M. de Garengéot s'exprime à peu près de la même manière. M. Duvilier \* n'a jamais oublié ce précepte dans ses démonstrations. Il y a plus de vingt ans que j'ai vu faire des amputations par mon père : je me rappelle qu'aussi-tôt que la section des parties molles étoit faite, il ôtoit la ligature qui les affermissoit, il relevoit les chairs avec la compresse fendue, il séparoit celles qui étoient adhérentes à l'os, & il le scioit le plus près qu'il lui étoit possible de cette compresse. Il est donc évident que M. Louis n'a point donné de nouvelle méthode : n'est-il pas prouvé aussi que le manuel des amputations, que j'ai rapporté d'après sa première dissertation, est le moins intelligible & le plus défectueux de tous ceux que nous avons eus jusqu'à ce jour ? Cet auteur à la vérité a jugé la question assez importante pour mériter des détails plus circonstan-

\* Chirurgien-major de l'hôpital royal de la marine de Rochefort, homme digne d'une haute réputation,

ciés ; il s'en est occupé au premier paragraphe de son mémoire sur les amputations des grandes extrémités : il a eu du moins ici l'art de rendre sa doctrine intelligible. Après avoir décrit la manière usitée de placer le malade , & de faire la section des parties molles , il dit : « Si l'on a le » soin d'ôter la ligature , les muscles » étant coupés , se retireront & » changeront de situation , suivant la » différence de leur direction : on aura » alors la liberté de couper avec un » petit bistouri le muscle crural qui » est fixément attaché sur le fémur ; » on détachera sur la même ligne les » autres portions musculieuses qui ont » des adhérences à la crête postérieure , & on incisera le périoste.

» Les raisons de préférence de » la méthode d'amputer la cuisse , » telle que je viens de l'exposer , » sont susceptibles d'être démontrées intuitivement : je l'ai fait en » présence de plusieurs personnes » capables d'en juger. Le renouvellement de cette façon de pratiquer » l'amputation fera aussi utile aux » blessés qu'honorable à la chirurgie.

» Le renouvellement (ajoute-t-il)  
 » car cette méthode est très-ancienne,  
 » la première description qui ait été  
 » donnée du manuel de l'amputation  
 » des membres, est faite sur ce prin-  
 » cipe que nous n'avons fait qu'ex-  
 » poser avec plus d'étendue, pour lui  
 » donner plus de clarté. Voici com-  
 » ment s'exprime Celse (ajoute-t-il  
 » encore) à cette occasion: *Inter sanam*  
 » *vitiatamque partem incidenda scalpello*  
 » *caro usque ad os reducenda ab eo sana*  
 » *caro, & circa os subsecanda est, ut eâ*  
 » *quoque parte aliquid offis nudetur; dein*  
 » *id ferrulâ præcidendum est quàm proxi-*  
 » *mè sanæ carni etiam inhærenti.*

Il est sans doute désagréable de paroître s'appesantir sur les méprises d'un auteur dont on discute les ouvrages. Après avoir déjà prouvé que les préceptes de M. Louis ne sont pas toujours conformes aux principes qu'il admet; après l'avoir convaincu de faire quelquefois des applications peu justes des autorités dont il s'étaie, j'aurois désiré pouvoir me dispenser de lui reprocher encore ici de n'avoir point entendu le texte de Celse, qu'il croit conforme à la mé-

thode d'amputer qu'il nous a donnée; mais l'honneur de l'art & le bien de l'humanité exigent que j'entre dans des détails sur ce point, & que je fasse voir enfin que la méthode du plus éloquent des médecins Romains, & celle de M. Louis, secrétaire de l'académie royale de chirurgie, se ressemblent si peu dans le point le plus important, qu'on pourroit sans exagération avancer que ces deux auteurs sont dans la contradiction la plus parfaite. Cette méprise est d'autant plus surprenante, je conçois aussi que ce reproche doit être d'autant plus sensible à M. Louis, que c'est à l'occasion de ce même texte qu'il a accusé feu M. Petit le médecin de défaut d'intelligence, & qu'il a reproché à M. Sharp de n'y avoir vu qu'une lueur qui l'a étonné.

Dans les amputations, Celse veut qu'après avoir coupé circulairement jusqu'à l'os, on relève les chairs, & qu'on détache de l'os celles qui lui sont adhérentes, afin qu'il se trouve découvert au niveau des muscles retirés; il recommande aussi de scier l'os le plus près qu'il est possible des

chairs qui lui sont adhérentes : *Incidenda scalpello caro usque ad os reducenda ab eo sana caro, & circa os subsecanda est, ut eâ quoque parte aliquid offis nudetur: dein id ferrulâ præcidendum est quàm proximè sanæ carni etiam in-hærenti.*

Je ne pense pas que cette méthode de Celse soit toujours suffisante dans l'amputation de la cuisse, pour donner au moignon une forme obtuse ; mais je crois qu'en la pratiquant ainsi, l'on fera sûrement que l'extrémité de l'os ne restera pas parfaitement dénuée.

Si quelques points différencient la méthode de Celse des méthodes ordinaires, c'est sans doute par la recommandation qu'il fait de conserver la portion des muscles qu'on aperçoit & qui sont adhérens après la contraction des autres muscles ; & c'est précisément cette portion des muscles que M. Louis recommande de retrancher : après avoir enlevé les chairs, dit-il, on se servira d'un petit bistouri, & l'on aura la liberté de couper au-dessus du niveau des chairs retirées, le muscle crural qui est fixé sur le fémur. Il n'y a cependant pas

un mot dans le latin de Celse, qui ne dépose contre cette erreur de M. Louis. Si Celse eût voulu qu'on retranchât les chairs que les autres muscles laissent à découvert lorsqu'ils sont relevés, il n'auroit certainement pas recommandé de faire la première section circulaire jusqu'à l'os, *incidenda scalpello caro usque ad os*; il seroit fort inutile de comprendre dans la première section le crural & les autres portions des muscles qui sont adhérens au fémur, s'il falloit les couper une seconde fois. D'ailleurs Celse, qui savoit beaucoup mieux le latin que moi, & sûrement aussi bien que M. Louis, n'auroit point employé le verbe *subsecare*; il eût dit *circà os secanda*. Les verbes composés sont à la vérité pris quelquefois pour leur verbe simple; mais la vraie signification de *subsecare* est, *couper en dessous*: or, couper les chairs en dessous tout autour de l'os, *circà os subsecanda*, c'est le détacher, & non pas le retrancher, ainsi que l'a prescrit M. Louis. Si cet écrivain n'eût fait qu'une mauvaise traduction, je lui en aurois fait grace; mais cette méprise l'a conduit à une

erreur de doctrine trop considérable ; il est trop important pour l'honneur de l'art de faire observer que , dans l'instant même où M. Louis s'est flatté de donner plus de clarté aux préceptes de Celse , il en a obscurci ce qu'il y avoit de plus lumineux & de plus intéressant. La portion du crural , que Celse veut qu'on conserve exactement , couvre en partie l'extrémité de l'os ; elle s'applique sur une partie de son diamètre où la scie a passé ; elle garantit de l'impression de l'air l'os lui-même , les humeurs & les différentes parties qu'il contient dans ses cavités ; elle contribue beaucoup à rendre l'exfoliation *moins sensible* , & à accélérer la formation de la cicatrice. Tels sont les avantages réels de la méthode de Celse , qu'on ne peut trop estimer. Si en effet cet auteur avoit recommandé de couper cette portion du crural , quels seroient donc les avantages de sa méthode ? En quoi différeroit-elle des règles ordinaires & décrites dans nos auteurs ? Comment enfin M. Louis a-t-il pu s'arroger le mérite d'avoir renouvelé la méthode de Celse , tandis qu'il est

démontré qu'il est de tous les auteurs qui ont rapporté ce texte, celui qui l'a le moins entendu ?

Après avoir prouvé que les idées de M. Louis sur les causes de la faillie de l'os, & que ses préceptes pour éviter cet accident n'ont point fait changer de face à la chirurgie, il me reste à examiner si les faits de pratique déposent en faveur de sa doctrine, ou si, comme je le pense, ils justifient ce que je viens d'avancer contre sa théorie.

Des chirurgiens très-instruits s'étoient laissés séduire par le ton d'assurance qui regne dans les ouvrages de M. Louis, & par la confiance que devoit mériter à ses dissertations la place qu'elles occupent dans les recueils des mémoires de l'académie royale de chirurgie, dont les trois premiers volumes ont été si généralement estimés.

Peu de temps après que le mémoire sur les amputations des grandes extrémités fut connu, M. Pouteau, très-célebre chirurgien de Lyon, se trouva dans le cas de faire l'amputation de la cuisse à un homme de quarante ans ; il suivit exactement les regles que

M. Louis prescrivit ; aussi-tôt qu'il eut fait l'incision des tégumens & des chairs , il ôta la ligature qui les avoit affermies pendant l'incision : il dénua l'os à la hauteur de deux travers de doigts : il le scia le plus près qu'il fut possible des chairs adhérentes ; après quinze jours de pansement , il vit que l'os débordoit les chairs , ce qui augmenta encore pendant huit jours ; la cicatrice recouvrit cependant l'os , mais le moignon est resté pointu.

Quelques mois après , M. Puy fit , à l'hôtel-dieu de Lyon , l'amputation de la cuisse à un homme ; il ne négligea aucun des préceptes de M. Louis : cependant , après un mois de pansement on fut obligé de recouper l'os au niveau des chairs ; la saillie augmenta encore après cette seconde opération , & on auroit été obligé de scier une troisieme fois , si le malade n'étoit pas mort. M. Pouteau , aussi généreux citoyen que chirurgien instruit , n'a point cru devoir étouffer les reproches que lui méritoit sa trop grande confiance dans les enseignemens de M. Louis ; son attachement à son état ne lui a point permis

permis de taire ces deux faits: il les a publiés, dans ses mélanges de chirurgie, avec cette franchise qui ne se rencontre que dans les hommes éclairés.

Quelque concluantes que soient ces deux observations contre la prétendue nouvelle méthode, elles n'ont point paru telles à M. Louis: en donnant ses nouvelles observations sur la rétraction des muscles après l'amputation de la cuisse, & sur les moyens de la prévenir, il a assuré très-sérieusement que si M. Pouteau eût suivi la méthode ordinaire, le malade, qui fait le sujet de la première observation, auroit eu un moignon plus pointu, & qu'il auroit éprouvé des accidens plus fâcheux. Rien de plus satisfaisant sans doute qu'une réponse de cette espèce.

M. Pouteau, en rendant compte dans une lettre particulière, adressée à M. Louis, de tous les événemens qui avoient accompagné ces deux opérations, étoit entré dans des détails des causes qui avoient exigé l'amputation; il lui avoit fait observer que les muscles de la cuisse que

M. Puy avoit amputée, étoient comme difféqués par une suppuration très-abondante, qu'il ne restoit entre les muscles que quelques brides qu'on fut obligé de couper pour détruire les sinus & les clapiers qu'elles formoient. C'est dans ces mêmes détails que M. Louis a trouvé la cause des accidents singuliers qui sont survenus à ce malade. Comme la suppuration, dit-il, avoit détruit le tissu cellulaire qui lie les muscles les uns aux autres, rien ne les contenoit; dès-lors la faille de l'os devoit être considérable.

Si M. Louis avoit eu des idées plus justes de la rétraction des fibres musculaires, il n'auroit point vu dans la destruction du tissu cellulaire la cause de ces faillies récidivées; lorsque le tissu cellulaire s'enflamme, il peut fixer les muscles, & s'opposer à leur mouvement; mais comme, dans l'état ordinaire, ce même tissu cellulaire permet aux fibres charnues toute la contraction dont elles sont capables, on ne peut pas raisonnablement supposer qu'elles puissent être assujetties à une plus grande contraction lorsqu'elles s'en trouvent séparées,

M. Louis d'ailleurs ne se feroit point livré à cette méprise , s'il avoit voulu relire ce qu'il avoit écrit quelques pages auparavant ; il auroit senti que , sans se trouver dans la contradiction la plus frappante avec soi-même , on ne peut pas , comme il l'a fait , soutenir d'un côté *que la destruction du tissu cellulaire est la cause de la rétraction des muscles* , & dire en même tems que , sans renoncer aux connoissances les plus certaines qu'on a du jeu des parties , *on ne peut pas se représenter le tissu cellulaire comme un lien capable de fixer les muscles & d'empêcher leur rétraction.*

Je ne déciderai point quelles ont été les causes de cette seconde faille de l'os , ce fait est extraordinaire ; je ne vois rien dans les différens détails qu'on nous a donnés de cette amputation , qui ait pu produire cet accident ; il faut sans doute que M. Puy , dans sa seconde opération , ait coupé les parties molles au-dessus de la base du cone que formoit le moignon , & qu'il se soit conformé à un précepte que M. Louis a ajouté à sa doctrine

dans ses nouvelles recherches sur la rétraction des muscles. J'aurai occasion de relever cette erreur en donnant la méthode que je crois la plus sûre pour éviter la saillie de l'os; mais je dois examiner auparavant les faits que M. Louis a puisés dans sa propre expérience pour opposer aux deux observations de M. Pouteau.

Rien ne me paroît plus singulier que la prétention qu'a eue M. Louis de nous démontrer la solidité de sa doctrine, en nous donnant l'histoire de trois amputations de la cuisse, que les grandes occasions où il s'est rencontré l'ont mis dans le cas de pratiquer. La première a été faite à un jeune garçon de quinze ans, il mourut très-peu de jours après l'opération; en conséquence il n'a point eu le désagrément de se voir un moignon conique. A la vérité ce praticien célèbre termine le récit de cette observation, en disant que *si le malade eût survécu à une opération qui ne pouvoit que lui être favorable, l'os n'auroit pas fait la moindre saillie.*

M. de Saint-Maclou, lieutenant au régiment de Vastan, à qui M. Louis

a fait l'amputation de la cuisse, a été plus heureux ; il est parfaitement guéri ; le moignon a eu la forme la plus desirable. Cette observation prouve bien, comme on le voit, que tous ceux que M. Louis a opérés ne sont pas morts ; mais elle ne prouve point du tout en faveur de la méthode qu'il a voulu accréditer.

Cette amputation n'est point dans la classe ordinaire ; M. de Saint-Maclou avoit eu le fémur fracturé d'un coup de fusil ; lorsqu'on se décida pour l'opération, la cuisse étoit très-tuméfiée par le pus qui la remplissoit ; la dilacération des parties molles étoit fort considérable, de façon que cette amputation a été faite sur le lieu de la fracture ; on eut la facilité de scier l'os assez haut entre les muscles dilacérés. Cette amputation est précisément du nombre de celles où M. Louis a prouvé lui-même que l'os ne pouvoit pas faire faillie. Cette observation n'a donc rien de commun avec la méthode proposée ; elle prouve simplement la difette de ses succès, & que ce blessé a été assez heureux pour trouver, dans la nature même

de son mal, la cause première de sa guérison.

De trois amputations rapportées par M. Louis en faveur de sa doctrine, il n'y en a donc qu'une seule d'après laquelle on puisse juger de tous les avantages de sa méthode.

Quelque longue qu'en soit la narration, je crois devoir la transcrire ici d'après l'auteur lui-même ; cet échantillon de ses succès est trop frappant pour ne pas corriger quiconque se feroit laissé séduire par ses promesses.

» J'ai fait, dit-il, à Gothingue l'am-  
 » putation de la cuisse, le 26 septem-  
 » bre 1761, à un officier de marque  
 » qui avoit été blessé le 14 du même  
 » mois par un coup de canon chargé à  
 » cartouche. Deux chirurgiens qui  
 » avoient porté le doigt dans la plaie,  
 » située postérieurement à la partie  
 » tout-à-fait inférieure de la cuisse, n'a-  
 » voient pas trouvé le corps étranger ;  
 » au chemin que le malade a fait à pied  
 » pour rejoindre son cheval, & mon-  
 » ter dessus sans secours, on jugea que  
 » l'os n'étoit point fracturé ; la cuisse  
 » avoit sa longueur naturelle ; la situa-  
 » tion de la plaie sur l'artere crurale ne

» permettoit pas des recherches indif-  
» cretes ; les saignées furent faites en  
» assez grand nombre ; les cataplasmes  
» convenables furent appliqués pour  
» prévenir les accidens qui nous paru-  
» rent pouvoir être très-graves : car ,  
» dès le second jour, nous reconnûmes,  
» M. Duplessis & moi , qu'il sortoit de  
» la sinovie par la plaie ; il se forma  
» des dépôts purulens à la partie anté-  
» rieure de la cuisse , à chaque côté  
» de la rotule , sous les vastes ; le pus  
» couloit abondamment par la plaie,  
» lorsqu'on pressoit les endroits tumé-  
» fiés par les abcès. Avant que de pro-  
» céder à l'ouverture de ces tumeurs ,  
» je crus qu'il étoit convenable , mal-  
» gré des avis dictés par une fausse  
» prudence , de faire des recherches  
» par la plaie même ; je trouvai au  
» bout de mon doigt le condyle interne  
» du fémur droit , brisé en plusieurs  
» pieces assez considérables , que le  
» tendon aponévrotique des exten-  
» seurs de la jambe avoit contenu en  
» situation ; & une grosse balle de fer  
» connue sous le nom de grappe de  
» raisin , logée dans le tissu spongieux  
» du condyle. Je déterminai le ma-

» lade à l'amputation, qui fut faite  
» sans délai le jour même; le tour-  
» niquet fut placé entre la partie su-  
» périeure & la partie moyenne de  
» la cuisse, que je coupai un peu  
» au-dessus de la partie moyenne.  
» J'eus l'attention de ne scier l'os  
» qu'après avoir abandonné les chairs  
» à leur ressort & à leur action orga-  
» nique, & avoir coupé avec le scapel  
» celles qui entourent l'os immédia-  
» tement au-dessus même du niveau  
» des muscles qui ont la liberté de se  
» retirer; il y avoit une fusée de sup-  
» puration le long du muscle crural,  
» laquelle s'étendoit quelques travers  
» de doigts plus haut que la section.  
» Dès le lendemain de l'opération,  
» je levai l'appareil avec les précau-  
» tions convenables, vis-à-vis la fu-  
» sée seulement, pour n'y pas laisser  
» croupir le pus pendant plusieurs  
» jours. La dilacération des muscles  
» par la purulence contribua beau-  
» coup à rendre le moignon un peu  
» conique, *mais d'une façon qui n'au-*  
» *roit pas allongé de beaucoup la cuisse,*  
» *si le blessé n'étoit pas mort au bout*  
» d'un mois par un abcès formé sour-

» dement dans l'articulation de la  
» cuisse, & qui me parut l'effet du  
» contre-coup que la résistance de  
» la continuité du fémur, à l'endroit  
» frappé par la balle, avoit causé  
» dans la cavité articulaire ».

En supposant que le dépôt trouvé dans l'articulation de la cuisse n'est point un effet de la nouvelle méthode \* ; en supposant, dis-je, que les soins qu'on aura pris pour ramener les chairs sur l'extrémité de l'os par les bandages circulaires, n'aient point contribué à faire périr le blessé, il est du moins certain qu'il est mort ayant le moignon conique, quoique la cicatrice ne fût pas encore parachevée.

En faut-il davantage pour convaincre M. Louis qu'il n'est point parvenu à trouver, dans la méthode d'opérer, le moyen d'éviter la faille de l'os? Quelle confiance veut-il qu'on prenne dans une doctrine en faveur de laquelle son auteur ne peut rapporter qu'une observation qui en prouve l'insuffisance ?

\* Des gens de l'art, qui ont vu ce blessé, m'ont assuré qu'il n'existoit pas d'exemple d'une faille aussi considérable.

D'après ceci, n'y a-t-il donc pas de l'inconséquence à avancer qu'il seroit permis de croire que M. Pouteau avoit commis quelques fautes en pansant le malade dont il nous a donné l'observation, & d'attribuer ainsi au défaut de soins la figure conique de ce moignon ? M. Pouteau mérite un reproche sans doute, mais ce n'est pas celui qu'on lui a fait ici.

La propre expérience de M. Louis lui ayant appris que sa méthode d'amputer ne prévenoit point l'effet de la rétraction des muscles, il a cherché dans les pansemens le moyen d'éviter cet accident.

Pour ramener la peau & les chairs sur la partie coupée, il recommande de faire un bandage circulaire qui commence à la partie supérieure du membre amputé, & qui descende ainsi au bord de la plaie; il veut qu'on engage sous un second rang de circonvolutions faites dans le même sens, le chef de deux languettes, dont l'une sera appliquée à la partie latérale interne, & l'autre le long de la partie postérieure. Ces languettes doivent être fixées par quelques tours

de bande, afin qu'en les croisant sur le bout de l'os, sur le centre du moignon, on puisse ainsi rapprocher les parties les plus éloignées.

Le peu de cas que fait M. Pouteau du bandage que je viens de décrire, est le motif des reproches qu'on lui a adressés; il ne devoit pas s'attendre à cette inculpation. Peu de tems après l'impression du second volume des mémoires de l'académie, il fit l'amputation de la jambe à un maçon âgé de 40 ans; lorsque la ligature des vaisseaux fut achevée, il entourra avec les circulaires d'une bande la partie restante de la jambe; les premiers tours commencerent sous le genou, & les derniers finirent à un travers de doigt au-dessus de la partie de la jambe où avoit été faite l'amputation; il appliqua un appareil fort simple, soutenu d'un bandage contentif. Le malade ressentit, depuis l'opération, des douleurs continues. M. Pouteau crut d'abord devoir en accuser la ligature des vaisseaux; il trouva le lendemain matin tout l'appareil humecté d'une sérosité si rouge qu'il craignit pour une hémorrhagie;

il leva l'appareil, & il trouva les chairs du moignon dans un engorgement excessif, la peau & les chairs de la circonférence étoient renversées contre la bande; on voyoit transsuder au travers des chairs, d'un rouge livide, cette sérosité rouge qui avoit humecté l'appareil & la bande; il se hâta d'ôter le bandage circulaire: mais le malade mourut le quatrième jour, les chairs étant restées très-engorgées.

Un aussi funeste essai devoit suffire pour faire appercevoir tout l'inconvenient des bandages circulaires; & comme M. Pouteau avoit consigné ce fait dans le même ouvrage où il rapporte les précédentes observations, il ne devoit pas s'attendre à ce qu'on lui fît un crime de ne les avoir point employés dans l'amputation de la cuisse.

Les ménagemens & les égards que M. Pouteau semble avoir eus pour les bandages circulaires, devoient seuls lui mériter des reproches; c'est avoir trop de ménagement pour l'erreur, que de dire que les bandages sont inutiles, puisqu'ils sont essentiellement meur-

triers , & il falloit le prononcer. On ne peut s'élever avec trop de force contre des moyens auffi dangereux , sur - tout lorsque leurs auteurs n'ont rien négligé de tout ce qui pourroit leur mériter la confiance des gens de l'art. Les regles de l'honnêteté n'exigent jamais qu'on trahisse hautement les droits sacrés de l'humanité.

Il me semble d'ailleurs qu'on n'auroit point dû avoir besoin de l'expérience pour reconnoître que la méthode de M. Louis, insuffisante par elle-même, devenoit nécessairement funeste , par le précepte qu'il a donné d'avoir recours aux bandages circulaires pour ramener la peau & les muscles contractés au niveau de l'extrémité de l'os. De vingt amputations où l'on suivra cette doctrine , je ferai toujours étonné lorsqu'on sauvera un blessé.

En vain les partisans de cette méthode diront-ils que le tout dépend du degré de constriction qu'on donnera au tour de bande ; il est évident que des circulaires, tels que les propose M. Louis , qui commenceront

de la partie supérieure du membre amputé, qui descendront ainsi à un pouce au-dessus du niveau de la plaie, & qui seront enfin suffisamment ferrés pour fixer des languettes qui sont destinées à rapprocher les parties les plus éloignées du centre du moignon, il est évident, dis-je, qu'ils formeront un obstacle invincible au retour du sang par les veines; je dirai plus, le degré de constriction qu'on pourroit employer dans toute autre circonstance sans aucun inconvénient, deviendra essentiellement mortel dans les amputations; l'étrange dérangement qui se fait dans la circulation, l'engorgement qui survient dans tous les vaisseaux, le gonflement & l'inflammation qui sont les suites inévitables d'une opération de cette espèce, rendent bientôt trop ferré le bandage que le chirurgien n'auroit pas regardé comme tel dans le premier instant de son application; & si ce moyen ne fait pas toujours périr les blessés dans les premiers jours, leur perte, quoique retardée, n'en est pas moins certaine.

L'on pourra opposer à ce que j'ai

vance ici, l'expérience de M. Louis; il assure qu'il a obtenu de ces bandages de très-grands avantages, & qu'à leur faveur il a eu l'agrément de voir diminuer en quatre jours les dimensions excessives de plusieurs plaies de cuisses amputées.

M. Louis est sûrement trop honnête pour en imposer sur des faits aussi importants; mais qu'il me soit permis de lui dire que sa négligence à nous détailler ces cures heureuses, est d'autant moins pardonnable qu'il semble avoir été réduit à nous rapporter une seule observation qui dépose contre sa doctrine, pour nous prouver que les campagnes qu'il a faites dans la dernière guerre en qualité de chirurgien consultant des armées du roi, lui ont fourni les occasions de trouver dans la pratique de l'amputation de la cuisse la manière la moins défavorable à ceux qui auront le malheur d'être exposés à souffrir cette opération.

### *NOUVELLE MÉTHODE.*

La méthode d'amputer les membres décrite par Celse, est la plus sûre

de toutes celles qu'on a données jusqu'à ce jour pour éviter la dénudation de l'os. Les portions des muscles qu'on détache pour se procurer la facilité de scier l'os plus haut que le niveau des chairs, se trouvant essentiellement plus de longueur que l'os même, elles le recouvrent ; mais cette précaution ne peut point garantir le moignon d'être conique & procurer à la plaie une surface moins étendue ; il est donc essentiel d'ajouter à la méthode de Celse de nouveaux préceptes.

Des réflexions sur le changement qu'éprouvent les muscles, dans les différens mouvemens qu'ils font exécuter aux parties où ils s'attachent ; des recherches particulières sur l'action de ces organes, m'ont enfin convaincu qu'on ne pouvoit éviter la faillie de l'os qu'en ayant l'attention de couper dans l'extension la plus forte les différens muscles qui environnent le membre qui est destiné à être séparé. Pour mettre dans un plus grand jour la doctrine que j'établis ici, je vais en faire une application à l'amputation de la cuisse, qui est

celle de toutes où la faille de l'os a toujours paru être, & est en effet, la plus difficile à éviter.

Les muscles, en général, qui coopèrent le plus à donner au moignon une forme conique, & qui abandonnent le plus facilement l'extrémité de l'os, sont précisément tous ceux dont les attaches fixes sont le plus éloignées de l'articulation & du centre du mouvement de l'os qu'ils font mouvoir; tels sont à la cuisse, le biceps dont une branche s'attache à la partie postérieure & supérieure de la tubérosité de l'ischion, le demi-nerveux, le demi-membraneux, les muscles droits & le couturier. C'est contre la rétraction secondaire de ces muscles qu'on a cru devoir employer les points d'aiguille en croix, les languettes d'emplâtres aglutinatifs, enfin les bandages circulaires. J'ai prouvé combien il étoit ridicule & dangereux d'avoir recours à de semblables moyens pour tenir en extension des muscles coupés.

Ce n'est donc point la prétendue rétraction secondaire que l'on doit chercher à vaincre pour maintenir

les muscles divisés au niveau de l'extrémité de l'os, il faut essentiellement chercher une méthode de les diviser de manière qu'ils conservent plus de longueur effective que l'os & que ceux des muscles qui sont adhérens ou parallèles à l'axe de cet os.

Cet avantage inestimable se trouve dans le précepte que je viens de donner; par ce moyen très-simple, la peau & ceux des muscles qui, dans la méthode ordinaire, semblent se contracter le plus, se trouvent avoir plus de longueur effective; l'on emporte moins de leur substance à raison de ce qu'ils ont été coupés dans une plus forte extension. Cette méthode prouve encore l'inutilité de l'amputation en deux tems. Rien n'est plus facile d'ailleurs que le procédé qu'exige cette manière d'amputer; il suffit de changer une seule fois l'attitude du membre pendant la section des parties molles. Comme dans l'amputation de la cuisse on commence par couper les parties qui recouvrent la face latérale extérieure du fémur, & que l'on divise de suite celles qui sont

à la face antérieure ; immédiatement avant l'opération , on place la cuisse dans l'extension & l'adduction la plus forte ; elle sera soutenue dans cette attitude par les aides pendant que l'opérateur fait , ainsi que je viens de le dire, la moitié de l'incision circulaire : l'on ne continue à couper les chairs qui sont à la partie latérale interne & postérieure que, lorsque les aides auront placé la cuisse dans la flexion & l'abduction , la jambe étant tendue & soutenue par une espece de goutiere pour la plus grande commodité ; l'opérateur ne doit point retirer le couteau dans l'instant où l'on change l'attitude de la partie ; ce mouvement se fait dans un clin d'œil, pendant lequel il discontinue la section.

Cette méthode d'opérer est si différente des méthodes ordinaires , que ceux des muscles dont l'extrémité forme ordinairement la base du cone , se trouvent ici à sa pointe ; & le moignon , au lieu de ressembler à un pain de sucre , forme une plaie dont les bords sont plus élevés que le centre. Les tégumens mêmes, dans cette ma-

niere de les diviser, conservent plus de longueur que si l'on avoit suivi les principes de M. Petit.

Il est aisé de se rendre compte du principe important que j'ai établi, il est susceptible de la démonstration géométrique. Pour développer le théorème qui en fait la base, il suffira d'en faire l'application à l'un des muscles dont nous avons déjà parlé; ce que nous dirons de l'un s'appliquera tout naturellement aux autres.

Par exemple, le muscle droit antérieur, qu'on nomme aussi grêle antérieur, s'attache en haut par un de ses tendons à l'épine inférieure de l'os des isles, par l'autre au bord externe & supérieur de la cavité cotyloïde de l'os innominé; par sa partie inférieure au bord supérieur & à la face externe de la rotule : il a à peu près seize pouces de longueur effective, lorsqu'il est dans sa plus forte constriction dans un sujet dont le fémur est de dix-huit pouces. Ce même muscle mis en l'extension la plus forte acquiert un tiers de plus de longueur, ou à peu près; de façon que

de seize pouces, de longueur absolue il passe à vingt-quatre de longueur relative.

Il est certain que lorsque l'on divise ce muscle au niveau de la partie moyenne de ce fémur supposé, qui est de neuf pouces, l'on retranche essentiellement neuf pouces de sa longueur; dans sa contraction où il n'a que seize pouces, on en enlève conséquemment un pouce de plus que la moitié; ainsi la partie restante ne conservera que sept pouces de long. Si, au contraire, l'on divise ce même muscle dans l'extension où il a vingt-quatre pouces de longueur au niveau de la partie moyenne du fémur, comme dans le premier cas, on ne retranchera également du muscle que neuf pouces. Dès lors la partie restante en conservera quinze, lesquels quinze pouces doivent être réduits d'un tiers, vu que la longueur effective du muscle ne doit être estimée, ainsi que je l'ai dit, que dans la contraction. D'où il résulte que dans une amputation faite à la partie moyenne de la cuisse, lorsque le muscle sera coupé dans son extension, il conservera

toutes choses égales d'ailleurs, trois pouces de longueur de plus que s'il eût été coupé dans sa contraction.

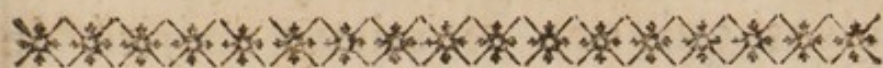
C'est cependant avec un principe aussi important & aussi solidement établi, que M. Louis se trouve encore dans la contradiction la plus frappante. Il s'est imaginé que pour éviter la faillie de l'os, il ne falloit que prévenir la contraction des muscles; & c'est sous ce faux point de vue qu'il recommande de couper les muscles dans leur forte contraction, afin qu'après leur division ils ne soient point susceptibles d'une rétraction nouvelle. « Le muscle deltoïde, dit-il, » couvre, comme on fait, l'articulation du bras; il s'étend extérieurement presque jusqu'à la partie moyenne de l'humerus; ses fibres sont convergentes à l'axe de cet os, » & son action est directe. Pour amputer le bras vers la partie supérieure, il faut que le membre fasse un angle droit avec le corps; dans cette attitude le deltoïde est raccourci par une forte contraction; le raccourcissement (continue le même auteur) qui précède la section, fait

» que les fibres de ce muscle ne sont  
» pas capables de rétraction lorsqu'el-  
» les sont divisées ».

Qu'importe donc que le deltoïde se contracte ou non, lorsqu'on le divise? Ce qu'il y a d'intéressant & qu'il étoit essentiel d'examiner, c'est si le muscle divisé en contraction, comme le recommande M. Louis, conserve plus de longueur que s'il avoit été coupé dans son extension, toutes choses égales d'ailleurs.

Pour découvrir cette vérité, il n'est pas nécessaire de se trouver dans de grandes occasions, d'être chirurgien consultant des armées, ni même d'y regarder de très-près. Si M. Louis avoit fait quelques expériences sur les cadavres, quoique les muscles n'y conservent pas tout leur ressort, il se seroit cependant apperçu que si l'on coupe ce muscle dans sa contraction, on emporte un pouce de plus de sa substance, que lorsqu'il est coupé dans son extension, en supposant toujours la section des parties molles faite au niveau du même point donné de l'os dans l'un & l'autre cas. Cet écrivain, qui nous a très-savamment

dit que la saisie des os n'aura jamais lieu tant qu'ils seront immédiatement environnés par les masses charnues, & qui, pour faire encore plus ressortir la force de ce raisonnement, a ajouté à cela que cette proposition étoit incontestable, auroit donc dû s'apercevoir que le vrai moyen d'éviter la faillie de l'os est de laisser aux muscles le plus de longueur possible. S'il s'étoit donné la peine de soumettre sa méthode à un examen réfléchi, il se seroit convaincu que l'on peut obtenir cet avantage sans avoir recours au défossement qu'il croit nécessaire; qu'il étoit dans la contradiction la plus forte avec la vraie doctrine, & qu'il n'y auroit point de principe aussi sûr pour procurer la faillie de l'os que ceux qu'il a donnés pour l'éviter; & qu'enfin la preuve la plus grande qu'il puisse donner de sa reconnoissance aux hommes éclairés qui ont eu l'honnêteté d'applaudir à sa méthode, c'est de taire leurs noms.



# DISSERTATION

SUR

LE PREMIER PRINCIPE  
DE LA RÉUNION DES PLAIES

RÉDUIT

A LA SITUATION.

LES plus anciens auteurs ont reconnu que la situation étoit le premier des moyens que l'on doit employer pour la réunion des plaies ; tous ont été d'accord sur ce point ; mais je n'en ai trouvé aucun qui n'ait borné les avantages de la situation à un très-petit nombre de cas. On l'a regardée plutôt comme un moyen auxiliaire que comme un moyen principal ; de tous les tems on l'a crue insuffisante dans les plaies transversales, & surtout dans celles où le corps des muscles est compris. Depuis *Hypocrate* jusqu'à nos jours, les écrivains se sont répétés sur le premier principe de la réunion : de façon que les fausses idées qui ont égaré nos peres, subsistent encore aujourd'hui. Les prati-

ciens qui ont le mieux mérité de l'humanité par les perfections essentielles qu'ils ont apportées dans cette partie de l'art de guérir; ceux qui ont banni les futures, ont cru devoir substituer à ces opérations aussi douloureuses qu'infidelles, différens bandages pour s'opposer à la rétraction des parties divisées; d'autres enfin, sans s'appercevoir que cette prétendue rétraction, qu'on peut appeller secondaire, étoit la cause première des erreurs auxquelles on a été affermi dans le traitement des plaies, ont cherché à la présenter sous un nouveau jour, & à lui donner une existence toute nouvelle. M. Louis ne s'est point contenté d'adopter l'erreur de ses maîtres; la rétraction secondaire lui a paru si bien établie, qu'il a cru devoir en disputer la connoissance à ceux qui ont écrit sur ce point avant lui; il n'a même pas dédaigné de s'en approprier la découverte. Telle est la base du premier principe de la réunion des plaies, qu'il nous a donné dans le quatrième volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

Si je suis forcé de prouver que ce

premier principe de l'art de réunir les plaies n'est qu'un composé de propositions erronnées, que les bandages que M. Louis propose pour s'opposer à la rétraction sont moins raisonnables & beaucoup plus fâcheux que tous les moyens qui ont été légitimement rejetés, j'espère que l'on ne croira pas pour cela que ce travail est l'effet du dessein prémédité d'attaquer ses dissertations; cet objet est assez intéressant pour mériter des discussions. Si l'opinion de M. Louis est aussi solidement établie qu'il s'en est flatté, mes réflexions lui fourniront l'occasion de les mettre dans un plus grand jour. Si, au contraire, elle est formellement opposée aux vrais principes de la chirurgie, cet écrivain fera assez généreux, l'honneur de l'art lui fera assez cher, pour me savoir quelque gré de m'être opposé à une doctrine qui seroit d'autant plus dangereuse que la réputation de son auteur pourroit contribuer beaucoup à l'accréditer.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longues discussions, pour décider

si en effet, comme M. Louis l'a annoncé, les anciens n'ont point connu la rétraction des fibres coupées, & si, comme il l'a prétendu, ils ont eu recours aux futures parce qu'ils ignoroient que cette action existoit. Il n'est pas un homme instruit, qui ne soit en état d'apprécier ces assertions. Je pense que M. Louis se seroit dispensé de mettre cette rétraction secondaire au rang des découvertes utiles; je crois qu'à sa faveur il ne se seroit pas flatté de porter des perfectionnements essentiels dans la pratique de l'art de réunir les plaies, s'il avoit voulu se donner la peine de réfléchir & d'observer quelles étoient les plaies où les anciens ont recommandé d'avoir recours aux fils, aux aiguilles; quelles étoient celles où ils conseilloient des futures plus ou moins fortes, & celles, au contraire, où ils pensoient que la situation & le bandage pouvoient suffire.

Paré dit très-expressément que, lorsque les plaies sont faites au long des bras, des cuisses, des jambes, l'on peut bien se passer de les coudre, parce qu'elles peuvent se rejoindre

par la ligature & les compresses; mais que quand elles sont en travers, elles demandent d'être cousues, vu que la chair & les autres parties se retirent quand elles sont coupées & qu'elles laissent une grande distance entre-elles; c'est pourquoi, ajoute-t-il, il est essentiel de les coudre. Paré n'a fait que répéter ce qu'ont dit tous ceux qui l'ont précédé. Les modernes n'ont jamais tenu un autre langage. L'on a toujours cru devoir employer des moyens en raison de la force des muscles dont on cherchoit à maintenir les parties divisées, dans le contact immédiat.

Il est donc évident que M. Louis, en reconnoissant la rétraction secondaire dans les fibres musculaires, n'a absolument vu que ce que l'on avoit cru observer de tous les tems.

Il est malheureux, sans doute, que dans l'instant où les maîtres de l'art ont été frappés de l'inutilité, & encore plus des inconvéniens des futures, ils n'aient point apperçu l'erreur qui leur auroit fait regarder ce moyen comme utile en chirurgie.

Si la théorie avoit marché sur ce

point d'un pas égal avec la pratique ; l'art n'auroit pas été exposé à rétrograder ; la chirurgie de nos jours , après avoir eu à s'applaudir des changemens avantageux qu'elle a opérés dans le traitement des plaies , n'auroit pas été dans le cas de se reprocher des erreurs moins excusables que celles qu'elle a combattues.

Il étoit facile de s'appercevoir qu'il y avoit encore un pas à faire , pour arriver à la perfection. L'inconvénient des futures étoit démontré par les accidens mêmes qu'elles occasionnent ; mais le principe , d'après lequel elles doivent être rejetées , n'est point encore développé ; il s'en faut bien que M. Louis soit parvenu , ainsi qu'il s'en étoit flatté , à poser les principes de la réunion ; ses idées sur cet objet l'ont égaré au point que la vraie doctrine se trouve précisément dans les propositions contradictoires de celles qu'il a avancées ; pour l'en convaincre , je vais lui prouver d'abord , qu'il n'y a point dans les fibres coupées de rétraction secondaire ; ensuite je lui démontrerai qu'en supposant même cette action dans les fibres

musculaires, il seroit ridicule de proposer, comme il l'a fait, des bandages circulaires pour la prévenir. J'espère le convaincre enfin qu'il n'est point de théorie aussi formellement opposée que la sienne aux vrais principes de la physiologie, & qu'on n'a jamais hasardé, en chirurgie, une doctrine aussi peu fondée.

*Preuve qu'il n'y a point de rétraction  
secondaire dans les fibres motrices.*

Dans les premiers tems où je me suis appliqué à la chirurgie, l'excellent mémoire de M. Pybrac, sur l'abus des futures, n'étoit point encore connu. Quoique cette réforme eût été pressentie il y avoit déjà long-tems, les chirurgiens cousoient presque toutes les plaies dont le traitement leur étoit confié; j'ai, en conséquence, été quelquefois dans le cas de pratiquer cette opération, & plus souvent encore de la voir pratiquer. Malgré l'attention que j'ai portée à ce qui se passoit dans la plaie dans l'instant même où l'aiguille pénéroit dans les muscles, je n'ai jamais apperçu aucune

rétraction dans les extrémités divisées : il y a cependant lieu de croire que si cette action avoit lieu, ce seroit sur-tout dans l'instant où les parties sont irritées par l'instrument qui les traverse. D'ailleurs, pour se convaincre que cette prétendue action rétractive ne peut pas exister, il suffit de savoir que les muscles ont une longueur donnée ; que cette longueur est toujours la même que la distance qui se trouve entre le point mobile du muscle & son point fixe quand il est dans sa forte contraction. Je me suis assuré de cette première vérité, en coupant différens muscles d'animaux vivans. J'ai également vu que les fibres motrices ne manquent jamais de se réduire à cette longueur précise dans l'instant qu'ils sont divisés en totalité.

Un autre principe non moins constant, c'est que la fibre musculaire ne doit son extension qu'à l'action contractive de sa fibre antagoniste. Dès-lors il seroit ridicule de supposer que la première puisse se contracter secondairement lorsqu'elle est coupée, puisqu'elle ne peut plus participer à l'action de la seconde.

Le raisonnement pourroit suffire pour démontrer que la rétraction secondaire ne peut pas exister : elle a cependant été de tous les tems si accréditée, que j'ai cru devoir me livrer encore à de nouvelles observations, pour ne laisser rien à desirer sur ce point.

Après avoir attaché un chien sur une table, je lui ai fait une plaie assez étendue pour découvrir presque en totalité un des muscles fléchisseurs de la jambe ; lorsque j'ai eu levé la membrane commune, j'ai observé avec soin le mouvement musculaire ; j'ai coupé à peu près un tiers de ce muscle ; malgré cette opération, les faisceaux des fibres non divisées se contractoient chaque fois que je permettois à cet animal de fléchir la jambe ; mais les fibres que j'avois séparées ne jouissoient que d'un mouvement commun & purement passif. Lorsque j'ai eu coupé le muscle en totalité, j'ai fait plusieurs tentatives pour irriter les portions divisées, je les ai piquées plusieurs fois dans le bistouris, je les ai ferrées avec une pince avec assez de force : le chien donnoit des preuves

de sensibilité ; mais quels que fussent ses efforts , ils ne produisoient dans les parties divisées aucun mouvement. J'ai réitéré ces expériences sur différens muscles de ce même animal. J'ai soumis d'autres animaux aux mêmes recherches, & je puis assurer que les résultats en ont toujours été les mêmes.

Ces faits ne sont pas d'accord, je l'avoue, avec les observations de Stenon, de Willis. Ces auteurs ont cru appercevoir que les fibres divisées conservoient encore le mouvement de rétraction, sur-tout lorsque le muscle auquel elles appartenoient n'étoit point coupé en totalité ; mais ce n'est pas la première fois que des hommes très-instruits ont été surpris par la préoccupation d'une erreur accréditée. M. de Haller va jusqu'à penser qu'un muscle peut se contracter lorsqu'il est totalement séparé de ses deux attaches : il s'étaie, dans son opinion, de l'autorité de Higmor de Croone, Voolvart, Langriph, Parsons, &c. J'ai remarqué que les observations de ces auteurs ne prononçoient point du tout en faveur de la

rétraction secondaire. Leurs expériences n'ont jamais été faites sur des muscles séparés de leurs antagonistes. Pour découvrir la vérité qu'ils cherchoient, ils se sont toujours servis de cœurs de différens animaux, de portions d'intestins. Ils ont souvent fait leurs expériences sur des anguilles, ou des vermissieux; de façon que les fibres qu'ils irritoient, se trouvoient soumises à la réaction de leurs fibres antagonistes. Il n'est donc plus étonnant qu'ils aient excité plusieurs réactions secondaires, ou pour mieux dire successives, dans les muscles.

*Les tours de bande, que M. Louis a proposé d'appliquer sur les fibres motrices, pour gêner l'action, ne peuvent pas produire cet effet.*

Je conçois à peine comment on a pu proposer sérieusement d'appliquer sur les fibres motrices des muscles, des bandages assez ferrés pour s'opposer à leur contraction. Quelle que soit la prétendue rétraction secondaire, qu'on la place au rang des mou-

vemens volontaires, involontaires, ou mixtes, si elle existoit, comme on l'a supposé, il seroit encore ridicule de prétendre en anéantir l'effet, en comprimant par des bandes les fibres musculaires qui ont été divisées. Pour peu qu'on connoisse les premiers principes de la physiologie, l'on ne doit point ignorer que les tours de bande qui seroient suffisamment ferrés pour s'opposer au retour du sang par les veines, & même pour arrêter son cours dans les arteres, se trouveroient encore insuffisans pour empêcher l'action d'un muscle. Je vais rapporter les expériences que j'ai faites pour lever les doutes que la préoccupation pourroit laisser dans l'esprit de M. Louis.

J'ai appliqué sur un homme un bandage en doloir, qui commençoit à la partie supérieure de la cuisse, & qui se terminoit à deux travers de doigt au dessus de la rotule; les tours de bandes étoient si ferrés, que cet homme n'a pu les supporter que deux minutes; malgré cela, il étendoit & fléchissoit la jambe avec presque autant de facilité que dans l'état ordinaire.

Après avoir coupé sur un cadavre, la jambe étant dans la plus grande flexion, & la cuisse en extension, le muscle demi-membraneux transversalement, j'ai appliqué, trois travers de doigt au-dessus de la plaie une ligature très-ferrée; j'en ai placé une pareille six travers de doigt au-dessous de cette première; de manière que la portion supérieure, ainsi que l'inférieure de ce muscle coupé, dépassoient de trois travers de doigt les ligatures par lesquelles j'avois cherché à les assujettir. Quoiqu'il n'y eût alors aucun écartement, & que les parties divisées fussent dans le contact immédiat; aussi-tôt que j'ai eu placé la jambe dans l'extension, & la cuisse en flexion, la plaie est devenue béante de plus de trois pouces, les deux portions du muscle divisé sembloient s'être contractés, peu s'en falloit qu'elles n'eussent échappé aux ligatures. J'ai répété cette même expérience sur différens muscles d'un chien vivant; lorsque je faisois agir les antagonistes de ceux que j'avois coupés, ceux-ci échappoient au bandage, quoiqu'il fût assez serré

pour intercepter la circulation.

D'ailleurs, en supposant que les bandages circulaires que M. Louis propose d'appliquer sur les fibres motrices pussent en gêner l'action, pour être autorisé à les rejeter à jamais, il doit suffire d'avoir prouvé qu'il faudroit plus les ferrer que ceux qu'on applique pour intercepter la circulation, & qu'en produisant leur effet, ils procurent un engorgement extrême, la mort même de la partie. Cette dernière vérité est clairement démontrée par l'observation que j'ai rapportée en parlant des amputations. Il est évident que l'engorgement qui survint au moignon du maçon à qui on avoit amputé la jambe, étoit le produit des bandages circulaires qu'on avoit appliqués pour ramener sur l'extrémité de l'os les muscles qui devoient le recouvrir. Il est démontré aussi que la mort de ce malheureux est due à cette manœuvre. Si la doctrine de M. Louis avoit été plus accréditée; si, comme il l'a prétendu, un plus grand nombre de praticiens l'avoient adoptée, je pourrois sans doute

rappporter beaucoup d'autres faits qui en démontreroient les inconvéniens.

L'on m'objectera, peut-être, que d'après les meilleurs auteurs, on est autorisé à employer dans les fractures des grandes extrémités des bandages en doloire, qu'on applique depuis la partie supérieure du membre fracturé jusqu'à la fracture même, pour s'opposer à ce que les muscles puissent, par leur ressort, faire remonter la partie inférieure de l'os fracturé sur la portion supérieure, & empêcher ainsi la juste coaptation. Cet usage, il est vrai, est établi de tous les tems; l'on est encore aujourd'hui assujetti à cette règle. Mais si ces especes de bandages n'avoient point d'autre utilité que celle de s'opposer à la contraction des muscles, je puis assurer qu'il n'y auroit aucun inconvénient à les rejeter. J'ai toujours observé que de deux choses l'une, ou ces bandages ne serrent point les parties au point de gêner l'action musculaire, & dès-lors ils ne remplissent pas l'indication pour laquelle on les a employés; ou si les tours de bandes compriment les muscles au

point de les gêner médiocrement, ils font tomber promptement la partie en gangrene : nous n'avons eu que trop d'exemples de ces accidens. Ce qui prouve l'inconséquence de ce dernier précepte, c'est que les bandages en doloire ne sont recommandés que dans les fractures simples, qui sont cependant celles où l'on doit le moins appréhender la rétraction des muscles, vu que dans le plus grand nombre les deux portions de l'os fracturé se fournissent mutuellement un point d'appui : au contraire on les défend dans les grands fracas d'os, où les pièces fracturées ne peuvent point s'entre-soutenir, où conséquemment l'on devrait employer les moyens qu'on croit les plus sûrs pour s'opposer à l'action des muscles.

La solidité des bandages a dix-huit chefs, par lesquels on ne se propose pas de gêner l'action des muscles; les éloges que des hommes très-instruits ont accordés à cette manière de maintenir avec moins d'inconvéniens les parties fracturées dans la juste coaptation, sont autant de preuves qui déposent contre la ridicule idée

qu'on a eue de maintenir les muscles en extension, en appliquant sur leurs fibres charnues des bandages roulés.

*Le vrai principe de la réunion se trouve dans les propositions contradictoires de celles que M. Louis a établies.*

Ce n'est pas en admettant une rétraction secondaire dans les parties divisées, qu'il falloit prétendre démontrer l'inutilité des futures. Cette idée est la seule qui puisse justifier les anciens d'avoir eu recours à ce moyen pour réunir les plaies. Quels que soient les inconvéniens qui résultent de l'application des fils & des aiguilles; quels que soient les accidens dont l'usage des futures ait été suivi, il n'est pas moins vrai de dire que si la rétraction secondaire existoit, que si il étoit essentiel de maintenir les fibres divisées en extension pour en procurer la réunion, nous serions encore forcés de coudre les plaies, comme le faisoient nos peres. Si l'effet que M. Louis a cherché à combattre par les bandages qu'il nous a proposés, n'étoit pas une pure chi-

mere, il se feroit fans doute apperçu le premier combien il étoit ridicule de proposer d'appliquer des tours de bandes sur le corps même des muscles pour maintenir ces organes du mouvement dans l'extension.

Pour développer le vrai principe de la réunion, il faut suivre une route diamétralement opposée à celle que cet auteur nous a indiquée dans son mémoire sur le bec de lievre; il faut renoncer à toute idée de rétraction secondaire, & la placer au rang des erreurs trop accréditées; il faut mettre en fait qu'il n'est pas un seul cas où il soit nécessaire de maintenir les muscles divisés en extension pour en procurer la réunion; & qu'enfin la situation seule suffit pour maintenir dans le contact immédiat les levres d'une plaie, quelque écartée qu'elle soit.

Cette dernière vérité est une juste conséquence de la précédente proposition, & de ce que j'ai dit sur la longueur absolue des muscles. Elle est d'ailleurs si frappante, que je suis toujours surpris de ce qu'elle n'a pas été appercue de ceux qui se font les

premiers occupés de la réunion des plaies.

Pour se convaincre de la solidité de ce principe, il suffit d'observer que la rétraction première, cet espèce de mouvement rétrogressif que les muscles paroissent faire sur eux-mêmes dans le premier instant de leur section, est purement accidentel; il est toujours relatif au point d'extension où le muscle a été surpris par l'instrument tranchant. Par exemple, si le biceps est coupé transversalement, dans l'instant où le bras est dans la plus parfaite flexion, il n'y a alors aucun écartement; l'on apperçoit à peine la trace de l'instrument. Si, au contraire, on coupe ce muscle dans la demi-flexion, la plaie devient aussitôt béante, & elle le seroit du double, si le bras étoit dans l'extension parfaite; de manière que la distance qui se trouve entre les deux portions divisées est toujours relative à la ligne courbe que le point mobile a été forcé de décrire dans l'extension. Cette loi est générale pour tous les muscles.

Après avoir fixé la cuisse d'un

chien dans l'extension la plus forte, je lui ai fait une plaie profonde & étendue dans les fessiers; l'on n'appercevoit le lieu de la division que par le sang qui en couloit en assez grande quantité. Quoique j'aie laissé cet animal dans la même attitude pendant quinze minutes, les levres de cette plaie ont resté dans le contact immédiat; mais à mesure que je lâchois la corde qui retenoit la cuisse dans l'extension, & que je permettois ainsi à ce chien de s'écarter de cette attitude, la plaie devenoit béante; de maniere qu'il se trouva plus de quatre travers de doigt de distance de l'une à l'autre de ses levres, lorsque la cuisse fut arrivée au dernier point de flexion. Le ressort des parties n'est pas a beaucoup près le même dans le mort que dans le vivant; cependant j'ai fait plusieurs fois sur le cadavre, des expériences du même genre; elles m'ont toutes confirmé la solidité de mes réflexions.

Si, comme on n'en peut point douter, d'après ce que je viens de dire, les plaies ne sont plus ou moins ouvertes que relativement à la situation de la partie, il est donc

tout simple d'en conclure que la situation seule doit suffire pour en procurer la réunion; & que tel point donné dans la situation qui suffit pour maintenir dans le contact immédiat les levres d'une plaie très-peu profonde & très-peu étendue, doit également suffire pour réunir celle du même muscle qui seroit très-considérable, & dont les bords seroient très-écartés.

Peut-être auroit-on été plutôt convaincu de la solidité de ce principe, si nos maîtres, en nous parlant de la situation, s'étoient donné la peine de nous en enseigner les regles; mais tous l'ont conseillé, & je n'en connois aucun qui l'ait définie avec assez de soin pour en donner une idée juste & l'affujettir à une loi générale.

Il est donc essentiel de convenir que, par la situation, on entend que les muscles antagonistes des muscles coupés, doivent se trouver dans la plus longue extension possible; ce qui ne peut pas être sans que le point mobile du muscle divisé se trouve dans le rapprochement le plus parfait

de son point fixe. Si j'ajoute ici que pour maintenir les muscles dans cette situation, il ne s'agit que de fixer par les bandages les plus simples la partie au mouvement de laquelle les fibres divisées étoient destinées, ne m'accusera-t-on point d'être entré dans des détails trop minutieux? Je ne crois cependant pas devoir appréhender ce reproche; il est important d'éviter toute méprise. Puisque M. Louis a proposé d'appliquer des bandages sur les fibres motrices pour en gêner l'action, il est évident que les erreurs les plus dangereuses peuvent être accueillies des plus beaux génies.

Il me reste actuellement à prouver que toutes les plaies peuvent être réunies par la situation; pour en venir à cette démonstration, je ne m'occuperai point à rassembler les faits que ma pratique m'a fournis, je n'irai point emprunter le très-grand nombre de ceux qu'on trouve dans les différens auteurs, je démontrerai bien plus solidement la vérité du principe que je viens d'établir, en prouvant que c'est à ce principe même que M. Louis

a dû le succès qu'il croyoit pouvoir attribuer au principe contraire qu'il a développé.

M. Louis n'est pas le premier qui ait pensé que le bandage seul pouvoit suffire pour la réunion du bec-de-lievre. M. Pibrac a employé un assez long paragraphe de son mémoire pour le prouver ; mais personne, avant M. Louis, n'avoit prétendu que les bandages qu'on employoit pour cela, fussent leurs succès à la compression qu'ils formoient sur les fibres motrices des muscles divisés.

Le jour dans lequel cet auteur a mis ses idées, nous prouve bien clairement qu'il est possible d'avoir des succès sans connoître le principe d'après lequel on les obtient ; s'il a guéri des becs-de-lievres par le seul bandage, ce n'est sûrement pas parce que les tours de bande qu'il a faits sur le visage des malades, comprimoient & tenoient en extension les fibres motrices des muscles qui, dans ce cas, se trouvent divisés ; il lui sera aisé de se convaincre, quand il voudra y apporter quelque attention, que ce bandage, quel qu'il soit, ne peut pas

produire cet effet ; le calque décrit par Nuck , les agraffes d'Hister , le demi-cercle d'acier , la baleine recommandée par M. Quenay , les différens bandages qu'on a souvent employés pour soutenir les futures , ne maintiennent les levres de la plaie rapprochées , dans le bec-de-lievre , qu'autant que ces différens moyens tendent & fixent le point mobile du grand zigomatique , du triangulaire , qui sont les antagonistes de l'orbiculaire. Les compresses appliquées sous les bandages dont nous venons de parler , soutiennent les plis qu'on fait former aux joues par les mains de l'aide ; & comme l'attache mobile des différens muscles dont on doit gêner l'action , se trouve dans ces plis , le vrai premier principe de la réunion est rempli , les muscles antagonistes des muscles divisés n'ont plus d'action , ils sont ainsi maintenus dans leur plus longue extension. La mentonnière , que l'on a de tous les tems placée , avec raison , au rang des moyens qui concourent le plus à maintenir les bords du bec-de-lievre dans le rapprochement , n'auroit point  
été

été omise par M. Louis, s'il avoit été pénétré de ces idées.

Quelle qu'ait été l'intention des maîtres de l'art, qui ont procuré par le bandage seul la réunion des plaies, il est certain qu'ils ont toujours dû leur succès aux principes établis ci-dessus : les parties divisées n'auroient jamais été maintenues dans un contact immédiat, si l'on ne s'étoit pas opposé à l'action antagoniste.

Lorsque les plaies du bas-ventre, par exemple, sont longitudinales, on peut en obtenir la réunion à la faveur du bandage de corps suffisamment ferré ; l'effet le plus important de ce bandage est de s'opposer à l'impulsion des intestins ; quand ces viscères sont eux-mêmes comprimés par le diaphragme, ils ont nécessairement une action antagoniste à celle des muscles abdominaux.

Les différentes compresses qu'on applique sous le bandage circulaire ne compriment point, comme on pourroit le croire d'après le précepte de M. Louis, les fibres motrices des parties divisées, au point d'en procurer l'allongement ; leur principal

effet est de s'opposer à l'écartement des levres de la plaie des tégumens, & de rendre la compression plus douce.

Si, dans cette même région, la plaie se trouve située transversalement, on doit alors incliner le tronc sur le bassin : en tenant ainsi en extension le sacrolombaire & les autres muscles qui concourent à relever le tronc, on maintient les bords divisés de leurs antagonistes dans l'exakte contiguïté.

Je crois inutile de dire ici que, pour les plaies du bas-ventre, il est essentiel de combiner les différentes situations, relativement à la direction variée des fibres des muscles qui sont placés dans cette région.

C'est d'après le précepte de maintenir dans la plus longue extension les muscles antagonistes des muscles coupés, que le célèbre M. Petit a fait construire son bandage pour la réunion du tendon d'Achille. Cet exemple, que M. Louis a rapporté en faveur de son principe, auroit dû le tirer de son erreur. Je conçois à peine comment un écrivain aussi judicieux,

qui ne s'est jamais occupé de traiter une question sans la faire paroître sous un nouveau jour, a pu voir dans la situation fléchie que M. Petit donnoit à la jambe dans ce cas, le dessein de faire une compression sur les muscles dont le tendon est divisé, afin de leur procurer plus d'extension. Si M. Louis s'est occupé de la réunion de quelques tendons d'Achille, il doit savoir qu'une flexion portée au point où il la faudroit pour occasionner cette compression, seroit ridicule & insupportable au malade. Il y a quelques années que j'ai réuni le tendon d'Achille à un maître-d'hôtel de M. de Boulogne ; j'avois un peu trop raccourci les liens qui tenoient la pantoufle : il s'en falloit cependant de beaucoup encore que la cuisse ne comprimât les muscles jumeaux & solaires ; le malade ne put soutenir cette attitude, je fus obligé de relâcher le bandage. Les connoissances que M. Petit avoit acquises en anatomie, lui avoient fait reconnoître dans la flexion de la jambe les avantages réels de la situation. M. Louis en auroit également connus, s'il avoit

fait attention que les muscles jumeaux sont attachés par leur partie supérieure à la partie inférieure & postérieure du fémur, au-dessus des condyles de cet os, & s'il avoit voulu aussi se rappeler que les muscles extenseurs de la jambe sont des antagonistes des jumeaux, par la raison que ces derniers servent quelquefois à fléchir la jambe sur la cuisse.

Je ne serai point assez injuste envers M. Petit pour croire qu'il a fait, dans cette occasion, une application aussi juste du principe de la situation que je viens d'établir, sans le connaître. Je laisse à M. Louis l'avantage de nous avoir prouvé que ce grand maître n'a été conduit que par une aveugle routine, lorsqu'il nous a donné une des inventions qui a fait le plus d'honneur à la chirurgie Française.





## DISSERTATION

*Où l'on prouve que la situation seule  
suffit pour procurer la réunion des  
fractures transversales de la rotule.*

**I**L n'est point de fracture qui ait autant exercé le génie de l'art que celle de la rotule. On n'a pas toujours été d'accord sur les différentes causes qui pouvoient la produire ; on a long-tems nié qu'elle pût avoir lieu par le seul effort des muscles. Ruifch & d'autres auteurs rapportent des faits qui prouvent que cet os peut être fracturé transversalement, sans avoir été exposé au choc des corps extérieurs. Mais quelque attention qu'on ait apportée à recueillir les observations, quelque soin qu'on ait pris d'examiner les différentes rotules qui avoient été fracturées, l'on semble être autorisé encore aujourd'hui à mettre en problème si les fractures transversales de la rotule sont susceptibles de réunion. L'affirmative a quelques dé-

fenseurs; un très-grand nombre de chirurgiens, des hommes même d'un mérite distingué, & qui semblent avoir observé avec soin, n'hésitent point à prononcer que cette espece de fracture ne peut jamais être réunie. Parmi ces derniers, il en est qui ont assez de confiance dans leur système pour conseiller au malade de marcher aussi-tôt que les premiers accidens sont dissipés, & de se condamner ainsi à supporter le reste de sa vie les délagrémens qu'entraîne essentiellement après elle cette espece de solution de continuité. Les partisans de cette opinion se sont sans doute cru autorisés dans cette conduite, parce qu'ils ont vu les plus grands maîtres échouer dans le traitement de cette maladie, & parce qu'ils ont éprouvé par eux-mêmes que les moyens que l'on regardoit comme les plus sûrs devenoient absolument insuffisans. Cette façon de penser est de tous les états; on n'hésite point à regarder comme insurmontables les difficultés que les siècles & les travaux des plus grands hommes n'ont pas pu applanir.

On n'a pas toujours attribué le dé-

faut de réunion à la même cause ; les uns en ont accusé la nature même de l'os , les suc qui l'arrosent ; d'autres ont regardé sa situation & son existence habituelle dans la sinovie , comme le principal obstacle ; d'autres enfin ont cru trouver la preuve de l'impossibilité de réunion dans le manque de périoste. L'analogie qu'à la rotule avec d'autres os du corps humain , dont les fractures ne sont point regardées comme incurables, suffiroit pour renverser ces différens raisonnemens ; mais leur inconséquence devient bien plus frappante encore , lorsqu'il est prouvé que les fractures longitudinales ou perpendiculaires du même os , se réunissent avec beaucoup de facilité.

Un colporteur, chargé d'une malle assez pesante , tomba sur la glace ; les genoux porterent avec force ; on l'amena chez mon pere qui reconnut que la rotule droite étoit fracturée en trois parties ; la portion de cet os , que les tendons extenseurs de la jambe avoit entraînée , étoit d'une seule piece , comme dans les fractures transversales ; celle qui tenoit au ligament

qui attache la rotule au tibia , étoit divisée en deux parties , suivant la ligne perpendiculaire. Les accidens primitifs exigèrent quelques saignées & des fomentations ; la tendance que la portion supérieure avoit à s'écarter des inférieures , & quelques autres exemples de défaut de réunion , déterminèrent mon pere à tirer un pronostic qui déplut au malade ; en conséquence on le remercia le lendemain. Le traitement de cette fracture fut confié à un de ces hommes qu'on appelle dans la province Radoubeurs : celui-ci promit une guérison prompte & parfaite. Mais que ne promet-on pas lorsqu'on ignore ce qu'on ne peut pas tenir ? Un élève en chirurgie , qui alla quelques jours après voir le blessé , trouva le bandage le plus ridiculement fait sur la partie : malgré cela , les deux pieces inférieures , qui avoient été séparées longitudinalement , se réunirent ; mais il a toujours existé entre celle-ci & la piece supérieure un vuide de plus de deux travers de doigts.

D'après ce fait & un très-grand nombre d'autres qui attestent la facilité avec laquelle les fractures longi-

tudinales de la rotule se réunissent, je ne pense pas qu'on puisse encore trouver dans la rotule même la cause du défaut de réunion des fractures transversales.

La substance de cet os ne peut pas varier avec la direction de ses fractures, si les fucs qui l'arrosent s'écoulent les pièces, lorsqu'elles sont divisées dans un sens; on ne voit pas pourquoi, lorsque la solution de continuité est dans un sens contraire, ces mêmes fucs n'auroient pas cette vertu. Si le mélange de la synovie avec l'humeur qui est destinée à former le cal, pouvoit en empêcher la consolidation, pourquoi cet inconvénient n'auroit-il pas également lieu dans tous les cas? Si enfin le manque de périoste s'opposoit à la réunion de l'une de ces fractures, pourquoi dans l'autre la réunion se feroit-elle sans périoste? Il est évident qu'il faut chercher une autre raison de cette différence essentielle.

Fabrice de Hildain, le plus célèbre chirurgien de son siècle, avoit reconnu, comme nous, qu'il étoit facile d'obtenir la guérison

des fractures longitudinales de la rotule, pourvu que l'on ne négligeât pas les moyens généraux. Il avoit cependant décidé que les transversales étoient incurables; les fractures obliques ne lui paroissent pas plus susceptibles de guérison que les précédentes. Ce prononcé est le fruit de son observation. *Ex his videre est fracturam hancce patellæ in transversum vel obliquum factam, nullâ arte, nullâque industriâ sine claudicatione curari posse.* Ce n'étoit point dans la rotule même que Hildain trouvoit la cause du défaut de réunion; il s'explique très-clairement sur cet objet important. La force rétractive des muscles extenseurs de la jambe, le ressort du tendon aponévrotique, qui retient la rotule attachée à la partie supérieure du tibia, étoient, selon lui, des obstacles insurmontables qui s'opposoient à la consolidation des piéces divisées. Hildain n'ignoroit pas les préceptes des hommes instruits qui avoient existé avant lui; il dit que l'on peut, ainsi que le prescrit Paul d'Ægine, étendre les muscles qui retiennent les parties écartées, afin d'en procurer

le rapprochement ; mais il ne pense pas qu'en supposant même que l'on pût parvenir à remplir cette première indication, il fût possible de maintenir les parties rapprochées aussi long-tems que la consolidation parfaite l'exige. Il croit que les bandages qui conviendroient pour produire cet effet , occasionneroient essentiellement de vives douleurs qui rendroient l'appareil insupportable au malade. *Aut si conjuncta tandiu propter doloris vehementiam fasciis aut spleniis retineri posse, donec mediante callo sint connexa, vix crediderim.*

Quoiqu'il y ait bientôt deux siècles que cette doctrine est connue, l'art n'est point parvenu depuis à un plus haut degré de perfection sur ce point ; les obstacles sont les mêmes ; les différens efforts qu'on a faits pour jeter plus de jour sur cette question, semblent s'être bornés à justifier le pronostic de Hildain. Il est constant que ceux qui se sont occupés de cette espèce de fracture, ont apperçu comme lui la difficulté qu'on éprouvoit à maintenir les pièces dans le rapprochement, dans cette coapta-

tion précise sans laquelle la réunion ne peut pas avoir lieu. Il me paroîtroit ridicule de nier cette assertion, d'après le nombre infini de bandages qu'on a inventés, & qu'on invente encore chaque jour pour donner aux muscles cette extension qu'on croyoit indispensablement nécessaire. La multitude de ces machines, leur différente composition, l'importance que chaque auteur attache à la sienne, sans cependant pouvoir assurer qu'il en ait tiré quelque avantage, prouvent aussi que l'on n'en a pas encore trouvé une seule qui puisse mériter la confiance des gens instruits; toutes sont assujetties aux mêmes inconvéniens, toutes ont pris naissance dans le même principe; & puisque le principe étoit faux, il n'étoit pas possible que les moyens qu'il suggéroit pussent être utiles.

On auroit dû s'appercevoir depuis long-tems qu'on ne pouvoit point soutenir en extension les muscles, en appliquant des bandages sur les faisceaux de leurs fibres charnues, ainsi que l'a proposé M. Louis. C'est une règle sûre, & de laquelle on ne peut

point s'écarter sans pécher contre les premiers principes de l'art ; tous les bandages qui seront suffisamment serrés pour maintenir les piéces d'une rotule fracturée, soit transversalement soit obliquement, dans le contact immédiat, deviendront absolument insupportables ; bientôt leur application fera suivie des accidens les plus graves ; l'engorgement des vaisseaux, la tuméfaction de la partie & la gangrene, sont les suites indispensables de cette ridicule manœuvre.

Si l'on ne pouvoit pas trouver d'autres moyens que ceux qui sont connus & recommandés par nos maîtres pour la guérison de cette espece de fracture, les partisans de la non-réunion seroient autorisés dans leurs idées, ils seroient fondés à dire avec Hildain : *nullâ arte, nullâque industriâ, sive claudicatione curari posse.*

Il est donc très - important pour l'humanité, de démontrer que les piéces d'une rotule fracturée transversalement peuvent être maintenues dans le contact immédiat, sans faire aucun effort sur les parties

auxquelles elles sont attachées, & qu'il n'est point de fracture où cette indication essentielle puisse être aussi commodément remplie. Cette idée est une juste conséquence des vérités que j'ai établies dans ma dissertation sur la réunion des plaies; mais il n'est peut-être pas d'occasion où je puisse démontrer d'une manière plus frappante les deux propositions constitutives de ce principe; c'est-à-dire, que la situation seule suffit pour la réunion des plaies, & que le véritable principe de la situation n'étoit pas encore connu.

En effet, si l'on avoit sçu que les parties n'étoient dans la situation la plus favorable à la réunion, que lorsque le point mobile du muscle divisé se trouve dans le rapprochement le plus parfait de son point fixe, on auroit reconnu plutôt qu'il suffisoit de maintenir la partie dans cette situation, pour assujettir ces deux portions du muscle divisé dans le contact immédiat; on auroit senti qu'il étoit inutile de faire éprouver à l'une ou à l'autre le plus léger tiraillement. Hildain n'auroit point regardé

les fractures transversales de la rotule comme incurables ; depuis lui Duvernay n'auroit point avancé, dans son traité des maladies des os, que lorsque le ligament qui attache la rotule au tibia se casse, on ne peut pas espérer de remédier à cet accident, par la raison que l'on ne peut pas fixer la rotule ; on ne se feroit point occupé à imaginer des bandages pour forcer les muscles & les maintenir hors de leur longueur propre : enfin, l'on n'auroit point eu recours à des moyens dangereux pour se procurer un avantage qu'on trouve dans la situation seule. Toutes les erreurs qui se sont accréditées sur ce point n'ont paru avoir quelque fondement, que parce qu'on a cru, jusqu'à ce jour, avoir rempli le précepte de la situation, pour les fractures transversales de la rotule, en plaçant l'extrémité inférieure dans un plan horizontal avec le tronc. Si quelques praticiens ont recommandé d'élever un peu la jambe par des oreillers, ils n'ont eu d'autre intention que de faciliter le retour des liqueurs : ils ont toujours cherché d'autres

moyens pour rapprocher les pieces écartées.

Si, comme je le propose aujourd'hui, après avoir étendu la jambe sur la cuisse ils eussent porté l'extrémité inférieure au point le plus élevé où les muscles extérieurs peuvent la porter eux-mêmes, lorsqu'ils ont conservé leur action; si, dis-je, ils eussent ainsi rapproché l'attache mobile ou inférieure des vastes & du crural, de leurs attaches supérieures, ils auroient vu alors que les pieces étoient dans un contact le plus immédiat; & que pour en procurer la réunion il ne s'agissoit que de s'opposer à ce qu'elles pussent vaciller sur les côtés.

Tel est cependant ce secret si simple, qui bannit à jamais tous les bandages & les différentes machines qu'on avoit inventées pour gêner l'action des muscles.

D'ailleurs, rien n'est plus facile que de maintenir la partie au point d'élévation que j'ai désignée: une pantoufle, à laquelle on attache un lien de chaque côté & un troisième à la pointe, qui doivent être assez longs pour venir s'attacher au ban-

dage de corps , remplira parfaitement toute l'indication. Il est cependant essentiel de placer sous la jambe & la cuisse , des oreillers assez gros pour les soutenir , & pour soulager le premier bandage : par ces moyens simples l'on est sûr de maintenir les piéces divisées dans la proximation parfaite sans laquelle la réunion ne pourroit jamais avoir lieu.



---

## DE LA LUXATION DE LA ROTULE.

**A**PRÈS avoir prouvé, contre l'opinion reçue, qu'il n'y a rien de plus aisé que de maintenir, par la seule situation dans le contact immédiat, les pieces d'une rotule fracturée transversalement, il me reste à faire l'application du même principe à la luxation de ce même os.

On ne pourra s'empêcher d'être étonné en me voyant attacher quelque importance à une question qui, de tous les tems, a paru aussi simple; on sera encore plus surpris en m'entendant dire que nous n'avons point de notions exactes sur ce point, & qu'il est très-essentiel pour l'humanité de substituer de nouveaux principes à ceux qu'on nous a donnés jusqu'à ce jour pour cette espece de réduction. Avant que d'avancer cette vérité, j'ai prévu qu'elle ne pourroit être que difficilement accueillie. Les

connoissances acquises sur cet objet, l'idée que se font formée ceux qui ont traité cet article de la chirurgie avant moi, semblent absolument placer cette question au nombre de celles qui souffrent le moins de difficulté; selon eux, rien n'est plus facile que de réduire une rotule qui a été déplacée par un coup ou une chute. J'ose cependant assurer, contre toutes ces autorités, qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de faire cette réduction en suivant les principes reçus. Qu'on ne pense pas que je cherche à me former des difficultés pour me réserver l'avantage de les résoudre: c'est à l'expérience que j'en appelle; des faits connus me justifieront de cette imputation, & d'après les exemples que je rapporterai, on croira sans peine avec moi de deux choses l'une, ou que les différens auteurs qui ont traité de la luxation de la rotule, ne se sont jamais trouvés dans le cas de remédier à cet accident, ou qu'il ne nous ont pas transmis fidèlement les procédés qu'ils ont suivis pour faire cette réduction. Examinons d'abord quelles sont leurs idées à cet égard,

Guy de Chauliac & Paré nous ont donné les mêmes préceptes, l'un & l'autre recommandent de placer le malade sur le pied de la partie luxée, en terre unie ou sous une table, & qu'alors le chirurgien doit faire la réduction en poussant avec la main la rotule du côté où elle incline.

Platner dit qu'il faut placer l'extrémité luxée sur un banc, situer la jambe dans l'adduction, l'abaisser, faire des extensions & replacer la rotule avec la main.

Hister s'exprime dans des termes qui annoncent toute la confiance qu'il avoit dans ces procédés; il assure qu'il n'y a point de difficulté à réduire la rotule, & que, pour le faire avec facilité, il faut coucher le malade sur un lit ou sur une table, de façon que l'extrémité luxée se trouve dans le plan horizontale avec le tronc, & qu'en saisissant alors la rotule fermement avec les doigts, on la replace; il a ajouté à cela que cette opération peut également se faire comme Guy de Chauliac & Paré l'ont recommandé.

M. Petit, dans son traité des mala-

dies des os, avance que la luxation de la rotule est peu dangereuse par elle-même; il donne pour précepte de maintenir le genou autant étendu qu'il peut l'être; la partie étant ainsi placée, de pousser en bas les muscles extenseurs de la jambe, & les ramener vers leur insertion, en pressant la rotule avec la main pour la mettre dans sa place.

Duvernay, dans un traité qui a le même titre que celui que je viens de citer, n'a même pas cru que cette luxation pût mériter une attention particulière; il en fait mention, mais il néglige de rapporter les procédés qu'il faut suivre pour la réduire.

Il est donc évident qu'il n'y a pas un seul de ces auteurs qui suppose le plus léger obstacle. Il est vrai qu'ils n'ont point étayé leur doctrine par des observations; mais consultons actuellement l'expérience, & voyons si elle tendra à confirmer leurs idées.

Un malade fut conduit, il y a quelques années, dans l'un des plus considérables hôpitaux de l'Europe; j'ignore quelle avoit été la cause de l'accident, il avoit une luxation com-

plete de la rotule , cet os étoit placé comme de champ sur le condyle externe du fémur. Les principaux élèves en chirurgie de cette maison , parmi lesquels il en étoit d'instruits , reconnurent aisément la maladie ; ils cherchent dans le premier instant à y remédier ; ils ne négligerent point les différens moyens recommandés ; ils se conformerent aux préceptes reçus , mais tous leurs efforts devinrent inutiles. Le chirurgien en chef , qui a mérité la confiance du public par un long exercice de son art , & qui peut à juste titre être placé au rang des premiers praticiens , tenta à son tour de faire cette réduction. Ses premiers soins paroissoient négligés ; il croyoit sans doute , avec Hister , qu'il ne pourroit point rencontrer de difficulté dans une opération aussi simple. Le défaut de succès le défabusa , il eut recours aux différentes attitudes ; le malade fut placé sur le pied de la partie luxée ; il fut situé horizontalement ; on fit des extensions ; on essaya de ramener , suivant l'idée de M. Petit , les muscles extenseurs de la jambe vers leur insertion. Malgré tous ces

foins, la rotule resta immobile sous la main du praticien étonné; on essaya de quelques machines; tous ces efforts furent vains, & il apprit encore une fois qu'il étoit sage de se défier des préceptes, lorsqu'on n'a pas encore été dans le cas d'en reconnoître la solidité dans la pratique. Les difficultés parurent enfin si insurmontables, dans cette occasion, que l'on crut qu'il ne restoit que la cruelle alternative ou d'abandonner le malade à son état, ou d'ouvrir la capsule articulaire, afin de passer un éleve-toire entre le fémur & la rotule. Ce dernier parti fut celui que l'on choisit pour faire cette réduction. Je ne ferai point ici le tableau des accidens auxquels cette opération donna naissance; les gens de l'art devineront aisément quelles en furent les suites: j'aurois même désiré pouvoir me dispenser de rappeler ce fait; mais il devenoit essentiel pour justifier ce que j'ai avancé; je n'aurois pas pu le dissimuler sans trahir les véritables intérêts de l'art. Il seroit possible que les procédés que l'on a suivis dans cette occasion eussent encore des victimes:

Il est donc important de s'élever contre, pour prévenir de pareils accidens, & de prouver que rien ne sera plus facile que de réduire ces luxations lorsqu'on suivra des préceptes plus conformes aux véritables indications.

La capsule articulaire, en s'attachant à la circonférence de la rotule, contribue à la maintenir dans sa place; mais cet os est plus spécialement soutenu dans son articulation, par son ligament antérieur qui le fixe au tibia, & par le tendon applati des muscles extenseurs qui s'implantent dans sa propre substance: c'est de ces muscles que dépendent tous les mouvemens de la rotule, ou, pour mieux dire, elle ne jouit que d'un mouvement commun; de manière qu'on pourroit la regarder comme une dépendance de leur tendon: c'est donc à leurs différentes positions qu'il faut porter toute son attention.

Il y a tout lieu de croire que les auteurs dont j'ai rapporté la doctrine sur ce point, avoient reconnu que les difficultés qu'on éprouvoit à réduire ces luxations, dépendoient de  
ces

Ces muscles extenseurs seuls. Ils avoient pressenti que la rotule étoit plus ou moins mobile , à raison de ce que le crural & les vastes étoient plus ou moins en extension ; l'examen de ces parties , dans l'état de santé , ne leur avoit pas permis de douter de cette vérité ; c'est sans doute d'après ces réflexions , qu'ils ont donné pour précepte de situer l'extrémité inférieure horifontalement , ou de placer le malade debout , afin de permettre aux fibres motrices des extenseurs de la jambe de se rapprocher de leur longueur propre , il est possible aussi qu'en se conformant à leurs préceptes ils aient réussi à réduire des luxations incomplètes : dans cette espece les muscles ne souffrent , pour ainsi dire , aucun déplacement ; la facette interne de la rotule peut se trouver sur le condyle externe , ou bien la facette externe sur le condyle interne , sans que les muscles éprouvent de dérangement ; leur direction est toujours à peu près la même.

Mais il n'en est pas ainsi dans les luxations complètes , dans celles où

la rotule a passé de la partie antérieure à la partie latérale des condyles, sur lesquels elle reste couchée comme de champ. Cet accident ne peut pas avoir lieu sans que les extenseurs de la jambe & le ligament antérieur perdent leur direction, & ils ne peuvent pas s'en écarter sans acquérir plus de longueur : dans ce cas, lors même que l'on a placé la jambe, soit horizontalement, soit perpendiculairement, les muscles se trouvent au même point d'extension où ils sont dans l'état naturel lorsque la jambe est fléchie : d'où il doit essentiellement résulter que, dans les luxations complètes, la rotule se trouve aussi immobile & aussi serrée contre la partie latérale du condyle qu'elle l'est dans l'état ordinaire, contre la partie antérieure, quand la jambe est fléchie. Je me crois donc autorisé à avancer ici, comme je l'ai déjà fait, que l'on ne peut pas réduire une luxation complète en suivant les préceptes qui nous ont été donnés par nos maîtres. Il me semble qu'on auroit dû s'apercevoir plutôt de la différence essentielle

qui existe entre ces deux luxations. Comment l'expérience n'a-t-elle pas appris qu'elles n'offroient pas les mêmes difficultés? Comment, d'après l'idée où l'on étoit qu'il falloit, pour réduire la rotule, placer les muscles extenseurs dans un état de relâche, n'a-t-on pas vu que dans la luxation complète, les fibres de ces organes étoient encore dans une forte extension, lorsqu'on avoit placé les parties dans les situations recommandées? Comment, enfin, n'a-t-on pas senti que, pour mettre la rotule en état d'être replacée avec facilité par la main du chirurgien, il falloit rapprocher le plus près possible le point mobile de ses muscles de leur point fixe: ce qu'il est très-aisé de faire, soit en ployant le tronc sur la cuisse, soit en portant la cuisse (la jambe étant étendue) sur le tronc, & en maintenant ainsi pendant l'opération l'extrémité inférieure dans l'état où elle se trouve lorsque les extenseurs sont dans leur plus forte contraction? D'après ce que j'ai dit sur l'amputation, sur la réunion des plaies, & la fracture de la rotule,

je crois pouvoir me dispenser d'entrer ici dans de plus longs détails : mon principe est assez développé pour en faire sentir toute l'utilité : il me suffira, j'espère, de l'étayer d'une observation, dans laquelle je trouve tout à la fois l'avantage de démontrer l'insuffisance absolue des préceptes reçus, & la solidité de celui que j'établis.

M. le Comte de D . . . . . passant à cheval dans la rue Montmartre, fut heurté au genouil droit avec force, par un cavalier qui venoit en sens contraire ; il ressentit dans l'instant la plus vive douleur, & il s'écria qu'il étoit blessé ; l'on vint à son secours. Après l'avoir descendu de cheval, on le transporta dans l'arrière-boutique d'un marchand : il y fut placé sur un matelas ; on appella à son secours M. Bout., l'un de nos confreres. Ce chirurgien trouva une luxation complete de la rotule ; il plaça l'extrémité inférieure dans le plan horizontal ; il fit ramener les muscles extenseurs vers leur attache inférieure : il eut recours aux extensions, ainsi que le prescrit Platner : il em-

ploya tous les moyens recommandés pour faire cette réduction. Malgré tous ses efforts, la rotule restoit toujours ferrée contre le condyle externe, sans qu'il pût la faire vaciller. Il tenta aussi de placer le blessé sur le pied; mais les douleurs étoient si vives, qu'il ne put supporter cette attitude. Pendant que M. Bout... faisoit ainsi des tentatives infructueuses, l'un des gens du Comte étoit allé chercher M. Veyret, son chirurgien ordinaire. Ce maître de l'art reconnut au premier toucher la luxation complete de la rotule. Peu confiant dans les préceptes que les auteurs nous ont laissés, connoissant d'ailleurs la solidité du principe de la situation que j'ai établi, raffermi dans ces premières idées par la multitude de tentatives vaines que venoit de faire son confrere, il conçut que, pour ramener cette rotule à sa place, il falloit donner à la partie une autre situation. En conséquence il prit le talon de la main gauche, & l'élevant par gradation, il soulevoit ainsi toute l'extrémité inférieure. Il avoit appuyé son autre main sur la rotule; peu à peu

la jambe & la cuisse formoient avec le corps, un angle moins obtus. Cette extrêmité devint presque perpendiculaire, tandis que le tronc resta horizontal. En cet état, l'action des vastes & du crural étoit absolument nulle, & leurs fibres motrices étoient dans le relâche parfait. La rotule devint alors vacillante : en la poussant vers la partie interne, M. Veyret en fit la réduction avec la plus grande facilité. Un instant après, le blessé traversa la boutique, en se soutenant assez légèrement sur ses gens; il monta sans beaucoup de peine dans sa voiture; les douleurs étoient déjà infiniment moindres : une saignée, des compresses imbibées d'une liqueur légèrement résolutive, soutenues d'un seul bandage contentif, acheverent cette cure. Cinq jours après, M. le Comte put sortir; il n'a pas éprouvé depuis, la plus légère douleur dans le genouil.

Il est bien étonnant que nos prédécesseurs ne se soient pas occupés plus spécialement de la maladie qui fait ici le sujet de mes réflexions. L'on a peine à concevoir comment l'on a pu rester jusqu'à ce jour sans

apporter des réformes sur un point aussi important de la chirurgie.

Je n'avancerai pas que les luxations de la rotule, que nous avons appelées complètes, sont plus communes que les incomplètes; mais je puis du moins assurer que je connois trois exemples des premières, tandis que je n'en ai pas trouvé un seul des secondes dans le cours de ma pratique.

Cette particularité paroîtra peut-être étonnante au premier coup-d'œil. Il n'est cependant pas difficile d'en rendre raison. Pour n'en pas être surpris, il suffit de savoir que les facettes de la rotule, & les condyles du fémur, se touchent par des surfaces très-lisses & polies. D'ailleurs, cette espèce d'articulation se fait par des éminences & des cavités superficielles; de manière que les muscles qui s'implantent dans la rotule, doivent, par leur propre ressort, ramener sans peine cet os dans sa place, dès qu'il en a été chassé par un coup qui n'a eu qu'une force suffisante pour le luxer incomplètement; d'où il résulte que les luxations incomplètes doivent être infiniment rares.



# DISSERTATION

S U R

## LE BEC-DE-LIEVRE,

*Où l'on propose un nouveau bandage,  
en forme d'agraffe, pour en procurer  
la réunion.*

**D'**APRÈS ce que j'ai dit en général sur le premier principe de la réunion, il est évident que le rapprochement des levres d'une plaie doit être plus ou moins difficile à obtenir, à raison de ce que l'on éprouve plus ou moins de difficulté pour maintenir en extension les fibres antagonistes de celles qui sont coupées; mais il est essentiel de faire observer ici qu'il existoit une contradiction manifeste entre la vraie doctrine & les préceptes reçus. Les plaies profondes des muscles les plus forts, pour lesquelles on a cru que l'art devoit employer les futures, les bandages les plus compliqués, & en plus grand nombre, sont précisément celles qu'il est le plus aisé de maintenir; la difficulté ne provient jamais

de la force des muscles ; celui de ces organes dont la fonction semble exiger le plus de vigueur , celui de tous qui a le plus de fibres , est retenu en extension sans aucune peine , lorsqu'on peut assujettir son point mobile.

Les plaies qui exigent le plus d'attention & le plus de soin pour leur réunion , sont celles qui sont faites dans des parties où le tissu des fibres est varié , celles où l'on distingue difficilement la fibre coupée d'avec son antagoniste. Telles sont les plaies des tégumens , les plaies de ces muscles que quelques anatomistes ont improprement appelés *cutanés* , celles des fibres musculaires , dont les antagonistes n'ont pour point mobile que d'autres muscles , leur aponévrose , & souvent la peau elle-même : de-là vient la difficulté qu'on a éprouvée à maintenir dans le contact immédiat les levres de la plaie qui résulte du bec-de-lievre.

D'après le mémoire de M. Pibrac , sur l'inutilité & les inconvéniens de la future entortillée , que nos anciens sembloient n'avoir inventée que pour

le bec - de - lievre , il est évident qu'il ne nous resteroit plus rien à desirer sur ce point de chirurgie , si les bandages qu'on a employés jusqu'à ce jour pour procurer la réunion des plaies qui résultent de l'opération du bec-de-lievre , pouvoient remplir cette indication aussi sûrement que quelques auteurs modernes l'ont prétendu ; mais l'expérience , qui est le plus sûr guide , nous a prouvé le contraire , & nous avons vu que les bandages sur lesquels on sembloit pouvoir le plus compter pour la réunion de ces especes de solutions de continuité , ne répondoient pas toujours à l'attente de ceux qui en sont les plus opiniâtres défenseurs. C'est dans cette persuasion que j'ai fait construire l'agraffe dont je donnerai la description. Ce nouveau moyen rentre dans la classe des bandages ; on peut à sa faveur maintenir avec plus de solidité les levres de la plaie dans un contact immédiat.

Si la réunion de la plaie qui résulte de l'opération du bec-de-lievre , qui est un vice de conformation , n'est pas aussi difficile à obtenir que les

anciens ont paru le croire, il est prouvé aussi qu'on ne l'obtient pas avec autant de facilité que le prétendent quelques modernes.

On ne peut point admettre la comparaison qu'ils ont cherché à établir entre les différens becs-de-lievre; ces solutions de continuité sont à la vérité les mêmes en apparence, & ne présentent en effet que la même indication, c'est-à-dire la réunion; mais cette réunion ne peut point, dans tous les cas, s'obtenir avec les mêmes moyens; ou du moins ceux qui suffiroient pour maintenir rapprochées les levres de la plaie dans un bec-de-lievre produit par une plaie simple & récente, n'auroient pas autant d'avantage dans un bec-de-lievre de naissance.

Dans les premiers, la réunion est de toute facilité, l'écartement qui y survient dépend presque en totalité du gonflement qui accompagne les plaies contuses; les bords de la plaie se rapprochent presque immédiatement aussi-tôt que le dégorgement en est fait. Un enfant tomba sur une bouteille qu'il tenoit à la main, la

levre supérieure fut exactement fendue jusqu'à l'aile droite du nez; le gonflement qui y survint produisit un écartement assez considérable des levres de la plaie; je le pansai simplement avec des compresses imbibées d'eau froide, dans laquelle j'avois mis un quart d'eau-de-vie. Le lendemain le gonflement étoit dissipé en très-grande partie, les levres s'étoient beaucoup rapprochées; je me contentai d'appliquer dessus un emplâtre de *triapharmacum*, que je soutins d'un bandage unissant, modérément ferré. L'enfant fut guéri le huitieme jour. J'avouerai même que si, dans ce cas, j'ai fait usage du bandage unissant, c'est plutôt pour me conformer aux regles de l'art que par nécessité; un simple bandage contentif auroit pu suffire dans cette occasion. J'ai pansé quelques autres plaies du même genre avec des remedes aussi simples, & j'en ai toujours obtenu la guérison sans aucune difformité.

Je ne pense pas qu'on soit autorisé à conclure de ces succès qu'il seroit possible, à la faveur de semblables moyens, d'obtenir la réunion du bec-

de-lievre , lorsqu'il est un vice de conformation ; l'écartement qui se trouve dans celui-ci n'est pas momentané ; j'ai observé que la résistance que les bords opposoient , lorsqu'on veut les rapprocher , est difficile à vaincre ; quand on fait toucher les levres de la plaie , en faisant froncer les joues , elles laissent toujours entre elles quelque vuide , pour peu que le malade fasse des mouvemens de la mâchoire inférieure. Je ne déciderai cependant point si les anciens étoient fondés à attribuer cet écartement à une perte réelle de substance , je me contenterai de dire qu'il n'est pas prouvé qu'ils aient eu tort , mais qu'il est certain que M. Louis n'a point eu raison d'avancer que , parce qu'il n'y avoit point de perte de substance , comme les anciens le supposoient , il n'y avoit dans le bec-de-lievre de naissance qu'une solution de continuité tout-à-fait semblable à celle d'une plaie récente sur une levre bien conformée. Si cette proposition étoit vraie , il s'enfuivroit de-là que la réunion de l'un & de l'autre pourroit s'obtenir par les mêmes moyens. J'ai

eru pouvoir nier cette conséquence que cet auteur n'a pas manqué d'entirer ; elle est démentie par l'observation, & je ne doute pas que l'expérience de M. Louis n'ait souvent cherché à l'éclairer sur ce point.

Les principaux muscles, dont la rétraction occasionne l'écartement dans le bec-de-lievre de naissance, ainsi que je l'ai déjà dit en parlant des plaies en général, sont les muscles communs aux levres, le grand zygomatic, le triangulaire ou abaisseur de l'angle des levres, &c. Ce dernier sur-tout, dont une portion assez considérable des fibres, monte jusqu'à la partie moyenne de la levre supérieure, pour se perdre en partie dans l'orbiculaire de cette même levre, résiste beaucoup à l'extension ; ses fibres ont été de tous tems dans la contraction, ou, pour mieux dire, elles n'ont jamais souffert d'extension soutenue ; en conséquence elles font beaucoup d'effort sur les différens moyens qu'on emploie pour les y maintenir : de-là vient l'insuffisance des épingles pour retenir les bords de la plaie dans le rapprochement par

fait. Fabrice d'Aquapendente est celui de tous les auteurs qui m'a paru avoir le mieux observé ce que je viens d'avancer. C'étoit pour vaincre cette difficulté, qu'il avoit conseillé de maintenir pendant plusieurs jours, avant l'opération, les bords de la division rapprochés par le moyen d'un emplâtre agglutinatif. On conçoit aisément que, par des précautions aussi sages, on doit habituer les muscles à rester en extension.

Si l'on consulte les auteurs qui ont traité cette question, on verra qu'ils ont tous également reconnu que les difficultés n'étoient pas les mêmes dans les différens becs-de-lievre, pour en maintenir les bords rapprochés. Il y a donc tout lieu de croire que c'est plutôt d'après la difficulté qu'ils ont rencontrée à maintenir les levres de la plaie dans un contact immédiat, qu'ils ont cru qu'il y avoit un manque de substance, que de penser, comme l'a fait M. Louis, que c'est d'après l'idée de manque de substance qu'ils ont imaginé la future entortillée, comme le moyen le plus sûr pour s'opposer à la rétraction des parties.

Cette façon de raisonner n'est pas rare ; chaque jour nous en fournit des exemples ; la pratique nous conduit plus souvent à la théorie que la théorie elle-même à la pratique : on veut se rendre compte de ce que l'on voit , & souvent un fait bien observé nous engage dans les raisonnemens les plus faux ; mais de ce que la théorie peche , il ne s'ensuit pas de-là que la pratique soit défectueuse.

C'est également dans l'idée de vaincre la résistance que les bords de la plaie opposent lorsqu'on veut les rapprocher dans le bec-de-lievre de naissance , que Celse , Guillemeau , Thevenin & Manget ont prescrit de faire à chaque joue une incision en forme de croissant qui doit être simplement au cuir , sans pénétrer dans la bouche. M. de la Faye , dans son mémoire sur le bec-de-lievre , imprimé dans le premier volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie , a démontré le ridicule de ces procédés douloureux , qui , sans aucune utilité , laissent au malade des cicatrices plus difformes que celles de l'opération.

M. Louis ne s'est point borné à proscrire, d'après M. de la Faye, ces incisions mal entendues, il a aussi avancé que Vanhorne demande que ces incisions se fassent hardiment, *audacter*, dans l'intérieur de la bouche, pour favoriser le rapprochement des bords de la division. On conçoit difficilement comment M. Louis a pu entendre assez peu Vanhorne pour lui prêter des intentions aussi peu chirurgicales. Si l'on veut faire quelque attention à ce que dit cet auteur, on voit que M. Louis n'a point du tout fait son idée. Ce célèbre professeur de Leyde conseille, dans le cas où il y auroit un très-grand écartement, qu'il regarde à la vérité comme l'effet de la perte de substance, de séparer la levre de l'os de la mâchoire. *Quod si magna labii portio defuerit, audacter ab interiore parte labium separandum ab osse malæ subjecto quo possit, & amplius extendi labium & hiatus integrè expleri.* On voit par ce texte que Vanhorne n'a point donné lieu à l'erreur qu'on lui prête; mais il n'est pas le seul qu'on y ait fait participer.

Pour rendre la méprise plus frap-

pante, M. Louis a cru devoir ajouter à cela que Jean-Guillaume Pauli, premier professeur d'anatomie & de chirurgie à Leipfick, qui a donné en 1707 d'excellentes remarques sur les œuvres anatomiques & chirurgicales de Vanhorne, semble adopter ces incisions d'après l'autorité de Roonhuyfen.

Il est cependant facile de prouver que Jean Pauli n'a pas plus adopté ces espèces d'incisions que Vanhorne; comme commentateur, il a cherché à rendre d'une manière plus claire encore, un texte qui l'étoit déjà beaucoup par lui-même; il s'étoit de l'autorité de Nuck, de Roonhuyfen, & il y a joint des réflexions essentielles de Verduc; on peut même dire, sans avancer rien de trop, que, pour peu qu'on ait de notion de la façon dont on pratique l'opération du bec-de-lievre, il n'est pas possible de ne pas saisir la méthode qu'ils ont décrite.

*Antequàm margines forfice acutiori recifcentur, partem labii superiorem interioremque adhuc integram, quo hiatus integrè repleri labiaque eo rectiùs extendi possint, a connatâ maxillâ superiori sepa-*

*rare, & ne gengiva jam separata denuò  
coalescat, plumaceolum interponere ju-  
bent; modò cultellus, tum monente Ver-  
duc, labia magis versùs quàm gengiva  
pro ossis denudatione vitandâ dirigatur.*

Ce ne sont donc pas les incisions en forme de croissant que Vanhorne & Jean Pauli ont prescrit de faire *audacèter*, hardiment, dans l'intérieur de la bouche; tout homme à qui la langue latine n'est point étrangere, voit que l'opération qu'ils ont conseillée est absolument la même que celle que nous ont enseignée tous nos maîtres. Fabrice d'Aquapendente dit que, s'il manque beaucoup de la levre, & qu'il soit difficile de ramener les bords, il faut séparer la levre des gencives. M. de la Faye le conseille ainsi dans son mémoire déjà cité. On ne peut point dire que ces procédés douloureux partent d'une idée fausse. M. Louis lui-même rapporte une observation où il jugea cette opération nécessaire. Comment a-t-il donc pu la méconnoître dans des expressions aussi justes, aussi exactes & aussi faciles à saisir que celles de Vanhorne & de Jean Pauli? Si nos neveux

jugent de nous d'après ces méprises, dont les exemples ne sont pas rares dans les différens ouvrages que M. Louis a placés sous son nom dans les mémoires de l'académie, on doit entrevoir quelle idée ils auront de la chirurgie de nos jours.

La tendance qu'ont à se retirer les bords de la plaie dans le bec-de-lievre de naissance, étant bien prouvée, il me reste donc actuellement à démontrer qu'il est facile de les vaincre par l'espece de bandage que je propose. Cette agraffe est composée de deux pinces qu'on serre & qu'on maintient ferrées par un écrou; chacune de ces pinces, dont les branches sont paralleles, pour que la compression soit égale dans ces différens points, & qu'on a le soin de garnir de linge, pour que la compression soit plus douce, embrasse l'un des côtés de la levre fendue, à un travers de doigt de distance de la plaie; une vis d'un pouce & quelques lignes de longueur unit les pinces à leur base, & sert à les rapprocher mutuellement: ce qui procure, par une extension douce & ménagée, la coapta-

tion des parois de la plaie, & les maintient solidement dans un contact immédiat.

On a proscrit avec raison les pansemens fréquens, sur-tout dans les plaies qui ne présentent d'autre indication que la réunion. Celles qui résultent de l'opération du bec-de-lievre sont sans doute de cette classe; on est cependant forcé quelquefois de les panser plus souvent que les regles générales ne le prescrivent. Les enfans fournissent presque habituellement par les narines une humeur connue sous le nom de *morve*; cette humeur, en pénétrant les bandes, les compresses & la charpie, pourroit, si on la laissoit séjourner, enflammer les bords de la plaie, & s'opposer à leur réunion. Quelques auteurs ont reconnu cet inconvénient, & ont proposé des especes de gouttieres pour en garantir l'appareil.

A la faveur de l'agraffe on a la facilité de panser le malade aussi fréquemment que les circonstances l'exigent; les parties restent toujours dans le contact immédiat; on peut, sans rien déranger, examiner le travail de la

nature pour la réunion : ainsi on n'est point exposé à laisser pendant plusieurs jours une plaie béante ou désunie dans quelques-uns de ses points, ce que M. Louis a vu arriver quelquefois avec son bandage.

L'espece de prurit, qu'on éprouve dans les plaies même les plus simples, fait que dans le bec-de-lievre le malade, sur-tout lorsqu'il n'a point encore atteint cet âge où il peut être retenu par la crainte de garder une difformité, s'oppose à la réunion parfaite de la plaie, en portant souvent sa langue à la partie inférieure de la division. Cette remarque paroîtra peut-être peu importante ; je ne doute cependant point que ce ne soit là ce qui procure l'échancre qu'on observe à la levre de ceux qui ont été opérés même avec la précaution d'emporter au-delà de l'échancre arrondie, qui se rencontre ordinairement au bord inférieur de chacune des parois de la division.

Cet inconvénient n'auroit-il pas lieu aussi fréquemment que je pourrois le croire, on conçoit du moins qu'il est très-possible qu'il arrive. La

vis que j'ai décrite, & qui sert à rapprocher les pincés, conséquemment les parois de la plaie, en s'appliquant immédiatement au bord de la levre, empêche que la langue ne puisse s'introduire dans la partie inférieure de la plaie, & s'oppose conséquemment à cette difformité, qui est d'autant plus désagréable que, pour la corriger, il faudroit faire une seconde opération non moins douloureuse que la première.

Je crois donc le moyen que je propose conforme dans tous ses effets au vrai principe de l'art de réunir les plaies. Je ne dissimulerai cependant point que ce moyen n'auroit pas les avantages que j'ai cru y entrevoir, si M. Louis étoit parvenu, ainsi qu'il le prétend, à rendre caducs les préceptes donnés jusqu'à ce jour pour la réunion; mais, au lieu de rendre ces préceptes caducs, au lieu de le porter dans l'art des perfections essentielles, & de le faire paroître sous un nouveau jour, comme il n'a pas craint de l'avancer, je serois tenté de croire qu'il a répandu plus de nuages que de clarté sur cette question. En effet,

n'est-ce pas complaisamment s'abuser, que de croire avoir donné un principe lumineux sur cette matière, en disant « que les ressources de l'art » devoient être déterminées sur les » parties même dont la rétraction tend » à défunir la plaie ; que c'est cet » effort auquel il faut essentiellement » s'opposer ; qu'enfin les moyens de » la réunion ne seront méthodiques » que quand ils seront directement » employés à empêcher cette action » par une application immédiate sur » le point qui doit la gêner ? »

Cette longue paraphrase n'a absolument que le démerite d'exprimer, mais d'une manière entortillée & moins précise, ce qu'ont dit tous les auteurs qui ont parlé du bec-de-lievre, c'est-à-dire qu'il falloit rapprocher les levres de la plaie, & employer les moyens qui peuvent s'opposer à leur écartement ; en termes de l'art, c'est désigner l'indication, & non pas donner un principe. Quelque défectueux que soient les moyens qu'on a employés de tous les tems pour parvenir à réunir la plaie qui résulte de l'opération du bec-de-lievre, il est

est certain qu'on n'a jamais eu d'autre intention que de s'opposer à la rétraction des parties qui tendoient à défunir la plaie ; c'est cet effort même auquel, dans le bec-de-lievre, les anciens avoient cru pouvoir opposer utilement la future entortillée ; en appliquant les aiguilles au bord de la plaie, ils se flattoient de faire une application immédiate sur le point qu'ils croyoient le plus propre à gêner cette action.

Enfin les futures n'étoient, selon eux, les moyens les plus méthodiques que parce qu'ils espéroient, par leur effet, s'opposer à l'écartement des levres de la plaie.

Dans les siècles futurs, on croira à peine qu'un écrivain chargé de faire passer à la postérité les progrès d'un art précieux, ait pu donner ne nos jours, comme le premier & le grand principe de l'art de réunir les plaies, ce qui a été dit par ceux même qui ont commencé à réduire en préceptes les premières notions qui ont existé sur cette partie de l'art de guérir. Pour donner un principe, M. Louis auroit dû nous assigner quelles étoient les

parties sur lesquelles les ressources de l'art devoient être déterminées, quel étoit cet effort auquel il falloit s'opposer, & enfin quel étoit le point où il falloit faire l'application immédiate des moyens méthodiques qui doivent gêner la rétraction. L'enthousiasme d'une découverte que son auteur a cru digne d'être mise en parallèle avec celle de la circulation du sang, l'a sans doute empêché de nous développer ses idées sur un point qu'il juge si important.



PREMIERE LETTRE

A M. LOUIS,

*Secrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, professeur, docteur en droit, en chirurgie, &c. membre d'une infinité d'autres académies.*  
*Par M. VALENTIN.*

**M**ON mémoire sur le bec-de-lievre, Monsieur, vous a jetté, dites-vous, dans une incertitude cruelle. Vous paroissez embarrassé de savoir si c'est ma prévention contre vos ouvrages qui m'a rendu votre personne odieuse, ou si c'est la haine de la personne qui m'a conduit à celle des raisons & des sentimens qu'ils renferment; vous ne seriez pas resté long-tems dans cette incertitude, si vous aviez reconnu les ménagemens que j'ai eus pour vous, & si vous aviez voulu apprécier l'exactitude avec laquelle j'ai évité les personnalités. J'ai combattu des erreurs relatives à mon travail;

j'ai cherché quelquefois, je l'avoue, à vous faire sentir que votre trop grande confiance dans vos talens, vous exposoit à commettre des fautes assez frappantes pour mériter des reproches au Corps dont vous avez l'honneur d'être l'organe; j'ai cru que le ton avec lequel vous les aviez mises au jour, me permettoit de les relever avec force; mais je n'ai point été au-delà de ce que l'honneur de la chirurgie & le bien de l'humanité exigeoient de mon zele. Vous auriez donc dû, Monsieur, vous en tenir à me prouver que les erreurs que je vous reprochois n'existoient pas. Vous vous êtes jetté dans des questions qui n'y ont absolument aucun rapport. Vous n'avez rien négligé pour prouver que nul écrivain ne blâme plus que vous les personalities & les termes offensans, dans les disputes littéraires & académiques. Vous confessez qu'il est aisé de dire des injures, & qu'il n'y a aucun mérite à satisfaire sa passion; que je vous ai attaqué d'une manière révoltante, & que je suis l'agresseur. Ces imputations seroient graves, sans doute, si elles n'étoient pas dues à

une fausse délicatesse de votre part, & s'il ne m'étoit pas facile de m'en disculper. Je suis si peu atteint de toutes les passions dont vous m'accusez, que mon premier plan n'étoit pas de publier nos disputes; j'avois choisi pour nos juges vos confreres & les miens; ils devoient être seuls les témoins du combat. Je ne murmurai point contre la réponse dont vous m'honorâtes. Les duretés dont elle étoit tissue ne m'affligerent point. Contre les usages établis dans la Compagnie à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir l'un & l'autre, vous fîtes trois premières lectures de ce chef-d'œuvre; vous le trouviez toujours insuffisant, & vous êtes ainsi parvenu à produire une réplique de cent pages, pour détruire des objections de quinze lignes. Je ne demandai alors, pour toute satisfaction, que l'avantage de vous répondre dans la même assemblée où je vous avois entendu; mais la lecture de ma duplique étoit à peine commencée, que vous vous apperçûtes que j'allois déchirer un voile que vous étiez intéressé à ménager; vos murmures de-

vinrent si hauts, qu'ils m'interrompirent plusieurs fois. Vous m'avez donc fait, par là, un devoir de rendre nos discussions publiques. J'aurois désiré imprimer en totalité votre réplique : si je l'avois fait sans votre agrément, peut-être m'auriez-vous accusé d'aller contre le droit des gens. Je veux vous prouver, encore une fois, que je ne m'écarte jamais le premier des égards que je dois à mes confreres. Je ne rapporterai donc ici que les morceaux de votre ouvrage, par lesquels vous avez cru vous justifier le plus complètement des erreurs que j'ai relevées.

En rapprochant ainsi vos raisons de ce que j'ai dit dans mon mémoire sur le bec-de-lievre, l'on fera à même d'apprécier votre défense. Je vous préviens cependant, Monsieur, que, malgré tous les égards que je me suis promis d'avoir pour votre extrême sensibilité, malgré le soin que je prendrai d'éviter les personnalités, je serai forcé de vous prouver qu'il n'est personne de nous que vous n'ayez attaqué le premier. Vous êtes le seul qui n'ayez pas senti combien vos récriminations étoient peu fon-

dées. Vous n'avez pas toujours fait grand cas des loix de cette honnêteté, que vous réclamez : pour vous en convaincre, je n'emprunterai point, comme vous, le langage du pere de l'éloquence latine; il me suffira d'opposer M. Louis à M. Louis lui-même. Mais comme ces discussions sont les moins intéressantes pour le progrès de l'art, je dois auparavant vous prouver que vous n'avez justifié aucune de vos méprises. Sans renoncer aux droits légitimes d'une défense honnête, je ne puis me dispenser aussi de vous convaincre que vous n'avez employé contre moi que des sophismes, des subtilités; que vous n'avez pas craint de tronquer ce que j'ai dit, & de falsifier ce que vous avez imprimé vous-même. Si je prouve d'une manière incontestable ce que j'avance ici, jugez de quelle utilité seront vos déclamations : vous n'en ferez que plus convaincu de vos fautes : le désagrément de vous être trompé ne vous en restera pas moins; vous aurez de plus le déshonneur d'avoir défendu des erreurs par des erreurs plus frappantes encore.

---

---

## DEUXIEME LETTRE.

*Le principe de M. Louis , sur la  
réunion de plaies n'est qu'une  
mauvaise paraphrase.*

**A**PRÈS avoir démontré, dans la dissertation où j'ai établi le premier principe de la réunion des plaies, que vos idées, sur ce point important de la chirurgie, sont absolument en contradiction avec la vraie doctrine, j'aurois pu me dispenser d'entrer dans de plus longs détails sur cet objet; mais comme vous vous êtes trouvé grossièrement insulté, parce que j'ai appelé votre premier principe une mauvaise paraphrase des préceptes donnés par tous ceux qui ont écrit avant vous; comme cette assertion vous a paru une déclamation indécente, il faut que je me justifie. Examinons donc encore une fois, je vous prie, de sang froid, cette vérité qui, selon vous, nous manquoit : ce précepte si digne de

votre complaisance & du respect de tous vos contemporains.

« Les reffources de l'art, avez-vous  
» prononcé, doivent être déterminées  
» sur les parties mêmes dont la rétrac-  
« tion tend à désunir la plaie : c'est à  
» cet effort auquel il faut essentielle-  
» ment s'opposer. Les moyens de réu-  
» nion ne seront méthodiques que  
» quand ils seront directement em-  
» ployés à empêcher cette action, par  
» une application immédiate sur le  
» point qui doit le gêner. Voilà (vous  
» êtes-vous récrié) le grand principe  
» de l'art de réunir les plaies ; il doit  
» servir de base à toutes les regles  
» particulieres ».

Je pourrois prouver qu'il ne faut pas être chirurgien pour donner un pareil principe ; mais comme cette démonstration trouvera place ailleurs, je vais d'abord examiner si j'étois fondé à le traiter de mauvaise paraphrase. Ce qui vous étonnera le plus sans doute, c'est que, sur cet objet, vous êtes de mon avis ; vous avez vous-même jugé la question, & comme moi, vous avez prononcé, que votre production étoit digne de

cette dénomination. Pour vous faire reconnoître que vous n'aviez point donné de principes, je vous ai dit que, pour en donner un, vous auriez dû, 1°. nous indiquer quelles étoient les ressources de l'art, qui doivent être déterminées, sur les parties dont la rétraction tend à défunir la plaie. 2°. Quel étoit cet effort auquel il faut essentiellement s'opposer. 3°. De nommer les parties sur lesquelles les ressources doivent être déterminées. 4°. Enfin quel est le point sur lequel les moyens que vous appelez méthodiques, doivent être appliqués immédiatement, pour gêner l'action. Ces quatre questions contiennent bien, si je ne me trompe, les quatre propositions constitutives de votre grand principe: je n'ai fait que le détailler. Vous auriez dû sentir que je ne vous l'avois présenté sous cette forme, que pour vous en faire mieux appercevoir le ridicule. Cette réflexion vous a échappé. Vous avez décidé dans votre réplique, que j'avois l'art de multiplier les questions. En voilà quatre, m'avez-vous dit, dont les trois premières n'en font qu'une.

vous m'avez même, à ce sujet, adressé un reproche assez amer. Je vous laisse à juger actuellement, qui de nous deux a eu le démerite de multiplier les phrases : je me flatte du moins de n'être pas le coupable. Or, de tous les tems, n'a-t-on pas appelé une mauvaise paraphrase, quatre propositions dont trois ne font qu'une? D'après cette démonstration, j'ai tout lieu d'espérer que vous rayerez du nombre des injures, l'expression qui vous a si cruellement outragé. Si vous ne le jugez pas à propos, il est du moins naturel que vous partagiez avec moi la peine que peut mériter cette faute. Voilà cependant ce qu'il en coûte pour ne pas reconnoître ses enfans dans l'instant de sa colere.

Pour rendre ma justification complete sur cette premiere attaque, il me reste donc encore à démontrer que ceux qui ont écrit sur la réunion des plaies, avant que vous eussiez enrichi l'art de ce principe important, n'ont pas moins dit que vous, & que vous n'avez pas, à beaucoup près, aussi bien dit qu'eux.

Vous n'auriez pas dû m'entraîner dans ces discussions : vous auriez dû prévoir qu'il ne m'étoit pas possible de prouver ces deux propositions, sans mettre en évidence, que vous avez fait reculer l'art, dans l'instant même où vous avez cru en hâter les progrès. Pour vous convaincre de ces vérités, je n'aurai point recours à nos plus célèbres auteurs; il me suffira de rapprocher votre doctrine de celle que M. Pibrac a consignée dans son mémoire sur l'abus des futures \*. Voici comme il s'exprime :

« Plus la future pénétrera dans les  
 » muscles, plus il y a à craindre  
 » qu'elle ne manque son effet; & elle  
 » le manquera, ajoute-t-il, toutes les  
 » fois que le bandage n'empêchera  
 » point l'action rétractive des mus-  
 » cles qui tendent à défunir la plaie ».

Un peu plus bas, il dit encore :  
 « il n'y a que la situation de la  
 » partie, & l'application méthodique  
 » des bandages & des compresses, qui  
 » puissent s'opposer à l'action rétrac-  
 » tive des muscles ».

\* P. 325 du tome III des mém. des Acad.  
 de chirurgie.

Je vous le demande, Monsieur, est-il possible de prononcer d'une manière plus affirmative, que pour réunir les plaies, *les ressources de l'art doivent être déterminées sur les parties dont la rétraction tend à désunir la plaie ?* Peut-on dire plus clairement que les moyens ne seront méthodiques, que quand ils seront directement employés à empêcher cet action ? Peut-on enfin plus positivement exclure les sutures, les juger inutiles & fâcheuses, & affirmer que les bandages & la situation suffisent ? En peu de mots, M. Pibrac a donc donné des préceptes que vous n'avez fait que paraphraser. Il a d'ailleurs désigné les moyens, ces ressources de l'art, qui doivent être déterminées sur les parties mêmes dont la rétraction tend à diviser la plaie. Il a prononcé que l'action rétractrice des muscles est cet effort auquel il faut essentiellement s'opposer. Il a dénommé les choses par leur nom ; & vous, Monsieur, vous ne les avez présentées que sous des rapports symboliques, dans lesquels vos partisans trouvent tout, par la raison même que les

hommes sensés n'y trouveront jamais rien. Vous avez bien senti, Monsieur, que pour motiver vos reproches, vous auriez dû, dans votre réplique, me prouver que vous aviez réellement donné un principe inconnu jusqu'à ce jour ; mais vous avez reconnu, en même tems, qu'il ne vous étoit pas possible d'en venir à cette démonstration. Par-tout vous avez supposé l'existence de ce principe ; & vous ne l'avez développé nulle part : pour vous tirer de ce pas embarrassant, vous avez prétendu que, pour établir ce principe fondamental, sous lequel toutes les regles particulieres de réunion se rangent naturellement, il vous suffisoit d'avoir indiqué l'exemple du tendon d'Achille, par le bandage de M. Petit. Il faut du moins être conséquent, Monsieur. Cet exemple est, selon vous, la base de ce grand principe ; vous avez même ajouté dans votre réplique, qu'il méritoit d'être développé. Pourquoi donc, dans votre mémoire, en posant votre principe, n'êtes-vous pas entré dans le moindre détail sur cet exemple ? Vous vous êtes cependant livré,

dans cet ouvrage, à une infinité d'objets minutieux.

D'ailleurs, Monsieur, vous n'êtes pas le premier qui vous foyez étayé de cet exemple : M. Pibrac s'en est servi comme vous ; mais comme vous il ne s'est pas contenté de l'indiquer : il est entré dans les discussions les plus satisfaisantes sur cet observation. « La » réunion du tendon d'Achille, dit-il, » fera toujours, par son utilité, l'é- » loge du célèbre praticien M. Petit, » qui connoissoit bien les inconvé- » niens & les dangers des futures, » dans ces cas, & l'utilité du bandage, » qui en tenant le pied invariablement » dans l'extension, & la jambe flé- » chie, empêche la rétraction des » muscles jumeaux & solaires, & » l'action de leurs antagonistes. Le » bandage, ajoute-t-il, doit donc suf- » fire seul, puisqu'il tient ces parties » dans le rapprochement, & qu'il » permet à la nature de les consoli- » der ». Vous voilà donc encore une fois convaincu, Monsieur, qu'on a dit avant vous ce que vous avouez que vous auriez dû dire. Puisque vous ne prétendiez qu'à la médiocre

gloire d'être copiste, vous auriez dû du moins éviter le reproche fondé d'être beaucoup au-dessous de l'original. Je dirai plus, Monsieur, il semble que vous n'ayez rapporté l'exemple de la réunion du tendon d'Achille, & du bandage de M. Petit, que pour vous mériter un reproche de plus. Les hommes de l'art ont-ils pu de sang froid vous entendre dire que M. Petit s'est conduit, pour la réunion du tendon d'Achille, suivant les idées qu'auroit suggéré votre principe? Quoi! vous prétendez que M. Petit ignoroit le principe d'après lequel il s'est conduit dans l'occasion où ce grand praticien s'est acquis tant de gloire? Si l'on veut vous en croire, il a suivi une routine sans principes. D'après de pareilles assertions, l'on ne doit donc plus être étonné si vous affirmez, avec toute l'assurance dont vous êtes capable, que les anciens n'ont point connu que la rétraction des parties étoit la cause de l'écartement des lèvres de la plaie. Si j'entreprends de discuter ce point, vous concevrez, Monsieur, que ce n'est point pour con-

server à nos peres la propriété de ce systême : je l'ai combattu. Je crois avoir démontré que la rétraction secondaire supposée, n'est qu'une chimere; mais en prouvant que c'est une erreur accréditée de tous les tems, que vous avez voulu transformer en précepte & vous approprier, j'aurai tout à la fois l'avantage de vous convaincre que, lorsque vous vous emparez de la doctrine d'autrui, vous n'êtes pas toujours assez heureux pour faire choix de ce qui a été dit de plus raisonnable. Je mettrai en même tems dans tout leur jour les ressources de votre génie, & celles que vous fournit l'étude profonde que vous avez faite dans la logique.



---

---

## TROISIEME LETTRE.

*M. Louis ne raisonne pas toujours conséquemment.*

**P**OUR vous faire appercevoir, Monsieur, que vous avez eu tort de prétendre que les anciens n'avoient point regardé la rétraction des parties comme la cause de l'écartement des levres de la plaie, je croyois qu'il me suffisoit de raisonner ainsi. Quelque défectueux que soient les moyens qu'on a employés de tous les tems pour la réunion de la plaie résultante de l'opération du bec-de-lievre, il est certain que l'on a toujours eu l'intention de s'opposer à la rétraction des parties qui tendent à désunir la plaie. La future entortillée n'a été inventée que pour s'opposer à cet effort. Les partisans des futures n'ont dû placer les épingles au bord de la plaie, que parce qu'ils croyoient que c'étoit le point d'où l'on pouvoit le plus aisément

gêner l'action des muscles coupés.  
» Voilà, m'avez-vous dit, une sin-  
» guliere maniere de raisonner. Les  
» aiguilles qui traversent la plaie du  
» bec-de-lievre, avez-vous ajouté,  
» ressemblent aux points de future  
» qu'on feroit au bout du tendon di-  
» visé. Or, comme ces anses de fil  
» ne gênent pas les parties qui font  
» la rétraction, puisque dans le cas  
» cité ( dans la rupture du tendon  
» d'Achille ) ce sont les fibres mo-  
» trices du muscle auquel appartient  
» ce tendon, & de l'autre les mus-  
» cles antagonistes ; il est manifeste  
» que les épingles dans le bec-de-  
» lievre, ne seroient pas appliquées  
» aux parties dont il faudroit gêner  
» l'action ».

Je voudrois bien savoir, Mon-  
sieur, ce que vous avez trouvé de  
singulier dans cette maniere de rai-  
sonner. En attendant que vous me  
l'appreniez, je vais vous démon-  
trer qu'il n'est point de raisonnement  
plus inconséquent que le vôtre. On  
peut quelquefois manquer d'exacti-  
tude ; mais il est des regles contre les-  
quelles on ne doit jamais pécher.

Comment ne vous êtes-vous pas aperçu qu'en voulant faire une espece de syllogisme, vous n'avez produit qu'un sophisme révoltant? Dans la majeure, vous comparez les aiguilles & les épingles quant à leur effet; dans la mineure, vous faites tomber la comparaison sur les parties où ces différens moyens sont appliqués. C'est ce qu'on appelle en logique une conversion de proposition. Votre raisonnement n'auroit pu être conséquent, qu'autant que vous auriez prouvé que les épingles, dans le bec-de-lievre, s'appliquent sur le tendon des muscles divisés. Vous savez le contraire. Vous avez donc eu tort d'établir cette comparaison. Permettez-moi de placer ici un exemple qui vous rendra votre méprise sensible. Si quelqu'un disoit, M. Louis est un homme, ainsi que Pierre : or est-il que Pierre raisonne bien; donc M. Louis raisonne bien : Vous concevez que dans un argument ainsi construit, l'on pourroit accorder la majeure & la mineure, & que l'on ne pécheroit point contre les regles de l'art en niant la conséquence.

A ce premier raisonnement vous en faites succéder un second, qui n'est ni moins plaisant, ni moins adroit. « Quand M. Valentin, dites-vous, » avance que les anciens, en plaçant les » aiguilles au bord de la plaie, se flat- » toient de faire une application immé- » diate sur les points qu'ils croyoient » les plus propres à gêner cette ac- » tion, l'on ne fait s'il approuve les » anciens de s'être flatté d'avoir cru » si mal à propos qu'ils faisoient cette » application immédiate, & si favo- » rable, conformément à l'art de réu- » nir les plaies, dont ils ne se font pas » douté. Mais il faut, ajoutez-vous en- » core, prouver la solidité du prin- » cipe, par les assertions même de celui » qui les contredit. Dès la première » phrase de son mémoire, il fournit » matière à la défense de la vérité qu'il » combat. Les douleurs inséparables » de la future, le gonflement, l'érail- » lement des levres de la plaie, qui en » sont les suites les plus ordinaires, » devoient suffire, selon M. Valentin, » pour établir le sage précepte de » n'employer les futures que lorsque » la situation & le bandage seroient

» insuffisans pour en tenir les bords  
» dans un contact immédiat ».

Il est évident, Monsieur, d'après votre propre texte, que je blâme les anciens. Vous convenez qu'il suffit de lire les premières phrases de mon mémoire sur le bec-de-lievre, pour reconnoître que je condamne leur doctrine; & malgré cela vous commencez par avancer que vous ne savez pas si je les approuve, ou si je les condamne. Pour moi, Monsieur, je serois fort embarrassé, s'il me falloit décider à quoi vous pensiez lorsque vous avez fait votre réplique. Tels sont cependant les raisonnemens d'après lesquels vous avez cru pouvoir vous permettre la tirade suivante: « Si les anciens pouvoient re-  
» venir demander compte aux mo-  
» dernes des propos qu'on leur prête,  
» ils embarrasseroient bien M. Va-  
» lentin, en le priant de vouloir bien  
» indiquer quels sont ceux qui se sont  
» flattés d'avoir porté un jugement  
» si bisarrre sur l'opération des futu-  
» res, notamment sur la future en-  
» tortillée ».

Je puis vous assurer, Monsieur,

qu'en invoquant ainsi les manes de nos peres, vous ne m'intimidez point. S'ils revenoient, ils raisonneroient plus conséquemment, & ils ne me feroient point cette question. Si, dans un instant d'humeur, ils me la faisoient, je leur répondrois, sans craindre de les offenser, que tous ceux d'entre eux qui n'ont point été des automates, ont sûrement eu les idées que je leur prête. Comment pouvez-vous croire vous-même, qu'un homme, quelque idiot que vous le supposiez, emploie des moyens pour réunir des corps séparés, sans avoir, en même tems, l'idée de s'opposer à l'action des forces qui tendent à les désunir. Pour démontrer aussi que les anciens croyoient, que les bords de la plaie étoient les plus favorables pour faire l'application des moyens de réunion, il doit suffire de prouver que c'est sur ces points même qu'ils les ont appliqués. Vous concevez donc, Monsieur, que je ne dois point craindre le retour des ombres, dont vous me menacez. D'ailleurs, de quel droit viendroient-elles m'embarasser? Je n'ai jamais dé-

raisonné, pour leur prêter des absurdités. Si quelquefois j'ai été aux emprunts chez elles, j'ai toujours laissé leur nom à la chose, pour leur en assurer la propriété. Je ne suis donc point dans le cas d'appréhender qu'elles me réduisent, dans un instant d'humeur, d'un état d'opulence dont je me ferois fait gloire, à la nudité la plus parfaite. Si, dans le même voyage, ces anciens se déterminoient à vous faire une visite, me seroit-il permis de vous demander si, à leur apparition, votre conscience seroit aussi tranquille que la mienne? Mais revenons à la manière adroite avec laquelle vous cherchez à justifier vos méprises, & à me trouver des torts.

Pour me convaincre que je n'étois point en droit de vous faire des reproches sur ce que vous n'aviez dénommé ni les parties qui tendent à défunir la plaie, ni les moyens qu'on doit opposer à cette action : voici comment vous vous y prenez.

« Monsieur Valentin, dites-vous, » demande quelles sont les parties » dont il faut gêner l'action. Ce sont » sûrement celles qui tendent à écar-  
ter

» ter les levres de la plaie. Et dans  
» le bec-de-lievre, M. Valentin dit  
» expreffément, que les principaux  
» muscles, dont la rétraction occa-  
» sionne l'écartement, font les mus-  
» cles communs aux levres, c'est-à-  
» dire, le grand zigomatique & le trian-  
» gulaire, &c. Les voilà donc défi-  
» gnées du moins en partie (vous ré-  
» criez - vous) les puissances, à l'ef-  
» fort desquelles il faut s'opposer».

En vous demandant, Monsieur, quelles font les parties qui tendent à défunir la plaie, je ne pense pas que ce soit en nier l'existence. Pour nous donner un principe, ai-je dit, M. Louis auroit dû nommer les parties dont il faut gêner l'action. C'est donc un oubli que je vous reproche. Où avez-vous pris que j'étois en contradiction, & que c'étoit là le cas de mettre votre érudition en dépense, pour m'appliquer ce savant adage, *habemus confitentem reum*? Pour rendre votre raisonnement conséquent, vous auriez dû, auparavant, m'accorder des lettres de substitut auprès de votre personne. Si mes talens avoient pu me mériter cet hon-

neur, j'aurois eu tort, sans doute, de vous avoir reproché une omission que je réparois; mais cette supposition n'ayant pas lieu, souffrez que j'ajoute cette nouvelle preuve à celles que j'ai déjà acquises contre la justesse de vos raisonnemens.

En nous démontrant votre grand principe de la réunion, vous vous êtes bien douté que vous rencontreriez des incrédules qui ne seroient pas pénétrés de l'utilité de vos dogmes; des esprits difficiles, qui trouveroient dans vos expressions les mêmes erreurs qui ont séduit nos premiers maîtres. En conséquence, pour mieux faire sentir la différence qui existe entre la doctrine surannée, & vos idées neuves, vous avez eu recours à une distinction qui, par sa finesse, m'a paru digne du plus célèbre dialecticien: elle est très-ingénieuse, & je crois devoir vous en faire honneur. « L'on ne s'est déterminé, » dites-vous, à coudre les plaies, que » dans l'intention de contenir avec » plus de sûreté les levres de la divi- » sion contre nature, dans un contact » immédiat. Ce n'est donc pas contre

» les levres de la plaie, ajoutez-vous,  
» qu'il falloit que l'art se roidît, s'il  
» est possible de se servir de cette ex-  
» pression; car ce ne sont pas les levres  
» de la division qui font effort pour s'é-  
» loigner l'une de l'autre. La puissance  
» rétractive est plus loin. Les obf-  
» tacles multipliés pour maintenir les  
» bords de la plaie, ne font qu'irri-  
» ter le mouvement de rétraction des  
» parties; & c'est ce mouvement qu'il  
» faut chercher à vaincre ».

Il faut en convenir, les hommes de l'art, qui ont eu les idées que vous leur prêtez ici, étoient des êtres d'une bien robuste foi, mais aussi d'une bien grossière ignorance. Le bûcheron, qui, dans les forêts, s'occupe à donner la forme du cercle à un morceau de bois, fait très-bien que quand les liens, à la faveur desquels il en tenoit les deux extrémités réunies, manquent, ce ne sont point les deux extrémités du bâton qui se sont échappées pour lui faire une petite niche; il fait, que cet écartement n'a été produit que par l'effort de toutes les parties qui tendent à se redresser. Si cependant nous voulons vous en

croire, nos anciens pensoient tout bonnement, que les levres de la plaie, proprement dites, s'éloignoient d'elles-mêmes, sans que les fibres des muscles dans lesquels elles étoient formées, entraissent pour quelque chose dans cette rétraction. C'est sans doute très-bien fait à vous, Monsieur, de croire que vous avez fait changer de face à la chirurgie. Il y a une prévoyance admirable de votre part à consigner cette anecdote essentielle dans tous vos ouvrages; mais enfin, la charité n'exige-t-elle pas aussi que vous accordiez à vos peres & à vos contemporains, les connoissances que vous ne pourriez, sans ridicule, refuser aux plus grossiers mortels? Ne vous appercevez-vous pas, que vous mettez ainsi les hommes de l'art au-dessous du bûcheron dont je vous ai cité l'exemple? Puisque vous vouliez être absolument le premier qui avoit reconnu la rétraction secondaire des parties divisées, vous auriez dû faire admettre, par ceux qui vous ont précédé, quelques mutines intelligences dans les levres de la plaie, qui tendent à les

écarter, malgré les fils & les aiguilles : vous auriez par là banni une erreur aussi existante que le plus grand nombre de celles que vous vous êtes occupé à combattre : vous auriez en même tems traité plus honnêtement vos maîtres.

Après des réflexions aussi importantes que celles dont nous venons de parler, vous auriez pu donner quelque relâche à votre imagination ; mais vous avez cru devoir pousser vos recherches plus loin. Depuis que l'idiome gaulois a été banni de notre langue, nous disions tout bonnement qu'un couteau, un bistouri coupoient ; nous disions de même, que le fil & les aiguilles déchiroient les parties. Il est cependant évident, d'après vous, que nous étions dans la plus grossière erreur, sans même nous en douter.

« L'on a dit, avancez-vous d'un  
» ton dogmatique, que c'étoient les  
» épingles & les fils qui coupoient ;  
» mais l'on eût jetté bien plus de lu-  
» miere dans les esprits, en disant  
» que le désordre venoit de l'action  
» des parties, sur les moyens de réu-  
» nion ».

Il faut convenir, Monsieur, que cette découverte est d'une bien grande importance : elle m'a singulièrement frappé. Elle m'a aussi rappelé qu'un Gaulois, qui nous a donné une traduction des œuvres chirurgicales de Fabrice d'Aquapendente, s'est conformé au plan de réforme que vous nous indiquez : c'est précisément à l'occasion du bec-de-lievre, en parlant de la préférence que l'on doit accorder aux aiguilles, sur les anses de fil. *Cette méthode*, dit le Gaulois, est plus sûre que les autres, vu que *la peau ne se ronge pas tant en travers par les aiguilles que par le fil*. Vous voyez, Monsieur, que cet ancien s'étoit déjà apperçu, il y a près de deux cents ans, que c'étoient les parties qui se coupoient. Je ne prétends point pour cela vous ôter le mérite de l'idée. Si l'on avoit parlé alors bon françois, le traducteur de Fabrice l'auroit fait parler comme nous : ce n'est qu'à son mauvais langage qu'il doit son exactitude ; tandis que cette même exactitude est chez vous le fruit de l'imagination. Je vous conseille cependant, Monsieur, de ne pas

trop vous enorgueillir de cette découverte. Il est possible que ce trait de lumière soit tombé dans des esprits reconnoissans ; mais il est possible aussi qu'il ait été apperçu par des ingrats. Il en est parmi ces derniers, qui sont difficiles : peut-être se complairoient-ils à vous affliger : peut-être s'aviseroient-ils de vous prouver que cette remarque se trouve encore dans le premier volume des mémoires de l'académie de chirurgie, dans une dissertation que M. Delafaye nous a donnée sur le bec-de-lievre. Voici en effet ce qu'il dit, page 608 : *Plus les deux parties de la levre, sur laquelle l'on opere, laissent d'intervalle entre elles, plus l'on doit craindre leurs efforts sur les épingles.* Ce n'est pas tout, Monsieur, ces esprits jaloux de vos talens, pourroient bien encore avancer que cette remarque n'est pas juste : ils prendroient la liberté de vous faire observer que les parties ne font effort sur les épingles & les anses de fil, que parce que ces moyens de réunion, ou du moins les mains qui les appliquent, ont auparavant fait effort sur

les parties elles-mêmes, en les tirant  
lant pour les mettre en extension &  
pour les y maintenir. Vous auriez  
bien de la peine, je crois, à leur prou-  
ver qu'ils ont tort, de raisonner ainsi.  
Vous concevez cependant, que si  
vous leur accordiez cette proposi-  
tion, vous pourriez vous entendre  
dire encore une fois, que lorsque  
vous vous emparez de la doctrine  
d'autrui, vous n'êtes pas toujours assez  
heureux pour faire choix de ce qui a  
été dit de plus raisonnable.



## QUATRIEME LETTRE.

*M. Louis sait falsifier les textes.*

**E**XAMINONS, Monsieur, si j'ai eu tort de vous reprocher de n'avoir point entendu Vanhoorne & Pauli, & si, comme vous le prétendez, je suis celui qui a le moins faisi l'idée de ces auteurs. Je croyois vous avoir prouvé votre méprise d'une maniere incontestable. Je ne m'imaginóis pas que vous auriez le courage d'entrer en discussion sur cet objet; mais que ne peut-on pas, lorsque toutes les ressources sont égales? Voyons, cependant, si celles que vous avez employées sont légitimes & honnêtes: l'aveu seul de cette faute pouvoit l'excuser: ce parti, quoique le plus sage, n'est pas celui que vous avez choisi. Vous avez cru qu'il étoit plus facile & moins désagréable de falsifier votre propre texte. Avec une industrie de cette espece, il faut l'avouer, l'on se trouve dis-

facilement dans l'embarras.

Je vous reprochois d'avoir avancé que Vanhoorne & Pauli conseilloient de faire hardiment, dans l'intérieur de la bouche, des incisions en croissant, pour favoriser le rapprochement des bords de la levre, tandis que ces auteurs n'avoient conseillé que de détacher la levre des gencives, ou, pour me servir de leur terme, de l'os de la mâchoire. Vous niez, dans votre replique, d'avoir dit que les incisions que Vanhoorne recommandoit de faire dans l'intérieur de la bouche, devoient avoir la forme de croissant. Vous vous êtes borné, si l'on vous en croit, à dire qu'ils conseilloient de faire des incisions en général. Si en effet, Monsieur, vous n'aviez dit que cela, je n'aurois à vous reprocher qu'un défaut d'exactitude. Je n'aurois pas été dans le cas d'avancer que vous aviez prêté à ces auteurs une absurdité, faute de les avoir entendus; mais il n'est pas vrai que vous avez expliqué leur idée, avec cette généralité vague, qui ne justifieroit pas encore votre interprétation. Pour

vous en convaincre, je vais rapporter ici votre texte.

« Guillemau est sur cet objet le  
» copiste de Gui de Choliac & d'Am-  
» broise Paré. A l'imitation de son  
» maître, il donne une figure du bec-  
» de-lievre, à laquelle on voit avec  
» répugnance, les tristes effets de  
» l'opinion erronée que je relève.  
» Il a fait graver aux côtés de la  
» plaie, réunie par la future entor-  
» tillée, deux incisions en forme de  
» croissant, qui doivent être seu-  
» lement au cuir, sans pénétrer en  
» la bouche, afin que le cuir obéisse  
» en s'élargissant. La lecture de Celse  
» lui aura fourni cette mauvaise idée.  
» Les incisions latérales ont été ad-  
» mises par Thevenin & par Manget,  
» dans ses notes sur la chirurgie de  
» Barbette; mais Roonhuysen a re-  
» jetté ces balafres, non pas comme  
» inutiles, mais à cause de la difformi-  
» té qui en résulteroit. Vanhoorne de-  
» mande que CES incisions se fassent  
» hardiment, *audacter*, dans l'inté-  
» rieur de la bouche, pour favoriser  
» le rapprochement des bords de la  
» division ».

Il est donc clair que vous n'avez point dit, comme vous le prétendez dans votre réplique, que Vanhoorne demandoit qu'on fît DES incisions. Le pronom CES, dont vous vous êtes servi dans votre mémoire, est bien différent de l'article DES, que vous y avez substitué avec tant d'adresse dans votre réplique. Le pronom CES, si je ne me trompe, désigne les incisions qui ont déjà été dénommées : or celles qui ont été dénommées sont des incisions en croissant. Vous avez donc prêté à Vanhoorne & à Pauli, des incisions internes en croissant, dont ils n'ont jamais parlé. En assurant le contraire, en substituant le DES au CES, vous avez donc falsifié ; & cette falsification a été la base d'une défense de six pages. Vous avez même ajouté dans cet endroit, que c'étoit là ce que vous aviez dit mot pour mot.

N'est-il donc plus de loix dans les disputes littéraires & académiques ? Du moins s'il en est, pourquoi vous en affranchissez - vous avec tant d'aisance ? Le désespoir d'une cause peut conduire à des sophismes. J'ai

cru, en conséquence, devoir vous faire grace du plus grand nombre de ceux qui décorent votre réplique. Mais où avez-vous pris qu'il fût permis de falsifier des textes, & à quel ménagement croyez-vous qu'on est en droit de s'attendre lorsqu'on se livre à de pareils écarts? Je ne fais s'il y a des falsifications, qui puissent ne pas dégrader absolument celui qui les commet; mais ce ne seroient pas celles dont un auteur feroit usage, pour accuser son adversaire d'erreur; ce ne seroient pas celles qu'on hazarderoit avec le ton de confiance qui n'appartient qu'à la vérité. Il est fâcheux, Monsieur, que celles que je vous reproche ici, réunissent tous les caractères qui peuvent les rendre moins excusables. Ce tour pourroit passer pour une espièglerie, dans un écolier qui craindroit la férule; mais dans le Secrétaire d'une académie, il n'en est pas de même. Je ne veux cependant point caractériser ce trait: une dénomination honnête ne lui convient pas; une malhonnête affligeroit votre amour propre, & elle n'est pas en

moi. J'ai voulu seulement prouver jusqu'à quel point on doit ajouter foi à vos assertions.

Vous avez cru aussi, Monsieur, devoir m'accuser d'une petite supercherie. Vous me reprochez de vous avoir objecté la note *I* de Pauli, laquelle ne répond pas au texte de Vanhoorne, qui est en question, & de passer sous silence la note *K*. Voilà encore, il faut l'avouer, un singulier subterfuge. Je vous ai objecté la note *I*, par la raison que c'est celle où Pauli parle des moyens qui peuvent procurer l'extension plus facile des levres. Voici comment il s'exprime: *Quo hiatus integrè repleti, labiaque eo rectius extendi possint à connatâ maxillâ superiori separare.* C'étoit donc celle dont il s'agissoit. J'aurois sans doute pu vous objecter la note *K*; mais dès qu'il est clair que Pauli y dit la même chose que Vanhoorne, je n'aurois fait alors qu'une répétition absolument inutile. D'ailleurs, tout ceci se réduit à savoir si Pauli a plus désigné les incisions en croissant, dans la note *K*, que dans la note *I*. Pauli dit expressément, que Roonhuyfen a rejeté les

incisions latérales en croissant, à cause de la difformité, & par la raison qu'il suffit de détacher la levre de l'os de la machoire : *ob labiorum è diverso ab osse malæ separationis sufficientiam.* La note K ne vous est donc pas plus favorable. Vous n'étiez donc pas en droit de me faire le reproche de l'avoir passée sous silence. D'ailleurs, comment ne vous êtes-vous pas aperçu, Monsieur, qu'en vous défendant ainsi, c'étoit confesser qu'en effet vous aviez prêté à Vanhoorne l'idée des incisions internes en croissant, quoique vous l'ayez nié? N'est-ce pas le prouver encore, que d'exiger de moi, comme vous l'avez fait, que je vous dise sans équivoque, si M. de la Faye étoit en droit d'avancer, dans son mémoire sur le bec-de-lievre, qu'il y avoit des auteurs qui conseilloient des incisions internes & en croissant? Je desirerois bien savoir quel parti vous comptiez tirer de ma réponse. Ce n'est point à moi à examiner s'il a eu raison ou tort dans ce cas. Si M. de la Faye avoit avancé que ces auteurs étoient Vanhoorne & Pauli, j'aurois eu l'honneur de lui

faire observer qu'il s'étoit trompé.  
D'ailleurs, si c'est une consolation  
pour vous de savoir si en effet il  
est des auteurs qui ont conseillé les  
manœuvres absurdes que vous prêtez  
à Vanhoorne, vous pouvez supplier  
M. de la Faye de vous aider dans vos  
recherches.



## CINQUIEME LETTRE.

*On peut soupçonner M. Louis de  
ne pas entendre les auteurs  
latins.*

**J'**A VOIS prévu, Monsieur, qu'en attaquant quelques-uns de vos principes, je m'exposois à la critique la plus vive : vous vous y êtes livré, en effet, avec toute la chaleur dont vous êtes capable. Mon mémoire, les principes que j'ai soutenus, l'agraffe que j'ai imaginée pour le bec-de-lievre, ont trouvé chez vous un censeur très-sévère : je ne m'en plains point ; mais il me reste à examiner si vous êtes aussi instruit que vous êtes difficile, & s'il ne me seroit pas possible d'acquérir, dans l'exposé que vous faites de mes erreurs, de nouvelles preuves contre vos différentes connoissances. Voyons donc d'abord, si vous étiez autorisé à avancer que j'ai mal saisi le texte de Vanhoorne, que je vous ai reproché moi-

même de n'avoir point entendu : si vous pouviez assurer, comme vous l'avez fait, que je me suis grossièrement trompé, en croyant bonnement, que pour faciliter l'extension de la levre, & remplir plus commodément le vuide qui se rencontre dans le bec-de-lievre, dont les bords sont fort écartés, Vanhoorne conseilloit de détacher à l'intérieur la levre de l'os de la mâchoire. *Quod si magna labii portio defuerit, audacter ab interiore parte labium separandum ab osse malæ subjecto, quò possit & amplius extendi labium, & hiatus integrè expleri.*

« C'est une méprise lourde, m'avez-  
 » vous dit : *malæ*, dans cette phrase,  
 » est un datif, dont le nominatif *ma-*  
 » *la*, signifie joue ». Voilà sans doute  
 une construction très-bien trouvée : il  
 en résulte que, selon vous, Vanhoorne  
 auroit conseillé de détacher la le-  
 vre *ab osse malæ subjecto*, de l'os qui est  
 sous la joue. Vous voudriez bien, je  
 gage, que j'eusse donné une semblable  
 traduction ; mais cela vous étoit ré-  
 servé. Trouvez bon que je vous  
 prouve que, depuis qu'il existe des  
 versions, il n'en est point qui décelent

aussi clairement le défaut de connoissance de son auteur. Dans une construction de trois mots, vous avez eu le rare avantage de prêter à Vanhoorne le plus plaisant contrefens, une grossiere erreur en anatomie, une absurdité en chirurgie. Où avez-vous pris, mon cher censeur, qu'on peut détacher la levre d'un os où elle n'est point adhérente? Dans quelle anatomie avez-vous vu que la levre s'attachât à l'os de la pomette, ou bien enfin, dans quelle chirurgie avez-vous appris qu'il falloit détacher les parties adhérentes de la pomette, pour faciliter l'extension de la levre? En vain direz-vous « qu'il n'est point étonnant que Van-  
» hoorne ait avancé de pareilles ab-  
» surdités, vu qu'il étoit professeur  
» en chirurgie, sans être chirurgien ». Les qualités ne m'en imposent point. Je fais que le savoir n'occupe pas toujours les places: je crois même avoir fait là-dessus mon acte de foi; mais il est certain que ces erreurs vous sont propres. Vanhoorne n'a jamais conseillé de détacher la levre de l'os de la pomette, ainsi que vous le préten-

dez : lorsqu'il a voulu parler de ces os, il l'a toujours appelé *os jugale*. Il est donc de la dernière inconscience de soutenir que cet auteur le désigne par ces mots *osse malæ subjecto*. C'est le *subjecto* qui vous en a imposé. Vous auriez cependant pu, sans peine, éviter cette méprise. Vous m'avez reproché de n'avoir point rapporté la note *K* de Pauli, qui répond à ce texte de Vanhoorne. Vous l'avez lu, sans doute ? Comment avez-vous donc méconnu votre erreur ? Pauli, en parlant de l'os dont il faut détacher la levre, s'est contenté de dire, *os malæ* ; il a supprimé le *subjecto*, parce qu'il l'a regardé, avec raison, comme une redondance. Il est donc clair, Monsieur, que vous vous êtes trompé de dessein prémédité, & le tout pour me faire le reproche, de n'avoir pas lâché une absurdité, & de n'avoir dit qu'une chose raisonnable. D'ailleurs, où avez-vous pris encore, que l'on dût désigner les os par les parties qui les recouvrent ? Depuis qu'il existe des anatomistes, l'usage contraire a prévalu : les muscles, les vaisseaux tirent souvent leurs

nomms de ceux des os qu'ils recouvrent; mais jamais les os n'ont tiré leur dénomination de ces parties.

Vous vous êtes plaint hautement de ce que je vous avois renvoyé en sixieme, pour n'avoir pas saisi, dans votre premier mémoire, le sens de Vanhoorne & de Pauli. Je suis trop honnête pour me servir d'une expression qui n'est pas moins offensante que triviale. Je ne puis cependant m'empêcher de vous dire aujourd'hui, puisque vous m'en avez donné l'idée vous-même, que si un écolier se présentoit en sixieme avec la traduction de Vanhoorne, que vous nous avez donnée dans votre replique, il seroit possible qu'il n'y obtint pas la première place.

Pour m'inculper avec plus de fondement, vous avez ajouté à tout cela, que « pour trouver le sens de » de ce texte, il suffisoit de savoir » qu'on n'a jamais donné à l'os de la » mâchoire le nom de *mala*, & que » le mot *mala* a toujours signifié la » joue ». Il vous en coûte donc bien peu, Monsieur, pour prendre le ton affirmatif, dans les occasions même où

vous vous trompez lourdement. Pour vous en convaincre ici, je pourrois m'étayer du plus grand nombre des dictionnaires. Novitius dit très-expressément que le mot *mala* est fait du mot *maxilla*, duquel on a supprimé les lettres du milieu. Les étymologistes, les grammairiens tiennent le même langage. Il est donc clair que, si *os maxillæ* signifie l'os de la mâchoire, *os malæ* peut avoir la même signification. Je crois que ce sont là des raisons sans réplique. Cependant, comme je ne suis pas fâché de vous faire appercevoir encore une fois, que sans cesse vous êtes en contradiction avec vous-même, & avec les auteurs que vous rapportez en votre faveur; que sans cesse vous donnez des preuves incontestables du défaut de justesse de vos idées. Pour vous combattre, je ne veux employer que les autorités dont vous vous êtes étayé.

« L'on peut voir, m'avez-vous » dit, le dictionnaire lexique de Cas- » telli, il renvoie du mot *mala* à » celui de *gena* ». Cela est vrai; mais vous n'avez pas, sans doute, poussé vos recherches bien loin. Si vous

aviez été voir au mot *gena*, ainsi que Castelli l'indique, vous y auriez trouvé cette décision peu favorable à votre opinion : *gena significat maxillam*. Vous avez encore rapporté que « Gefner, dans son NOVUS LINGUÆ » LATINÆ THESAURUS, livre généralement très-estimé, dit, d'après » l'autorité de Ciceron, qu'on a fait » le mot *mala* de celui de *maxilla* » ; que par le mot *maxilla*, les auteurs anciens entendoient la partie du visage qui est couverte de barbe. Mais comment n'avez-vous pas senti, Monsieur, que tout ceci prononçoit contre vous ? Si *maxilla* a été pris quelquefois pour la joue, *mala*, qui en est fait, doit avoir la même signification ; & lorsqu'on veut désigner les mâchoires, on peut se servir indifféremment de l'un ou de l'autre.

Pour vous procurer le plaisir de faire de l'érudition à bon compte, avant de citer Gefner, vous m'avez opposé deux textes de Lucrece, que vous avez puisés dans ce même Gefner. Comme vous, je les ai trouvés au mot *mala*. Qu'importe d'ailleurs d'où vous viennent ces richesses ? Exami-

non simplement si elles sont suffisantes pour couvrir vos nudités. Lucrece , en parlant de l'ajustement d'Iphigenie avant son sacrifice , dit : *Cui simul infula virgineos circumdata comptus , ex utra que pari malarum profusa est.* Lorsque le même poëte veut peindre l'âge de puberté , il dit encore : *Tum demum pueris juvenus occipit , & molli vestit lanugine malas.* « Si » Lucrece , ajoutez-vous , eût voulu » parler de la mâchoire , il eût employé le terme *maxillas* ».

Eh ! Monsieur , cette assertion n'est pas juste. Vous venez tout à l'heure de me citer Gefner , pour me prouver que *maxilla* a été pris dans les anciens auteurs , pour la partie du visage où croît la barbe : il est donc clair , d'après vous - même , que Lucrece n'auroit point rendu une autre idée , en suppléant , dans ces deux occasions , le terme de *maxillas* à celui de *malas*. Il est donc évident que ces deux termes sont les mêmes. Comme *maxilla* a souvent été pris pour *mala* , *mala* peut également être pris pour *maxilla*. D'après ce premier essai de vos forces , vous êtes cependant devenu

Venu plus tranchant encore, & vous avez enfin prononcé que, par tous les exemples que Gesner rapporte, pour montrer l'emploi du terme *mala*, l'on voit qu'il signifie par-tout la joue. Je serois sans doute malhonnête, si je vous donnois, sur ce point, un démenti. Comme vous n'avancez rien dont vous ne soyez bien sûr, & que vous entendez infiniment mieux le latin que Gesner lui-même, faites-moi la grace, je vous en conjure, de me rendre en françois un de ces exemples, que j'ai trouvé dans le même Gesner, au même mot *MALA: impius hortatur me frater, ut meos malis mandem natos*. Gesner ajoute, qu'il seroit mieux de dire: *malis committere*. Si *malis* étoit pris ici pour joues, ainsi que vous le prétendez, *malis committere natos* signifieroit sûrement embrasser ses enfans. Il ne seroit cependant pas moins plaisant d'entendre traiter quelqu'un de barbare, de scélérat, pour avoir donné à son frere le conseil d'embrasser ses enfans, que d'entendre dire, par le secretaire de l'académie royale

de chirurgie , que Vanhoorne a  
 confeillé de détacher la levre d'un os  
 où elle ne s'attache point. A ce fatal  
 mot *mala* , je trouve encore dans  
 Gesner , *horribilis mala leonis*. Je vous  
 l'avoue , je ne fais si ce sont les joues  
 ou les mâchoires du lion , qu'on peut  
 appeller horribles. Ce qui m'étonne le  
 plus dans tout ceci , Monsieur , c'est  
 qu'un homme aussi instruit que vous  
 n'ait pas vu pourquoi les grammairiens & les auteurs anciens ont confondu *mala* , *maxilla* , avec *gena* , pourquoi ils ont souvent employé les deux premiers termes , pour exprimer la partie du visage où croît la barbe ; mais puisque votre profond savoir n'a pas pu vous en rendre raison , permettez à mon ignorance de vous tirer du chaos où la confusion de ces termes m'a paru vous avoir jetté.

Les auteurs anciens ne sont pas les seuls qui s'expriment ainsi : les hommes de l'art déterminent toujours le point des parties molles où il arrive quelque accident , par le point de l'os qui les soutient. C'est par cette raison , que nous disons chaque jour ,

qu'une plaie qui n'intéresse que la peau & les muscles, est à la partie supérieure, moyenne, ou inférieure, interne, ou externe, ou postérieure, du fémur, du tibia, de l'humerus, du cubitus, &c. Nous nous conformons à ce même usage, lorsque nous indiquons les parties où il faut appliquer des bandages. Ces poètes, dans ces fortes de licences, ont encore de plus grands privilèges que nous. Ainsi, quoique le bandeau d'Iphigénie ne fût pas appliqué immédiatement sur l'os de la mâchoire, & que la barbe ne soit point implantée dans ce même os, Lucrece, en désignant les mâchoires par le mot *malas*, a donc pu dire très-élegamment, & même en se conformant à la façon de parler des gens de l'art: *ex utraque pari malarum: molli vestit lanugine malas*,

Tous les raisonnemens que vous vous êtes permis jusqu'ici, Monsieur, sur le mot *mala*, sont sans doute bien étonnans; mais l'assertion par laquelle vous avez terminé, paroîtra bien plus forte encore. Pour sçavoir que *mala* n'a jamais si

gnifié la mâchoire (m'avez-vous dit d'un ton d'assurance absolument fait pour en imposer), il suffit de consulter les auteurs anciens, dans les ouvrages publiés à Rome, lorsque la langue latine y étoit une langue vivante.

Que voulez-vous donc que pensent de vous, Monsieur, les gens de l'art, qui sont assez instruits pour savoir que l'auteur qui a passé pour le plus éloquent des médecins, celui qui a toujours été regardé comme le modèle de l'éloquence romaine, Celse enfin, dont le suffrage, si je ne me trompe, doit, en termes d'anatomie, l'emporter sur celui de Lucrece; que Celse, dis-je, ne s'est point servi d'autre terme que celui de *mala*, pour désigner particulièrement la mâchoire supérieure. Il appelle la mâchoire inférieure *maxilla*. Par la raison qu'il dénomme la première *mala*, il n'a pas cru devoir ajouter à la seconde, pour la distinguer, l'épithète *inferior*. Je ne veux cependant point ici vous faire un reproche qui puisse tomber sur la mauvaise foi; je ne le dois pas. Je serois injuste d'exiger de vous que vous eussiez lu

Celse. Mais, Monsieur, vous avez cité Bartholin, au chapitre 10. Vous ne pouvez pas n'avoir pas lu le chapitre 9, puisqu'il a pour titre : *de ossibus maxillæ in genere*. Et ce même Bartholin, que vous m'avez opposé, dit très-expressément, en parlant des mâchoires : *superior enim quam Celsus malam vocat*. D'après cela, il faut donc que vous confessiez que vous n'entendez point la langue dans laquelle ces auteurs nous ont transmis leurs connoissances, ou que vous avouiez que vous n'avez hasardé de pareilles propositions, que pour éprouver jusqu'à quel point vous pouvez compter sur la crédulité de ceux de vos confreres qui ont eu l'avantage d'entendre votre replique.



---

## SIXIEME LETTRE.

*Nouvelle preuve de ce que j'ai avancé.*

EN parlant de votre premier principe, de ce même principe fondamental, j'ai pris la liberté de dire que dans cet échafaudage de grands mots, l'on n'appercevoit que le précepte de réunir, & de maintenir réunies les lèvres de la plaie. Vous m'avez répondu à cela, que ma maniere de voir les choses étoit étrange; qu'elle étoit réservée à ma perspicacité. Si vous vous en étiez tenu à ce petit persiflage, j'aurois pu le passer sous silence; mais vous avez été plus loin, vous avez voulu me faire sentir que l'on n'attaque point impunément vos productions: pour me punir de cette hardiesse, vous avez rassemblé toutes vos forces; vous avez feuilleté votre bibliothèque, & vous avez enfin entrevu que vous pourriez me trouver en faute. En conséquence, vous avez avancé qu'il me paroîtroit

peut-être bien nouveau de m'entendre dire que je ne parlois point en termes de l'art, lorsque je prononçois que l'indicaion curative & premiere des plaies consiste dans la réunion. Vous avez, j'en conviens, un peu adouci ce reproche, en ajoutant qu'à la vérité les livres élémentaires admettent cette proposition, & la donnent comme une regle de l'art. C'est du moins quelque chose, que vous m'accordiez d'avoir lu les livres élémentaires. Je voudrois bien pouvoir être aussi généreux à votre égard; mais si je m'abandonnois à cet acte de complaisance, je serois forcé de me trouver bientôt en contradiction avec moi-même, car je ne pourrai pas me dispenser de prouver dans ma prochaine lettre, que vous ignorez absolument les préceptes les plus solides que contiennent ces livres.

Pour me convaincre de ma méprise sur l'emploi des termes, vous avez eu recours au savant Sebizius. C'est par cet oracle, & par Galien, que vous avez cru devoir faire prononcer ma condamnation, ainsi que celle des livres élémentaires. Il faut en con-

venir, Monsieur, si ces deux auteurs condamnoient cette façon de parler, j'en serois fort surpris, & cela me paroîtroit bien nouveau. Mais ce qui n'étonnera personne, & ce qui ne pourra pas vous paroître nouveau à vous-même, ce sera de m'entendre dire encore une fois, que vous n'avez pas plus compris le docteur Sebizius, que le respectable Galien; & qu'enfin tous vos efforts, toute votre application, la vaste érudition dont vous avez voulu faire étalage, se réduisent à faire déraisonner & Sebizius & Galien. Venons aux preuves. Sebizius, dans son traité de la curation des ulceres simples, demande si la premiere & générale indication qui se tire de la nature générale de la maladie, est particulière aux gens de l'art, & si elle est de quelque importance? *Utrum prima & generica hæc indicatio, quæ genericâ morbi naturâ suppeditatur artificiosa sit alicujus ponderis atque momenti.* Sebizius fait répondre par Galien, qu'il s'en faut beaucoup que ces indications soient particulières aux gens de l'art; qu'elles sont connues même des idiots. *Tantum*

*abesse ut hæ indicationes artificiosæ sint, ut etiam ipsis idiotis sint cognitæ.*

Où avez-vous donc pris, mon sévère censeur, que Sebizius & Galien prononcent ici qu'on ne parle point en termes de l'art, lorsqu'on dit que l'indication première est la réunion? Il y a donc une cruelle confusion dans vos idées. Dans la question de Sebizius, dans la réponse de Galien, il n'y a pas un seul mot qui puisse excuser votre méprise. Ils n'ont pas pu blâmer les termes que j'ai employés, puisqu'ils s'en sont servis eux-mêmes. N'ont-ils pas dit: *Hæc primaria & generica indicatio.*

Paré savoit très-bien, que la connoissance de cette indication n'étoit point particulière aux gens de l'art. Il dit même qu'elle est connue des idiots; mais il ne l'a pas moins nommée pour cela l'indication première.

Pour m'opposer avec quelque fondement les textes de Sebizius, vous auriez dû prouver auparavant, que j'avois attaché à cette indication première, l'idée d'une connoissance très-importante. Vous ne m'accuserez pas de cette erreur; je vous en

défié. Je l'ai comparée, je l'ai identifiée avec votre grand principe : de bonne foi, pouvois-je la moins estimer, & donner une preuve plus décisive du peu de cas que j'en faisois ? Si Sebizius avoit condamné l'expression que vous avez jugé n'être pas un terme de l'art, sûrement il lui en auroit suppléé une plus convenable. La preuve qu'il n'a pas cru ce changement nécessaire, c'est qu'il ne s'en est point occupé. Mais vous, Monsieur, qui condamnez & les livres élémentaires & les regles qu'ils renferment ; vous qui pensez que les gens de l'art ne doivent point se servir des termes connus des idiots, vous devriez bien vous occuper de cette réforme : ce travail est digne de votre zele. Il faut cependant que je vous prévienne que, par une fatalité qui semble être attachée à toutes vos productions, vous n'aurez point l'avantage d'être original. Dites-moi, Monsieur, ne vous seriez-vous point ouvert sur ce projet dans quelque cercle ? Ne seroit-ce point votre idée que cet insolent de P . . . auroit voulu ridiculiser, en faisant dire par un

docteur sur la scene, qu'il est peu féant que des hommes de notre état emploient des termes qui sont connus des grossiers mortels; qu'enfin la mâne doit s'appeller du miel céleste, & qu'on doit suppléer au mot saigner, ceux d'éventer la veine?

Il faut, Monsieur, que vous ayez un bien grand penchant à estropier tous les auteurs, pour les faire raisonner de la forte. Comment n'avez-vous pas apperçu cette méprise? Vous avez rapporté un autre problème, que Sebizius place immédiatement après le premier. La maniere dont cet auteur s'explique, auroit dû vous faire sentir que vous aviez mal saisi son idée. Puisque, dit-il, cette indication premiere & générale n'est pas particuliere aux gens de l'art, & qu'elle est même connue des gens du peuple; quelle différence y a-t-il donc entre les gens de l'art & le peuple? *Cùm hæc indicatio propria medicis non sit, sed etiam plebi communis, quid ergo inter medicos & plebeios sit discriminis?* Il est bien clair qu'il ne s'agit point ici des termes de l'art. D'ailleurs, les idiots, ainsi que

le dit Sebizius, savent qu'il faut réduire les os luxés; qu'il faut réunir les plaies; mais ils ne savent pas ce que c'est que l'indication première & générique.

Croyez-moi, Monsieur, lorsque vous aurez des discussions, n'allez plus chercher du secours parmi les hommes dont vous n'entendez pas le langage. Mais il me vient une idée. Ne seroit-il pas possible que ces problèmes eussent pour objet votre principe fondamental de l'art de réunir les plaies, cette vérité reconnue & qui manquoit à la chirurgie? Du moins je serois bien tenté de le croire, d'après la réponse que Sebizius prête à Galien: la différence qu'il y a (lui fait-il dire) entre les gens de l'art & le peuple, c'est que les gens de l'art savent comment & par quel moyen l'on parvient à remplir cette première indication, c'est-à-dire, comment on procède à la réunion des plaies. Or, Monsieur, je vous le demande, c'est vous-même que je prends pour juge ici; est-il un homme du peuple qui ne sache aussi bien que vous, que les ressources de l'art, pour la réunion

des plaies, doivent être déterminées sur les parties dont la rétraction tend à les défunir, que c'est cet effort auquel il faut absolument s'opposer? Est-il un idiot qui ne reconnoisse pas aussi parfaitement que vous, que les moyens de réunion ne peuvent être méthodiques, que lorsqu'ils sont directement employés à empêcher cette action, par une application immédiate sur le point qui doit la gêner? Ce que les idiots ne savent pas comme les hommes de l'art, ce que ces derniers doivent connoître, ce sont les moyens, les ressources que l'on doit employer, les parties sur lesquelles on peut en faire l'application; enfin, Monsieur, faut-il vous tout dire? ce que les idiots ne savent pas, & ce que l'homme instruit doit savoir, c'est tout ce dont vous n'avez pas dit un seul mot dans le mémoire où vous avez établi votre principe; ce sont enfin les vérités que je vous ai reproché de ne pas connoître. Il est sans doute malheureux pour vous d'avoir consulté Sebizius; plus malheureux encore de ne vous être point apperçu que ce n'étoit pas ma façon

de parler que cet auteur condamnoit ; mais que c'étoit de votre principe , mon cher censeur, que Sebizius à dit : *Tantum abesse ut hæ indicationes artificiosæ sint , ut etiam ipsis idiotis sint cognitæ.* Cette leçon vous paroîtra dure , sans doute ; mais vous n'aurez pas le courage de vous en plaindre , si vous daignez vous rappeler l'enthousiasme avec lequel vous avez prononcé ces textes en y mêlant mon nom ; ne négligant rien d'ailleurs , pour faire voir que vous n'avez consulté cet auteur que pour y puiser des apostrophes peu honnêtes.



## SEPTIEME LETTRE.

*M. Louis n'auroit-il point oublié  
les premiers principes de l'art ?*

J'AI rapporté, Monsieur, dans mon mémoire sur le bec-de-lievre, l'observation d'un enfant qui se fendit la levre supérieure, jusqu'à l'aile droite du nez, en tombant sur une bouteille. Ce fait a mérité votre attention. Vous me faites à cet égard une infinité de reproches. Permettez-moi d'examiner s'ils sont aussi fondés que vous avez paru le croire. J'ai avancé que le gonflement avoit écarté les levres de la plaie. J'ai dit que j'avois cru devoir dissiper cet accident, avant d'avoir recours aux moyens qui pouvoient procurer la réunion des parties divisées. Sur ce simple exposé, vous avez condamné & ma théorie & ma pratique. Vous assurez que vous ne prendrez point cette observation pour modele de conduite en pareil cas. Je ne me permettrai pas de faire l'extrait de ce morceau de

votre réplique : je vais le transcrire ici fidèlement : il est seul capable de mettre les vrais appréciateurs à même de juger de vos talens & de vos connoissances profondes en chirurgie.

« J'observerai , avez - vous dit , à  
» M. Valentin , que l'écartement pri-  
» mitif étoit l'effet de l'action des  
» muscles , qui lui est très-connue ;  
» que le gonflement vient ensuite , &  
» que ce gonflement , loin d'écarter les  
» parties , semble les rapprocher. C'est  
» le gonflement qui semble nous dé-  
» rober la trace des corps étrangers ,  
» dans les plaies d'armes à feu : on ne  
» peut suivre leur route à travers les  
» parties , lorsque le gonflement ref-  
» serre le trajet : la suppuration qui  
» relâche & détend les parties gon-  
» flées , permet , au bout de quelques  
» jours , de parvenir aisément à l'ex-  
» trémité de la division , dans sa pro-  
» fondeur. M. Valentin panse la plaie  
» de la levre simplement avec des  
» compresses imbibées d'eau froide ,  
» dans laquelle il avoit mis un quart  
» d'eau-de-vie. Les plaies faites par  
» le verre , sont ordinairement con-  
» tuses & déchirées : elles se terminent

» rarement sans un peu de suppura-  
» tion : cela n'empêche pas qu'on ne  
» doive tendre, dès le premier inf-  
» tant, à la réunion. M. Valentin ne  
» s'en est pas occupé, contre les regles  
» de l'art qui le prescrivent. Le gon-  
» flement qu'il a observé, lui a fait  
» donner la préférence à l'application  
» d'une compresse trempée dans l'eau  
» froide, animée d'un quart d'eau-de-  
» vie. Le lendemain le gonflement  
» étoit dissipé en très-grande partie,  
» & les levres se trouverent beau-  
» coup rapprochées. Les muscles n'a-  
» voient pas apparemment la même  
» action que la veille. M. Valentin ap-  
» pliqua le second jour, un emplâ-  
» tre de tripharmacum, qu'il soutint  
» d'un bandage unissant, modéré-  
» ment ferré, qu'il auroit dû appli-  
» quer dès la veille ; à moins qu'il  
» ne veuille donner pour dogme,  
» qu'il ne faut plus réunir les plaies  
» des levres : mais par réflexion il se  
» le reproche, & le motif est bien à  
» remarquer. S'il a fait usage du ban-  
» dage unissant, c'est plutôt pour se  
» conformer aux regles de l'art, que  
» par nécessité. Ce que nous avons

» tous de mieux à faire , fera de nous  
» conformer aux regles de l'art : il  
» est toujours nécessaire de le faire.  
» L'enfant a été guéri en huit jours :  
» cela est très-possible ; il ne s'ensuit  
» pas que M. Valentin ait suivi un  
» procédé bien régulier ».

En verité , Monsieur , y pensiez-vous , lorsque vous m'avez fait ces différentes objections ? Est-il en chirurgie un dogme plus constant , plus reconnu que ceux contre lesquels vous vous élevez ici ? Pourroit-on même pardonner au dernier des élèves de les ignorer ? Je ne veux cependant point me livrer aux reproches que vous méritent légitimement vos assertions. Je n'aurai point recours à un très-grand nombre d'auteurs , pour vous prouver que j'étois fondé à dire que le gonflement écarte les levres de la plaie. Pour vous convaincre que vous avez eu tort d'avancer le contraire , il me suffira de vous opposer une autorité contre laquelle je me flatte que vous ne vous élevez pas. Je veux vous combattre par l'opinion de celui des chirurgiens de l'Europe dont vous faites le plus

grand cas; de ce maître de l'art, auquel je vous ai souvent entendu dire, que la chirurgie devoit des statues; de cet écrivain célèbre, que vous avez cité plus de trois cens fois dans le quatrieme volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie; enfin de M. Louis lui-même, page 112 du quatrieme volume des mêmes mémoires, en parlant des incisions pratiquées pour l'insertion du virus variolique. Voici ce que vous dites :

« C'est une plaie si légère dans son  
» origine, qu'elle en mérite à peine  
» le nom. Voilà une simple égrati-  
» gnure, laquelle par l'engorgement  
» des parties circonvoisines se montre  
» sous les apparences d'une plaie  
» **LARGE ET PROFONDE.** Dira-t-on,  
» ajoutez-vous, que pour parvenir  
» à la consolidation de cette plaie,  
» il faudra une régénération pour  
» remplir le **VUIDE?** L'affaïssement des  
» bords, par le dégorgeement suppura-  
» toire, rapproche les levres de cette  
» plaie ». Eh bien, mon sévère cen-  
seur, les plaies deviennent donc, par  
l'engorgement des parties circonvoi-  
sines, **LARGES, PROFONDES.** Lorsque

les bords en sont gonflés, il s'y trouve donc un VUIDE : pour en rapprocher les levres, il suffit donc, selon vous, d'en procurer le dégorgement suppuratoire. Vous frissonnez, sans doute, vous appréhendez que je ne vous reproche encore une fois d'être toujours en contradiction avec vous-même. Soyez tranquille : je suis juste. Dans votre mémoire sur la consolidation des plaies avec perte de substance, dans lequel j'ai pris le texte que je vous ai opposé, vous deviez voir les objets tels qu'ils étoient. D'ailleurs, si vous vous étiez trompé, l'on ne pourroit pas vous accuser de la méprise. Là, vous n'étiez que le copiste de M. Fabre. Dans votre réplique il n'en est pas ainsi : vous étiez abandonné à vous-même. Voilà pourquoi vous avez cru que le gonflement des levres d'une plaie devoit en produire le rapprochement. Voilà vraiment pourquoi vous vous êtes livré à cette malheureuse erreur. Ainsi, Monsieur, l'on peut bien dire, que vous avez avancé deux propositions très-formellement contradictoires ; mais l'on n'est point pour cela

en droit de vous reprocher une contradiction.

Vous assurez qu'étant à l'armée, vous avez rencontré des plaies d'armes à feu, où le gonflement vous a dérobé la trace des corps étrangers. Je me rappelle en effet d'avoir oui parler de quelque histoire semblable. Mais les campagnes que vous avez faites dans les dernières guerres, en qualité de chirurgien consultant, & qui vous ont fourni, nous avez-vous dit, des occasions fréquentes d'apprécier les diverses opinions & d'acquérir de nouvelles connoissances, auroient bien dû aussi vous faire reconnoître la différence qu'il y a entre la plaie qui résulte du bec-de-lievre, les plaies angulaires, & celles qui sont faites par les armes à feu. C'est par la raison même que le gonflement tend à écarter les levres des plaies, que l'on suit difficilement le trajet de celles qui sont faites par une balle. Dans ces dernières, les parties contuses s'engorgent de toute part; elles tendent à s'écarter les unes des autres: mais comme il est dans le même trajet des points plus ou moins engorgés,

le tiraillement qui s'y passe, se fait inégalement : la partie la plus tuméfiée entraîne essentiellement celle qui l'est moins ; d'où il résulte que ces sortes de plaies doivent se trouver oblitérées dans différens points de leur étendue. J'ai fait quelquefois des incisions à des plaies d'armes à feu : j'ai toujours observé qu'aussi-tôt que le bistouri avoit divisé quelques fibres, le premier effet du débridement étoit de donner à cette nouvelle plaie le double d'étendue de l'incision. De plus longs détails seroient inutiles sur cet objet. Il s'agit de savoir actuellement, si je suis aussi reprehensible que vous le dites, pour ne m'être pas occupé de la réunion de cette plaie dès le premier instant ; si j'ai eu tort de chercher auparavant à dissiper le gonflement des parties circonvoisines. Je desirerois pouvoir vous justifier sur ce point de doctrine, comme je l'ai fait sur la contradiction ; mais en vérité, Monsieur, vous fatigueriez vos défenseurs les plus zélés. On ne vous a pas plutôt disculpé d'une erreur, que vous vous abandonnez à des méprises plus fortes en

Core. Est-ce bien de bonne foi que vous prétendez que nous n'avons rien de mieux à faire que de réunir une plaie dont les bords sont extrêmement gonflés? Si le blessé dont il s'agit ici, vous avoit appelé pour panser sa plaie, vous auriez donc, dès le premier instant, appliqué sur la joue votre ingénieux bandage? Vous auriez donc cherché à gêner ainsi la rétraction des parties divisées, par des tours de bandes suffisamment serrés pour s'opposer à cette action? Est-il possible, Monsieur, que vous ignoriez quelles seroient les suites d'une pareille conduite? Comment ne savez-vous pas que bientôt après l'application de vos moyens de réunion, les parties tuméfiées s'engorgeroient de plus en plus? Les bords de la plaie se renverferoient: l'on verroit transsuder, à travers les chairs boursoufflées, une sérosité rougeâtre, & la plaie dégénéreroit en ulcere, si toutefois vous aviez un malade assez complaisant pour surporter sans rien dire tous les accidens qui seroient les suites nécessaires de votre manœuvre déplacée. Ne vous imaginez pas

que je me plaise à ridiculiser vos principes. Le tableau que je vous fais n'a rien de trop effrayant. S'il est des cas où la compression soit fâcheuse, c'est sans doute lorsqu'il préexiste un embarras dans la circulation, & un engorgement dans les vaisseaux. Lorsque j'ai cherché à dissiper l'engorgement des levres, lorsque je me suis occupé, dans le premier instant où j'ai vu cet enfant, à combattre ce premier accident, je savois comme vous, que l'indication première est de réunir; mais je savois mieux que vous, qu'il existe des contre-indications, & qu'il n'y a rien de plus ridicule que de mettre dans les liens une partie dont on veut dissiper le gonflement. Je suis fâché d'être obligé de rappeler ces vérités élémentaires à un professeur, à un docteur en chirurgie. Mais ne suis-je pas autorisé à croire, d'après votre réplique, que vous les aviez oubliés? C'étoit donc parce qu'il existoit un gonflement très-considérable dans les environs de la plaie: c'étoit, dis-je, parce que cet engorgement avoit prodigieusement écarté les bords de la division,

division, que je ne voulus point tirer les parties, pour les mettre dans l'approximation parfaite. Ce n'étoit pas, Monsieur, comme vous avez voulu le donner à croire, parce que la plaie étoit faite par du verre. Vous n'avez pas pu vous flatter de m'apprendre quelque chose de nouveau, lorsque vous m'avez dit que l'on doit tendre, dès le premier instant, à réunir les plaies faites par le verre, quoiqu'elles soient ordinairement contuses, déchirées, & qu'elles se terminent rarement sans un peu de suppuration. Permettez que je m'érige ici en législateur, & que je réclame ce qui m'appartient. La doctrine contraire à celle que vous semblez m'opposer, a subsisté même de nos jours. Garengéot, en parlant des plaies faites par le verre, dit que la réunion d'une telle blessure ne peut se faire; que la situation, le bandage, ou la future, qui sont les trois moyens que nous avons en mains pour réunir ces plaies, sont des moyens qui ne manquent pas d'augmenter les accidens de celles-ci. Je crois être le premier qui se soit élevé contre cet

298 *Observations critiques*  
auteur, & tous ceux qui ont raisonné  
comme lui. Si vous daignez vous le  
rappeller, il y a plus de dix ans que  
j'ai lu à l'académie royale de chirurgie  
une dissertation, où je prouvois que  
les plaies faites par le verre, n'exi-  
geoient point un autre traitement  
que celles qui sont faites par un in-  
strument tranchant; je rapportois dès  
lors un très-grand nombre d'ob-  
servations pour étayer ma doctrine,



## HUITIEME LETTRE.

*M. Louis fait tronquer les textes.*

**J**E ne me suis point flatté, Monsieur, de pouvoir vous faire regarder d'un bon œil l'agraffe que j'ai imaginée pour la réunion du bec-de-lievre. J'ai bien senti, qu'en accordant à cet instrument la préférence sur vos bandages, je le devois à votre haine. Mais qu'importe à l'art & à l'humanité entière, que cette agraffe soit de moi, & que vous soyez l'auteur du bandage que j'ai désapprouvé ? Ce qui est vraiment intéressant, c'est de savoir si, comme je le prétends, l'agraffe à beaucoup d'avantage sur les bandages, ou si, comme vous le soutenez, votre bandage mérite beaucoup plus que l'agraffe la confiance des gens instruits. J'ai porté toute mon attention dans l'examen respectif que j'ai fait de ces deux moyens de réunion. J'ai pu, je puis le dire, sans partialité, toutes les raisons avec lesquelles vous avez combattu mon instrument. J'ai cru

m'appercevoir que vous aviez de l'humeur, lorsque vous en avez entrepris la critique. Pourrois-je le croire autrement ? Lorsque vous m'avez demandé mon mémoire en communication, je vous ai offert de vous envoyer l'agraffe, afin de vous mettre en état de porter un jugement plus solide sur son compte. Vous m'avez répondu alors, que la description que j'en avois donnée vous suffisoit. Huit jours après cette proposition, sans vous rappeler que j'avois plus de soixante témoins de l'offre que je vous avois faite, vous avez avancé devant ces mêmes témoins, que j'avois eu la prudence de ne pas montrer cet instrument. Vous avez prétendu que l'académie étoit dans le cas de croire que je l'avois abusée. De suite vous avez prononcé que je devois être l'objet de son animadversion. Vous m'avouerez, Monsieur, que ce procédé n'est pas plus de mise que l'expression d'animadversion. Je ne veux cependant pas vous en faire un crime : cette petite sortie ne vous a pas procuré un triomphe d'une longue durée. Je vous ai confié l'a

graffe : nos confreres l'ont examinée, & ils en ont porté leur jugement. Je savois d'ailleurs, comme vous, que j'aurois manqué à l'académie, si je ne lui avois proposé qu'une chimere, ou une agraffe purement imaginaire. Le pouvoir de donner le jour à des lithotomes magiques vous est réservé. Ce n'est qu'à vous, Monsieur, qu'il est permis de produire ces instrumens, ces dignes fruits de votre imagination prématurée, qui conduisent aussi facilement à la résurrection les cadavres sur lesquels vous en faites l'essai, qu'ils entraînent sûrement au tombeau les vivans qui ont le malheur d'être soumis à leur tranchant(\*).

Si vous n'étiez pas de sang froid, Monsieur, lorsque vous m'avez fait les objections personnelles que je viens de relever, lorsque vous avez

(\*) Lorsque M. Louis a donné son lithotome pour les femmes, le premier essai qu'il fit sur un cadavre, fut annoncé dans les papiers publics, pour une cure éclatante. Peu de tems après il alla à Orléans, tailler deux petites filles, qui n'ont pas fait honneur à la nouvelle méthode.

cherché à rendre mon travail suspect, lorsque vous avez voulu persuader à une compagnie sage & éclairée, que je ne méritois plus que son animadversion ; vous n'étiez sûrement pas plus tranquille lorsque vous avez attaqué l'agraffe elle-même.

Vous m'avez objecté que Roonhuyfen, M. de Garengéot & de la Faye ont rejeté les pincés avec lesquelles on assujettissoit momentanément les bords de la division du bec-de-lievre, pour la couper ; parce que ces pincés meurtrissent & contondent les levres. « Et M. Valentin, » m'avez-vous dit, ne craint point cet » effet de ses MORAILLES, qu'il faut » laisser sur les levres pendant sept à » huit jours au point de constriction » nécessaire pour contre-balancer l'effort des puissances rétractives. Voilà (avez-vous encore ajouté) qui est certainement bien imaginé ».

Roonhuyfen, M. de Garengéot & de la Faye ont rejeté les pincés, cela est vrai ; mais sans examiner s'ils ont eu tort ou raison, voyons s'il vous étoit permis de confondre ces mêmes pincés avec mon agraffe ;

Si vous pouviez appliquer à ce dernier instrument, le jugement que ces auteurs ont porté du premier. Non; sans doute, Monsieur, vous ne le deviez pas, & votre prévention se fait ici trop appercevoir. Il ne m'est pas difficile de vous convaincre que, pour établir cette comparaison, vous avez renoncé à toute exactitude. pour vous procurer le plaisir de faire un petit tour d'adresse, d'une part, vous avez supprimé les raisons qui ont fait trouver les pincés défectueuses: vous avez bien dit qu'elles contendoient les parties; mais vous n'avez pas ajouté à cela, avec M. de Garangeot, qu'elles avoient ce défaut, parce qu'elles ferrent considérablement la partie inférieure de la levre, pendant que la supérieure ne l'est point du tout. D'une autre part, vous avez tronqué la description que j'ai donnée de mon agraffe: en feignant de l'avoir transcrite fidèlement, vous en avez supprimé ces deux phrases: *Chaque pince dont les branches sont parallèles pour faire une compression égale, & qu'on doit garnir de linge pour rendre la compression plus douce.* Vous

avez senti, qu'en laissant subsister ces caractères essentiels de l'agraffe, la comparaison que vous vouliez établir, devenoit absolument ridicule. Vous avez vu que, puisque les branches en étoient parallèles, & que la compression en étoit égale dans tous les points, elle ne pouvoit plus avoir rien de commun avec les pinces, qui n'ont été rejetées que parce que leurs branches faisoient essentiellement une compression inégale dans tous les points. C'est donc de dessein prémédité, que vous avez ainsi tronqué, & les auteurs que vous m'avez opposés, & mon propre mémoire. Ne cesserez-vous donc jamais d'avoir recours à des ressources aussi méprisables & aussi peu faites pour un homme qui occupe les places dont vous êtes décoré? Je ne vous ferai point de reproche sur la dénomination que vous avez donnée à mon agraffe. Il vous étoit réservé d'enrichir la chirurgie du mot de *morailles*. Ce terme a été consacré, de tous les tems, à une espèce de pince, dont on se sert pour museler les animaux trop fougueux. Si vous avez éprou-

vé, Monsieur, qu'il y a des infans où les hommes devroient avoir recours à un pareil frein, faites-nous la grace d'enrichir nos arsenaux de chirurgie d'une semblable machine.

S'il étoit resté quelques doutes sur l'utilité de mon agraffe, la critique dont vous l'avez assaillie auroit seule suffi pour les dissiper. On ne peut pas vous soupçonner d'avoir eu des égards pour cet instrument. Cependant les raisons que vous lui avez opposées ont été jugées si foibles, les reproches que vous lui avez adressés ont paru si peu fondés, qu'ils lui ont mérité la confiance des maîtres de l'art. Peu de jours après nos discussions, M. Delabussière a opéré un bec-de-lievre, sur un enfant de douze ans : il a invité à cette opération un très-grand nombre de nos confreres : il a appliqué l'agraffe en présence de plus de cinquante chirurgiens ; & je puis dire que le plus grand nombre applaudit à la méthode. Vos amis, vos députés n'ont point été exclus ; ils ont suivi ce traitement avec la plus grande exactitude. Ils n'ont rien négligé pour

paroître dignes de l'emploi dont vous les aviez honorés : ils ont fait des objections ; ils ont semé des bruits ; ils ont publié que le malade éprouvoit des accidens graves, & qu'enfin la gangrene s'étoit emparée des levres. Des hommes sages, qui voyoient le malade chaque jour, par le seul desir de s'instruire, raisonnoient bien différemment. Ils avouoient que le nouveau moyen de réunion étoit plus sûr & plus simple que tous ceux qu'on avoit employés jusqu'à ce jour. Ils avoient vu que le malade qui avoit été opéré chez M. Delabuffiere, rue du Bout-du-monde, s'étoit en allé aussitôt que son pansement fut fini, sous les piliers des halles, où il demouroit. Ils avoient appris de lui, qu'il avoit dormi cinq heures en arrivant chez son pere. Ils le voyoient chaque jour manger, boire & parler sans éprouver la moindre gêne de la part de l'agraffe. Ils l'ont toujours trouvé sans fièvre. Le gonflement de la joue étoit à peine sensible. L'académie entiere a vu ce malade avant que la réunion des levres fût parfaite ; depuis elle l'a vu parfaitement guéri. L'on dis-

tingue à peine s'il a eu autrefois un bec-de-lievre.

Peu de tems après ce premier succès, M. Delabuffiere a fait cette même opération à un garçon tanneur, âgé de vingt-deux ans. Il n'a point oublié d'inviter à ce nouvel essai les critiques les plus acharnés de l'agraffe. Le malade a été présenté à l'académie royale de chirurgie, le septieme jour de l'opération. Il falloit y regarder de très-près pour appercevoir les traces de la cicatrice : la réunion avoit été si prompte, qu'elle résista à un très-lourd coup de poing, que le malade reçut au-dessous du nez, le sixieme jour. Ces vérités, Monsieur, vous sont connues. Vous ne pouvez donc pas jeter le moindre doute sur ces deux observations. Si mon agraffe avoit été dangereuse, comme vous l'avez avancé, je l'aurois avoué sans peine. Lorsque j'ai rendu compte de ces deux faits à ceux de nos confreres qui n'en avoient point été les témoins, je n'ai point omis de dire qu'il y avoit eu une légère ex-coriation, de la largeur d'une lentille,

sous l'extrémité de chaque pince ; l'on peut facilement éviter cet inconvénient , en ferrant un peu moins l'écrou , & en appliquant une compresse un peu plus épaisse entre la levre & les branches de la pince. Quoique les traces de cette excoriation soient moins sensibles que celles qui résultent ordinairement de l'application d'une seule épingle , je n'ai point voulu dissimuler ces circonstances. Je crois qu'il est sage d'éviter les objections , & d'être toujours exact dans les rapports. Pour vous , Monsieur , vous ne pensez pas ainsi. Convenez cependant que vous vous seriez évité un cruel défagrément , si vous aviez adopté cette conduite , & si vous aviez été d'aussi bonne foi à l'égard de votre bandage. En lisant votre mémoire sur le bec-de-lievre , l'on croiroit que vos tours de bandes & vos compresses ont toujours suffi pour réunir les levres divisées : l'on croiroit que ce moyen est un des plus sûrs : vous l'avez soutenu ainsi , toutes les fois que les circonstances ont paru l'exiger : & malgré tout cela , vous avez éprouvé là-

dessus le démenti le plus formel. J'ai eu l'honneur de vous prévenir que je connoissois un enfant sur lequel vous n'aviez pas obtenu de votre bandage le succès que vous en attendiez. Ce n'est pas tout, M. Duf. . . . nous a lu un mémoire, où il a rapporté des faits semblables. Il a prouvé que ce moyen avoit souvent manqué entre vos mains; à la vérité vous avez nié le fait; vous vous êtes récrié à la calomnie; vous avez demandé justice d'une assertion ainsi hasardée, au scandale de la chirurgie: il n'en est cependant pas moins resté pour constant que des malades sont sortis de vos mains avec la difformité pour laquelle vous les aviez opérés. J'ai admiré la fermeté avec laquelle vous avez soutenu ce choc; je crois même que l'on vous auroit cru sur votre parole, si M. Duf. . . . n'avoit pas appelé à son secours, pour vous convaincre, le fatal registre où les faits qu'il vous opposoit se trouvoient consignés.



---

---

## NEUVIEME LETTRE.

*Les ouvrages de M. Louis ne sont point approuvés par l'académie.*

**V**OUS avez cru, Monsieur, que les circonstances où vous vous trouviez exigeoient que vous implorassiez le secours de l'académie. Vous avez avancé comme un principe incontestable, que je ne pouvois point attaquer vos ouvrages sans lui manquer; parce que, avez-vous dit, l'académie les a adoptés; c'est d'après son suffrage qu'ils ont été placés dans le quatrieme de ses volumes. Vous avez ainsi cherché à vous identifier avec l'académie elle-même; vous avez établi qu'elle résidoit en vous seul. Je conçois qu'il étoit de votre politique, d'hasarder ce principe peu honorable pour le corps dont vous n'êtes qu'un membre. Si vous étiez parvenu à démontrer la solidité de votre assertion, vous vous feriez évité bien des reproches. Mais qu'il me soit permis

de vous prouver, que de deux questions que vous mettez en fait, il n'en est pas une de vraie. D'abord il est faux que les membres d'une académie ne soient point autorisés à relever des erreurs que l'académie auroit adoptées. Il est beaucoup plus faux encore, que l'académie ait approuvé les ouvrages que vous avez placés sous votre nom dans le quatrième de ses volumes.

Les académies ne peuvent prétendre à l'estime & à la considération qu'elles s'efforcent d'acquérir, qu'en faisant marcher vers la perfection les sciences & les arts utiles, qui sont l'objet de leur application. Me ferois-je donc trompé, en pensant que pour arriver à cette perfection, il n'est pas moins important de relever des erreurs que de donner des découvertes? Abjurer ses fautes, c'est ce qu'il peut y avoir de plus honorable pour une compagnie qui s'occupe uniquement de la recherche de la vérité. L'enthousiasme qui vous avoit persuadé, qu'il étoit de votre gloire de vous comparer humblement à saint Augustin, lorsque vous avez

donné l'implacable éloge du célèbre M. Lecat, vous a sans doute fait entrevoir une analogie entre la constitution des corps académiques & celle de l'église. Sans vous appercevoir que du trop grand attachement à vos productions, vous passiez ainsi à l'idolatrie, vous vous êtes cru autorisé à déclarer hérétique quiconque n'adopte pas vos ouvrages.

Si j'avois besoin d'exemples pour m'autoriser dans la conduite que j'ai tenue, il n'est point d'académie qui ne m'en fournît un très-grand nombre. Si l'on jette les yeux sur l'histoire de l'académie des sciences, on voit que, quoique le sentiment de M. de Bernoulli, sur la lumière du barometre, eût été adopté de l'académie, & qu'il fût exposé dans l'histoire de 1701, M. Hartsoeker crut pouvoir l'attaquer; M. Bernoulli, à son tour, fit soutenir une these sur ce sujet, à Basle, où il ne ménagea pas M. Hartsoeker. Lorsque M. le marquis de l'Hôpital eut donné sa nouvelle géométrie de l'infini, jusque-là peu connue, son systême fut adopté par l'académie; M. l'abbé Galois, & M.

Rolle ne s'en éleverent pas moins avec force , contre ce sentiment : la dispute fut vive , & elle se soutint long-tems.

Il est difficile de s'être appliqué à l'anatomie sans être instruit des différentes discussions qu'ont eu sur différens points de cette science, MM. Duvernay & Mery , dans le sein même de l'académie. Enfin c'est dans cette même compagnie , où l'on a vu naître un schisme beaucoup plus grand. Elle se trouva divisée en deux parties : les Newtoniens s'éleverent avec assez peu de ménagement contre les partisans de Descartes. M. de Fontenelle même, qui a toujours regardé Descartes comme son guide en physique , défendit son maître avec une chaleur qui ne se ressentoit en rien de cet esprit d'aménité & de douceur , qu'on fut toujours sûr de rencontrer chez lui dans toute autre circonstance.

Il est donc clair que les membres d'une académie ont le droit d'attaquer les opinions reçues de cette même académie. Je crois pouvoir avancer que le titre d'académicien en impose le devoir. Une académie ne peut

faire appercevoir chaque pas qu'elle fait vers son but, qu'en relevant ses erreurs; il est donc évident que ces erreurs combattues, & les discussions utiles, qui s'élevent dans son sein, devroient constituer la partie des volumes qu'on appelle l'histoire.

En faisant appercevoir vos méprises, Monsieur, j'ai rempli les devoirs de ma place. J'ai donné des preuves de mon zele pour le progrès de l'art. Je n'ai rien fait qui pût offenser la compagnie à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, rien qui pût la compromettre. Je me flatte que la chirurgie n'aura jamais à rougir de mes travaux. Voyons maintenant s'il vous sera aussi facile de vous justifier à tous ces égards, & si cette sensibilité que vous avez affectée pour l'honneur de l'art, n'est pas ce dont vous vous êtes le moins occupé dans vos écrits.

Il n'étoit point prudent à vous de m'engager dans de pareilles discussions. Comment avez-vous pu vous flatter qu'un corps entier approuvât vos ouvrages? Est-il quelqu'un d'entre nous qui voulût partager vos torts?

En est-il un seul qui ne fût pas fâché d'avoir participé, par une approbation indiscrette, à ces apostrophes peu honnêtes, à ces déclamations déplacées, que vous n'avez pas craint de faire contre la compagnie en général, & contre quelques-uns de ses membres en particulier? Ce que j'avance ici n'est point une supposition gratuite. Je soutiens, sans crainte d'être démenti, que l'ennemi le plus atroce de la chirurgie, qui auroit cherché à donner pour l'art l'aversion la plus décidée, n'auroit pas pu offrir un tableau plus capable d'inspirer de l'horreur que celui que vous avez placé dans l'histoire de l'académie. Lorsque vous avez rendu compte du tire-tête de M. Baquie, vous avez cru devoir ajouter, « que lorsqu'on agita cette » question dans l'académie, on rap- » pella l'histoire d'une femme, dans » la matrice de laquelle la tête de » l'enfant étoit restée, par l'ARRA- » CHEMENT du corps. Vous avez » dit encore, que plusieurs chirur- » giens, fatigués des tentatives infruc- » tueuses qu'ils avoient faites alter- » nativement, pour débarrasser cette

» femme , prirent le parti de se reti-  
» rer afin, de prendre du repos, & de  
» DINER ; qu' enfin , pendant qu'ils  
» délibéroient sur les secours qu'ils  
» pouvoient donner dans ce cas , qui  
» paroissoit si pénible , la nature ex-  
» pulsa la tête de l'enfant , avec la  
» plus grande facilité ».

N'eût-il donc pas été possible de parler de ce tire-tête , sans rappeler cette observation ? Cet exemple , n'étoit pas le seul dont vous pouviez faire usage ; il y a eu d'autres têtes qui sont également restées dans la matrice. Dans le cas où vous auriez jugé que ce fait particulier devenoit intéressant pour les progrès de l'art , n'étoit-il pas de votre devoir de le rendre d'une manière plus honnête ? Le titre seul de secrétaire n'exigeoit-il pas de vous , que vous n'y ajoutiez des réflexions que pour en adoucir les nuances , & pallier les fautes , si l'on en avoit commis ? Par une conduite toute opposée , vous avez fait choix des termes les plus offensans ; pour rendre la scène plus odieuse & plus criminelle , pour ceux de vos confreres

qui assistoient cette femme, vous n'avez pas craint d'en imposer, Voici le fait.

La tête de l'enfant étoit séparée du tronc : les accoucheurs qui, dans le tems, avoient le plus de droit à la réputation, furent appelés : l'on fit plusieurs tentatives pour extraire cette tête, sans y réussir. L'on donna du relâche à la femme, qui étoit fatiguée, afin de donner aux parties le tems de tomber dans la détente, & pour procurer le dégorgement des vaisseaux. L'on retira de cette conduite sage & réfléchie, tous les succès qu'on pouvoit en attendre. Un des accoucheurs appelés fit de nouvelles tentatives, il réussit alors sans aucune difficulté. Ce récit est simple, il est vrai ; ainsi disparoît tout l'odieux que votre courroux avoit répandu sur cette observation. De quelle utilité étoit-il donc d'employer le terme d'ARRACHEMENT ? Me prouvez-vous, Monsieur, qu'il annonce l'honnêteté de l'historien ? Me prouvez-vous aussi que cet injurieux tableau de chirurgiens mal adroits, plus jaloux de se reposer en

troupe , & d'aller DINER , que de soulager une femme , dont l'état auroit ému la compassion des cœurs les plus durs , fera à jamais une époque honorable pour la chirurgie de nos jours ? Les termes que je viens de vous reprocher , vos expressions également dures & mal assorties , vous ont cependant paru encore trop châtiées. Pour rendre la chose plus frappante , vous avez jugé à propos de tirer les conséquences suivantes : « L'on peut » conclure de ce fait , avez-vous dit , » premièrement , que les tentatives » avoient été mal dirigées , ou qu'on » avoit manqué des moyens capables » de seconder la nature. Une consé- » quence ( avez - vous ajouté ) bien » plus importante encore , c'est qu'une » tête , que les seules forces de la na- » ture ont expulsée , n'a pu se sépa- » rer du corps & rester dans la ma- » trice , qu'à la suite des efforts vio- » lens & indiscrets , par l'impéritie de » celui ou celle qui en tirant l'enfant » par les pieds , n'a pas su combiner » les mouvemens qui auroient pu » favoriser l'extraction entière de » l'enfant ».

Vous concevez, Monsieur, qu'un semblable exposé mériteroit à juste titre les qualifications les moins ménagées. Personne n'ignore pourquoi vous avez donné, d'une manière aussi outrageante, cette observation. On sait que le directeur même de l'académie étoit l'objet de cette fatyre; & d'après cela, Monsieur, vous voudriez encore donner à penser que l'académie a approuvé vos travaux. Croyez-moi, n'ayez plus de semblables prétentions. Les hommes honnêtes ne penseront jamais qu'une compagnie sage & éclairée vous a permis de traiter, dans ses propres ouvrages, de cœur inhumain & indigne d'exercer un art tel que le nôtre, des hommes qu'elle se fait honneur d'avoir dans son sein, & auxquels elle a donné les preuves les plus décidées de son estime.

Votre haine pour ceux de vos confreres, Monsieur, que vous avez cherché à dénigrer ainsi, avoit donc sur votre esprit bien de l'empire: elle ne vous a pas permis d'entrevoir, que dans l'instant même où vous avez voulu donner des preuves de leur impé-

ritie , vous n'avez pas fait concevoir une haute idée de vos connoissances.

Lorsque le diametre de la tête de l'enfant est à peu près juste au diametre du bassin de la mere , il arrive assez souvent , que la compression qui se fait sur les différens points de la matrice , donne lieu à l'engorgement des vaisseaux qui sont situés immédiatement au-dessous des parties comprimées. Les efforts qu'on fait alors , augmentent essentiellement les obstacles qui se rencontrent du côté de la mere. Si les tentatives sont longues & soutenues , la tête se trouve comme enclavée ( s'il m'est permis de me servir de ce terme ). Le seul parti que la sageffe dicte dans ces cas , c'est de discontinuer les manœuvres , & de laisser reposer la femme , afin de donner aux parties engorgées le tems de se détendre & de tomber dans le relâche. Telle a été la conduite des accoucheurs que vous avez improuvés. S'ils ont suspendu leurs tentatives , s'ils ont abandonné pour un instant cette femme aux seuls secours de la nature , ce n'étoit donc pas , comme  
vous

vous l'avez prétendu , pour prendre du repos , & pour aller dîner. L'on m'a assuré que cette tête n'étoit point sortie d'elle-même , comme vous l'avez avancé. D'ailleurs , quand même la nature seule l'auroit expulsée, il n'y auroit encore rien à en conclure contre la dextérité de l'accoucheur. Les vaisseaux d'une tête séparée se dégorgent ; l'éretisme qui subsiste pendant le travail doit cesser dans le repos : dès-lors les circonstances ne sont plus les mêmes , & la nature peut débarrasser la matrice d'une tête que l'art n'avoit pu extraire. Comme chirurgien , vous avez donc ici mal jugé leur conduite ; comme Secrétaire , vous avez manqué à la Compagnie entière, dont vous êtes l'organe , en assurant qu'elle avoit approuvé votre raisonnement , qui a tout à la fois le démerite d'être injurieux , & opposé aux vrais principes de l'art.

Je ne m'occuperai point à rassembler sous un même point de vue toutes les sorties déplacées que vous vous êtes permises dans le quatrième volume des mémoires de l'académie ; mais comme votre dissertation sur le

bec-de-lievre est le sujet de nôtre discussion, je dois vous en rappeler deux traits : ils suffiront, j'espère, pour faire connoître toute l'honnêteté dont vous vous piquez, & les égards que vous avez pour vos confreres. Page 399, vous blâmez M. de la Faye, d'avoir placé, dans un bec-de-lievre, l'épingle supérieure la première. Vous lui reprochez de n'avoir point suivi les regles données par Dionis, & par tous les autres grands praticiens & professeurs de l'école Françoisse. Après avoir rapporté son texte, voici la réflexion que vous y avez ajoutée.

« Un élève, que l'émulation porteroit à comparer sur chaque point de l'art les opinions différentes, seroit-il embarrassé à se décider sur la maniere de placer méthodiquement les points de future, pour la réunion du bec-de-lievre? Je ne le crois pas, ajoutez-vous, pour peu qu'il fût censé & réfléchi (1).

---

(1) Pour juger de la fidélité des assertions de M. Louis, l'on peut voir, relativement à ce texte, les opuscules de M. Morand, tome 2, page 200.

Là, vous n'attaquez à la vérité qu'un des membres du corps; mais à la page précédente, c'est la compagnie entière qui est devenue l'objet de votre critique. Il s'agit de la préférence que l'on doit accorder au bistouri sur les ciseaux, pour retrancher les bords du bec-de-lievre.

« Parmi ceux qui m'ont vu pratiquer, avez-vous dit, & qui n'ont pu ne pas sentir la facilité & les avantages de cette méthode, il y en a qui ont enseigné depuis, & fait faire à des élèves, en ma présence, l'opération avec des ciseaux. C'étoit à la vérité sur des cadavres, mais la leçon avoit les vivans pour objet. Il est fâcheux que l'enseignement soit confié à de pareils maîtres. *Mox daturus progeniem vitiosorem* ».

De la manière dont vous exposez le fait, l'on voit que si vous avez pris tant d'humeur, ce n'est pas parce qu'on a accordé la préférence aux ciseaux, mais parce qu'en vous voyant opérer, l'on a pu (pour me servir de vos termes) ne pas sentir la facilité & les avantages de la

méthode à laquelle vous avez accordé la préférence. C'est une faute, sans doute, & une faute impardonnable, de ne pas prendre pour modèle un aussi grand maître. Mais enfin le motif étoit-il suffisant pour vous autoriser à injurier tout le collège, & à dire, en parlant de ses chefs, qu'il est bien fâcheux que l'enseignement soit confié à de pareils maîtres, & que la race future se ressentira encore de leur grossière ignorance? *Mox progeniem daturus vitiosiore*. Si votre bile, mon honnête censeur, s'enflamme à ce point pour de pareilles minuties, à quels traits ne doit-on pas s'attendre de votre part? N'a-t-on pas lieu de craindre, que des ouvrages destinés à convaincre le public des avantages qu'il retire de nos travaux, ne deviennent, par une fatalité bien singulière, l'aliment le plus solide de l'animosité de nos ennemis?

Tels sont cependant ces traits; telles sont ces apostrophes malhonnêtes dont vous avez cherché à rendre l'académie complice. Le ridicule dont vous avez voulu couvrir ses différens membres n'est rien : votre

nom seul suffit pour justifier ceux que vous avez compromis ; mais ce qu'on ne pourra jamais vous pardonner, c'est d'avoir attaché à ces ouvrages le sceau d'une compagnie qui ne peut pas vous y avoir autorisé. Elle ne s'en disculpera pas peut-être, & elle aura raison : cette précaution lui devient utile. Pour connoître l'esprit qui l'anima toujours, il suffit de jeter les yeux sur les trois premiers volumes qu'elle a donnés au public. Le ton d'honnêteté qui regne dans tous ses ouvrages, la solidité du plus grand nombre des doctrines qui y sont établies, ne permettra jamais de confondre vos productions avec celles qui sont réellement adoptées par cette compagnie savante. C'est cependant le secours de cette compagnie ainsi outragée, que vous avez imploré contre moi. C'est en sa présence que vous n'avez pas craint de réclamer en votre faveur les loix de l'honnêteté la plus scrupuleuse. C'est devant elle que vous avez osé avancer que je ne pouvois attaquer vos mémoires, parce qu'ils lui étoient devenus propres. Renoncez donc à

toutes ces prétentions ; concevez du moins aujourd'hui , que vous n'auriez pas dû m'entraîner dans ces discussions. Ce que je vous oppose n'est point une chimere : ce sont vos propres ouvrages : ce sont ces textes qui ont révolté les chirurgiens étrangers, comme les regnicoles.

Vous voyez que ce n'est point par des déclamations dénuées de fondement , que je viens vous faire sentir que vous n'auriez pas dû chercher à me compromettre avec un corps pour lequel j'ai le plus grand respect. Soyez cependant bien convaincu que la haine n'a jamais entré dans mon cœur : cette passion ne conduit point ma plume ; j'ai des sentimens bien différens. Je desire sincèrement vous voir réparer les différens torts dont je vous accuse. Peut-être est-il encore tems. Les Quenay , les Morand vous offrent de si beaux exemples. Faites vos efforts pour conserver à la chirurgie l'impulsion que lui avoient donnée ces grands hommes ; je serai le premier à chanter vos louanges. Rien ne pourroit me flatter davantage , que de m'entendre appeller un jour votre apo-

sur la Chirurgie moderne. 319  
logiste. Je prouverois par là au public que la vérité a été dans toutes les occasions mon seul guide.

F I N.

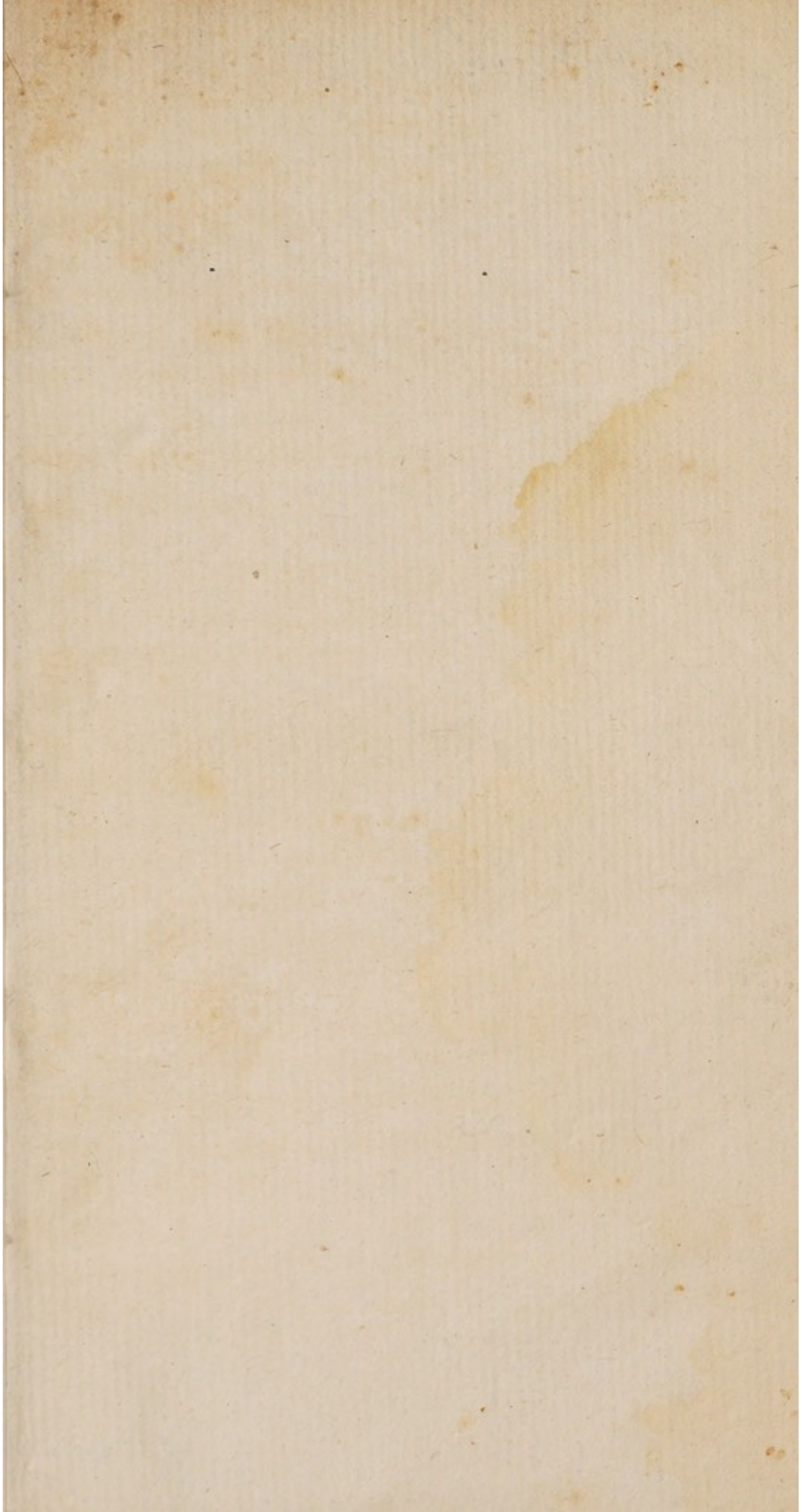
---

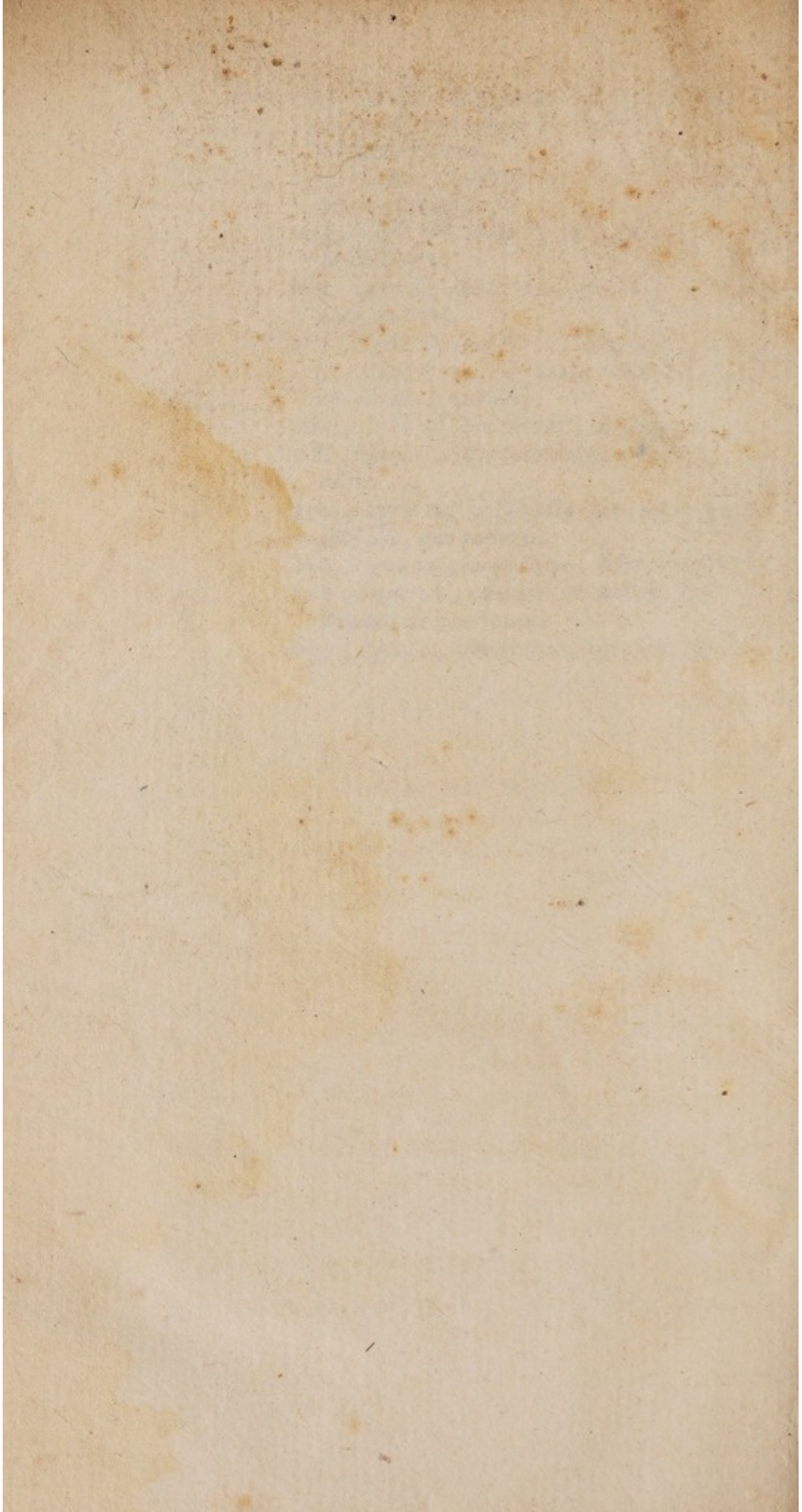
E R R A T A

des fautes essentielles.

- P**AGE 18 , ligne 3 , presque sujets , lisez presque tous sujets.  
Même page , ligne 22 , sur le , lisez sur ce.  
21 , ligne 14 , d'après le cours , lisez d'après ce cours.  
47 , ligne 5 , il en sortit , lisez il sortit.  
57 , lignes 23 & 24 , réunion de toutes les plaies , lisez réunion du plus grand nombre de plaies.  
111 , ligne 6 , efficit tertio , lisez efficit. Tertio.  
114 , ligne 12 , ad os reducenda , lisez ad os : reducenda.  
Même page , ligne 15 , est quàm , lisez est , quàm.  
116 , ligne 2 , ad os reducenda , lisez ad os . . . . reducenda.  
Même page , ligne 6 , est quàm , lisez est , quàm.  
117 , ligne 25 , le détacher , & non pas le retrancher , lisez les détacher , & non pas les retrancher.  
128 , ligne 27 , beaucoup la cuisse , lisez beaucoup la cure.  
129 , ligne 24 , auteur ne peu , lisez auteur ne peut.  
130 , lignes 25 & 28 , languettes , lisez languettes.  
133 , ligne premiere , & il falloit , lisez il falloit.

- Page 134, ligne 5, languettes, lisez languettes.  
144, ligne première, la saisie des os, lisez  
la saillie des os.  
151, ligne 11. fibres morrices, ajoutez qui  
ont été coupées.  
153, ligne 27, dans le bistouris, lisez avec  
le bistouris.  
173, ligne 6, génie de l'art, lisez génie des  
gens de l'art.  
176, ligne 25, celle-ci, lisez celles-ci.  
179, ligne 12, conjuncta tamdiu, lisez  
conjuncta, tamdiu.  
184, ligne 7, extérieurs, lisez extenseurs.  
188, ligne 5, sous une table, lisez sur une  
table.  
209, ligne 23, subjecto quo possit, lisez  
subjecto, quo possit &.  
210, ligne 26, reciscentur, lisez recidantur.  
217, ligne 21, donner ne nos jours, lisez  
donner de nos jours.  
267, ligne 9, Ces poètes, lisez Les poètes.





Samuel  
A

